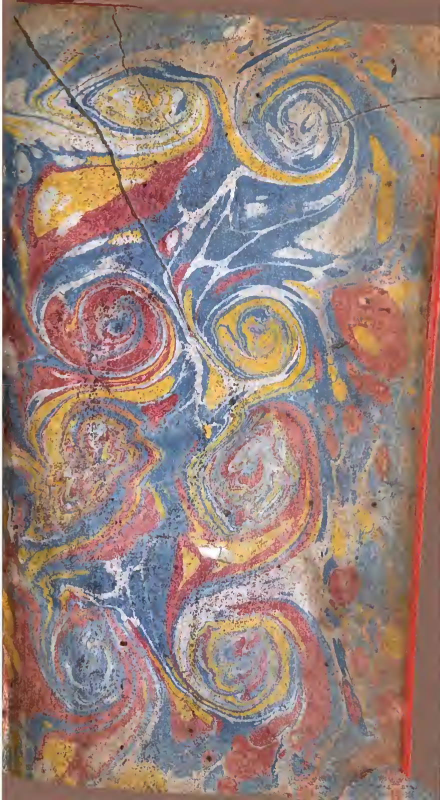






DESCRIPTION

DU CAP DE

BONNE-ESPERANCE.

TOME SECOND.

DESCRIPTION
DU CAP DE BONNE-ESPERANCE,

Où l'on trouve tout ce qui concerne

L'HISTOIRE-NATURELLE DU PAYS;

La Religion, les Mœurs & les Uſages

DES HOTTENTOTS;

ET L'ÉTABLISSEMENT

DES HOLLANDOIS.

TIRÉE DES MEMOIRES

De Mr. PIERRE KOLBE, Maître ès Arts.

Dreſſés pendant un ſéjour de dix Années dans cette Colonie, où il avoit été envoyé pour faire des Obſervations Aſtronomiques & Phyſiques.

TOME SECOND.





A AMSTERDAM,

Chez JEAN CATUFFE,

M. DCC. XLII.





TABLE DES CHAPITRES

De la seconde Partie.

CHAPITRE

Fin de la Table des Chapitres de la Seconde Partie.

DESCRIPTION


GORIN GHC
Blaeuwenberg
Zoute R.
Dassenberg
Ronde Boschje
GORAC HOUAS
Stink R.
Tygers Valey
Tygers Be
UAS
De Kuylen R.
HOTTO
Witte Klip
BAAY
ALZO
Visch hock
Hanglip
34
38


BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

40 45

15 15

Chicarongo
CHICOVA
KONINGRYK
T KONINGRYK
BUTUA
hier zyn Goud mynen
Tete
Mazena
T KONINGRYK MONG
R. Zambere of Empondo
Bucuto
T KONINGRYK
Luanche
Burro hier zyn Goud mynen
De Hoofdsta Monomo
Quinticui hier zyn Goud mynen
T KONIN waar van d
20 20
Zimbaoe
T KONIN waar van d
T KONINGRYK MA waar van de Koning genaamt
CHICANGA
Goud Mynen
T KONINGRYK BIRI
Agreado
Mogar
T KONIN
R.
25 25
Tollonta
Dauagul
R. Spirito Santo
Heykoms Nat
R. de Lagoa
TERRE Chastiouers
Belleguas
FUMOS
Groote Namaquas
Rio de Infantes
Houteniquas N.
TERRA NATAL
CAFFERS
Gouriquas
30 30
Ubiquas
Olifants R.
Gassiquas
Dunquas
de Wyde R.
Damaquas
OF
t Land van Waveren
R. St. C
R. sonder end
Sonquas
R. St. Jan
Hassaquas
Bay van algoa
HOTTENTOTTEN
Warme Baden
Koopmans Natie
Mossel Bay
St. Catharina
Bay
St. Sebastiaan
Visch Bay
Fuys Bay
C. das Aguilhas
35 35
40 45



DESCRIPTION DU CAP DE BONNE-ESPERANCE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Description Topographique du CAP DE BONNE-ESPERANCE.

I. *Division générale du Cap de Bonne-Espérance.* II. *Idée générale du District du* Cap, *& ses bornes.* III. *De la Vallée de la* Table. IV. *De la Ville & du Fort de* Bonne-Espérance. V. *De l'Isle de* Robben. VI. *Des deux* Jardins *de la Compagnie.* VII. *Montagne du* Tigre, *& celle des* Vaches. VIII. *Montagne Bleue.* IX. *Vallée des* Buffles. X. *Des*

Montagnes de pierre. XI. *De celles que les Portugais appellent* Los Picos fragosos, *& de celles de* Norvege. XII. *De celles de la* Table. XIII. *Phénoméne singulier qu'on y a observé.* XIV. *Eaux qui en descendent.* XV. *Ses Mines.* XVI. *Nuage qui paroît quelquefois sur sur cette Montagne.* XVII. *D'où la Montagne du* Lion *a pris ce nom. Sa situation.* XVIII. *Fonctions des Sentinelles qui y sont placées.* XIX. *Pavillons.* XX. *Petit Fort bâti au pied de cette Montagne.* XXI. *Observations sur les Terres des environs.* XXII. *Montagne du* Vent *ou du* Diable. *Sa forme & sa situation.* XXIII. *Des Rivieres.*



POUR faciliter l'intelligence de ce que je vais dire des Européens établis au Cap, il faut avoir une idée du pays qu'ils y possedent. Les Cartes que j'ai jointes ici sont très-exactes, & l'on peut s'y fier.

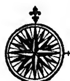
Cette partie du Pays où les Hollandois ont des établissemens, est divisée en quatre Colonies, ou Districts.

Le premier qui est le plus voisin de la mer, est appellé à cause de cela le CAP; STELLENBOSCH est le second, DRAKENSTEIN le troisiéme, & celui de WAVEREN le quatriéme.

II.


NAPOL

Carte de la Colonie du Cap



Caarte van de Colonie van de Kaap

Duytsche Millen van 16. in een Graad.

8. Lieues d'Allemagne de 16. au degré.

II. LE Pays que la premiere Colonie occupe, eſt le plus remarquable, parceque la Ville & le Fort de BONNE-ESPERANCE y ſont ſituez. Ce canton coupé de montagnes n'en eſt que plus agréable, à cauſe des vallées fertiles & riantes qu'elles forment, entrecoupées d'ailleurs d'une multitude de ruiſſeaux & de rivieres. Il eſt ſéparé de la Colonie de *Stellenboſch* par des ſables. & ſa Juriſdiction s'étend du côté du Nord-Eſt juſqu'à la Nation des *Gorachouquas*, & à la riviere de *Moſſelbank*, ou *Banc des Moules*. Ces limites ont été ainſi déterminées par un Arrêt donné l'an 1712. à l'occaſion des diſputes ſurvenues entre le Fiſcal indépendant, & le *Land Droſt* ou Bailli de *Stellenboſch*. La mer baigne le *Cap* au Sud, à l'Oueſt & au Nord; & la Nation des *Gorachouquas* le borne au Nord-Eſt. Telle eſt l'étendue du *Cap* depuis l'an 1712.

Les ſommets ſpacieux des montagnes qui ſont dans ce quartier, préſentent aux yeux des prairies émaillées de fleurs, & coupées de ſources, qui tombant avec précipitation dans les vallées qu'elles arroſent, forment une perſpective des plus charmantes. A une certaine diſtance, le terrein en paroît ſtérile; mais à meſure qu'on s'approche, on apperçoit ſa fertili-

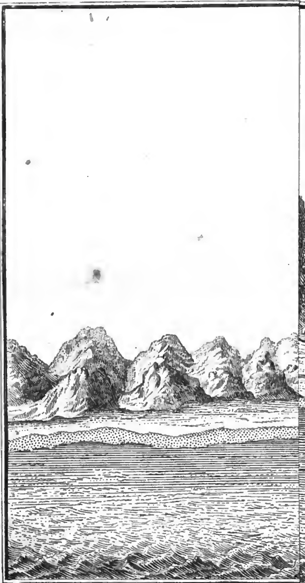
té. Ces montagnes se découvrent à quinze lieues en mer. On y trouve çà & là de petits bois, dont les arbres sont propres à la Menuiserie & à la Charpente.

Lorsqu'après avoir admiré ce magnifique spectacle, on tourne ses regards vers les plaines, on n'y découvre que belles prairies couvertes de fleurs, qu'arbres fruitiers, herbes aromatiques, & plantes médicinales. L'Aloës, par exemple, y est commun. Le chant des oiseaux, & le murmure des ruisseaux achevent de rendre ce séjour délicieux.

III. Le premier endroit que les Hollandois occuperent, fut la vallée de la *Table*, appelée par les Portugais *Tovoa de Cabo*. D'abord ils éleverent près de la riviere de *Sel* (1) un Fort de bois & de terre, où ils entretenoient des Gardes pour leurs troupeaux. Ce Fort porta le nom de *Keer-de-Koe* (2). Près de ce Fort ils construisirent une vaste Etable, qui pouvoit tenir cent cinquante chevaux, & autant d'hommes. Pendant long-tems on a entretenu dans ce lieu des Cavaliers, prêts à courir

(1) *Zout-Rivier*, en Hollandois.

(2) C'est-à-dire, *Tournez la vache*: parcequ'une des fonctions des Gardes étoit de faire *retourner les vaches* qui se seroient mêlées avec celles des Hottentots.



A. *Montagne du Diable*. B. *Montagne de la T*

courir après les Hottentots qui auroient enlevé quelque piéce de bétail.

Après que la Colonie ſe fût étendue le long de la riviere de *Sel*, & qu'elle eût pénétré plus avant dans les terres, ce Fort devenu inutile fut bien-tôt abandonné, & tomba enfin en ruïne. L'Etable ne ſert plus que pour loger des Criminels, reléguez au Cap par le Gouverneur Hollandois des Indes. De mon tems il y a eu quelques Princes Indiens, qui pour avoir déplu au Gouvernement de *Batavia*, y avoient été envoyez pour cinq ans. Ces Princes infortunez étoient obligez de gagner leur vie par le travail de leurs mains. Le tems de leur exil expiré, ils furent reconduits par un vaiſſeau de la Compagnie.

VI. C'EST dans la vallée de la *Table* qu'eſt ſituée la Ville du CAP, & la belle Fortereſſe, appellées l'une & l'autre BONNE-ESPERANCE (1). La Ville s'étend depuis le bord de la mer, juſques à la vallée où eſt le ſuperbe Jardin de la Compagnie. Elle eſt grande, régulierement bâtie, ſes rues ſont larges, & elle contient plus de deux cent belles maiſons. La plûpart de ces maiſons ſont ſpacieuſes, & bâ-

(1) En Hollandois, *Goede-Hoop*.

ries de pierre de taille : elles ont une grande cour sur le devant, & de beaux jardins sur le derriere ; & comme tout s'y ressent de la propreté Hollandoise, ces bâtimens offrent un très-beau spectacle. Cependant la plûpart des maisons ne sont que d'un étage, il n'y en a point qui en ait plus de deux, & elles ne sont couvertes que de chaume ; on en trouve bien peu qui ayent un toît de tuile, ou d'ardoise, & cela à cause des vents orageux qui régnent dans ces quartiers. Des deux côtez des rues on avoit élevé des appentis, pour mettre les passans à l'abri de la pluye : mais ils apportoient tant d'inconvéniens & de dangers, qu'ils ont tous été abattus par ordre du Gouvernement. Les Matelots & les Hottentots étoient toûjours à fumer sous ces appentis, & souvent le feu s'y prenoit par leur imprudence. Le Magistrat a cependant eu l'adresse de nettoyer les rues des Matelots & des Hottentots qu'on y voyoit continuellement : comme ils ne sçauroient se passer de la pipe, on a publié une défense de fumer dans les rues, & de tems en tems on renouvelle cette Ordonnance. Ceux qui y contreviennent sont attachez à un poteau, & cruellement fouettez sur le derriere.

L'Eglise du Cap est fort spacieuse, & bâtie d'une maniere très-solide & très-simple. Elle est de pierre de taille. La Nef & le Clocher sont couverts de chaume, que l'on a grand soin de tenir propre & de laver : ainsi ce bâtiment, vu de la mer dans un beau jour, paroît beaucoup. Une muraille épaisse régne tout à l'entour, & forme une vaste enceinte, qui sert de Cimetiere. Dans l'Eglise il n'y a rien de remarquable. La Chaire est toute unie & sans aucun ornement; & les Auditeurs s'asseyent sur des bancs disposez parallélement, soit vis-à-vis de la Chaire, soit aux côtez : on se place plus ou moins loin du Prédicateur, suivant la naissance, la condition, le rang & l'emploi. Il y a certaines places destinées aux divers Officiers de l'Eglise. Pour recevoir la Communion, chacun à son tour vient s'asseoir auprès d'une longue table, placée au pied de la Chaire. Dès que les Communians sont tous assis, ils reçoivent le pain & le vin de la main du Ministre, qui les renvoye après avoir fait une priere. On suit à cet égard la coutume usitée dans les Eglises de Hollande. Joignant le mur qui enferme le Cimetiere, on a fait une petite maison pour y loger le Marguillier. Au-reste, j'ai ouï assurer que l'Eglise, le mur du

Cimetiére, & le logement du Marguillier, ont couté, tout ſimples qu'ils ſont, plus de trente mille florins.

L'Hôpital pour les malades fait beaucoup d'honneur à cette Ville, & lui donne beaucoup de luſtre. Il eſt ſitué près du Jardin de la Compagnie, & peut contenir fort commodément pluſieurs centaines de malades. Rarement arrive-t-il au Cap, ſoit d'Europe, ſoit des Indes, quelque vaiſſeau où il n'y en ait pas un nombre conſidérable. Il en arrive ſouvent cent, quelquefois même cent cinquante, d'un ſeul équipage. Dès que le vaiſſeau eſt à l'ancre, on tranſporte tous ſes malades à l'Hôpital. Ils y ſont fort bien logez; on leur donne les remedes qui leur conviennent, & des viandes fraîches; en un mot on a grand ſoin d'eux juſques à la fin. Les convaleſcens peuvent, s'ils trouvent à propos, ſe promener dans le Jardin de la Compagnie, qui fournit à l'Hôpital des herbes & des racines de toutes eſpeces, & aux malades un air délicieux. Ces bâtimens, qui fait face à l'Egliſe, eſt conſtruit régulierement & de bont gout. Il eſt environné d'un foſſé par où paſſe un beau ruiſſeau, qui venant des montagnes va ſe jetter dans la baye.

Un

Un autre bâtiment qu'on appelle *Loge*, ſert à loger les Eſclaves de la Compagnie. Il eſt diviſé en deux parties, qui font pour chaque ſexe un quartier ſéparé. L'un & l'autre ont une grande quantité de chambres convenables, avec une grande ſalle, ou les Eſclaves reçoivent & mangent les viandes qu'on leur diſtribue. Outre cela il y a une forte priſon pour enfermer ceux qui s'enyvrent, les deſobéïſſans, &c. Les Intendans & les Officiers qui ont l'œil ſur les Eſclaves, y ont auſſi des appartemens. Enfin il y a une chambre où l'on inſtruit les enfans des Négres.

La Compagnie a auſſi à la Ville du Cap de grandes & belles Ecuries, qui peuvent contenir très-commodément pluſieurs centaines de chevaux. En tout tems on y entretient, pour le ſervice de la Compagnie & l'uſage du Gouverneur, un grand nombre de beaux chevaux Perſans, & autres.

Le Fortquarré qu'avoit fait conſtruire Mr. *van Riebeek*, a ſubſiſté juſqu'à ce que Mr. *Bax* a été Gouverneur au Cap. Comme alors il s'y rendoit un grand nombre de nouveaux habitans, & que le commerce y augmentoit de jour en jour, Mr. *Bax* trouva les Magazins, que la

Compagnie avoit dans le Fort, trop petits pour y recevoir les marchandises. Il jugea aussi nécessaire d'augmenter la Garnison, parceque toutes les Nations commerçantes de l'Europe, voyant les avantages considérables que les Hollandois tiroient du Cap, commançoient à leur porter envie ; ce qui lui fit craindre que l'on ne vînt faire à l'improviste quelque entreprise pour troubler le commerce de ses Maîtres. Mais pour augmenter le nombre des Soldats, il falloit absolument étendre leur logement; & la chose étoit impossible en laissant le Fort tel qu'il étoit. Mr. *Bax* n'étoit d'ailleurs nullement satisfait de l'endroit où le Château étoit bâti : suivant lui il ne défendoit point le port. Ayant dont proposé toutes ces raisons au College des Directeurs, il fit sentir la nécessité d'élever un nouveau Fort, qu'on placeroit dans un endroit plus avantageux. Il promettoit en même tems que l'ouvrage seroit fini dans trois ans, d'une maniere qui répondroit au but qu'on avoit en l'entreprenant. Les Directeurs approuverent ces représentations, & en conséquence il reçut plein-pouvoir d'élever un nouveau Fort en tel endroit, sur tel plan, & de la maniere qu'il le jugeroit à propos; & d'abattre

battre le vieux, dès que le nouveau ſeroit achevé.

Auſſi-tôt que Mr. *Bax* eût reçu ces ordres, il mit la main à l'œuvre, & l'on n'eut pas lieu de ſe repentir de la confiance qu'on avoit eue en ſes promeſſes. Au bout de trois ans il éleva un Fort, beau, grand, & commode. Cet ouvrage le mit en grande réputation. Le Gouverneur *Adrien Van der Stel* y a fait pluſieurs augmentations dans la ſuite; enſorte qu'aujourd'hui c'eſt un bâtiment ſolide & durable, fort ſpacieux, & bien pourvu de tout ce qui eſt néceſſaire & utile à une Garniſon. Il couvre parfaitement le port, & eſt en même tems d'une admirable défenſe du côté de la terre. Les principaux Officiers de la Compagnie y ont de beaux & ſpacieux logemens.

V. A TROIS lieues de la Ville du *Cap*, & à la bouche de la baye de la *Table*, eſt une Iſle qu'on appelle l'Iſle de *Robben*. Dès que l'on découvre de cet endroit un vaiſſeau, de quelque Nation qu'il puiſſe être, ſoit qu'il ne faſſe que paſſer, ſoit qu'il veuille aborder, on tire un coup de canon, & on arbore le pavillon Hollandois. C'eſt dans cette Iſle où l'on relegue ceux qu'on veut bannir du Cap. Ils y vivent dans des huttes.

Il y a dans cette petite Isle diverses cavernes creusées, suivant toutes les apparences, par les Portugais, pour s'y mettre à couvert contre la pluye. On y voit des milliers de noms gravez, à ce qu'on dit, par des gens de cette Nation.

VI. AUTOUR de la Ville, & dans la vallée de la *Table*, il y a quantité de beaux jardins & de superbes campagnes bien entretenues. Le long de la riviere de *Sel* on voit des jardins très-rians, des vignobles très-agréables, des vergers bien remplis, & des champs très-fertiles. Mr. *van Riebeek*, qui comme je l'ai dit, fut le premier Gouverneur du Cap, commença tous ces embellissemens. Les jardins de la Compagnie au Sud du Fort se font principalement remarquer. Il y en a deux extrêmement spacieux. Dans l'un il y a une belle maison, entretenue aux dépens de la Compagnie pour le plaisir du Gouverneur. Tout auprès est un beau bois de chênes, appellé le *Bois-rond* (1); c'est de-là que le jardin a pris son nom. A quelque distance de ce jardin, il y en a un autre qui porte le nom de *Nouvelle Terre* (2); parcequ'il a été planté après l'autre.

(1) En Hollandois, *Rond-Boschje*.
(2) *Nieuxland*.

l'autre. De la montagne de la *Table* descendent de belles sources, qui égayent ces lieux charmans. La Compagnie en tire un bon revenu.

Au-dessous du Nouveau Jardin on trouve une belle campagne, qui à cause de sa fertilité a reçu le nom de *Pain-&-Vin* (1). La fameuse Brasserie établie par *Jacob Louvven*, dont elle a retenu le nom, & qui se transporta au Cap aux dépens de la Compagnie pour y faire de la biere telle qu'on la fait à *Déventer*, est abondamment fournie d'eaux, qui viennent de la montagne de la *Table*.

Au Nord-Ouest du Fort près de la colline du *Bois* (2), le Gouverneur *Van der Stel* a fait bâtir une superbe maison de campagne, qu'il appella du nom de sa femme, *Constantia*. Cette maison à la plus belle vue qu'on puisse désirer; entr'autres sur la baye de la *Table*, & la vallée des *Buffles* (3). Derriere la montagne du *Bois* il y a un chemin très-rude, qui conduit à cette belle campagne. Celui qui méne à la *Baye du Bois* (4), ainsi appellée parcequ'elle est bordée d'un grand

(1) *wyn-en. Brood.*
(2) *Bosch-Heuvel.*
(3) En Hollandois, *Buffels-Valley*.
(4) *Hout-Baay*.

grand bois, n'eſt pas moins difficile.

C'eſt dans ces quartiers que le Gouverneur *Simon Van der Stel* s'étoit approprié un terrein de près de trois journées de tour. Il y avoit fait bâtir diverſes maiſons, & une Poiſſonnerie près de la baye de la *Chaux* (1).

VII. TOUTES les montagnes voiſines, de l'Oueſt à l'Eſt, ſe nomment les montagnes des *Tigres* (2). Elles ont près de huit lieues de circuit, & en commençant depuis leur extrêmité la plus reculée, on compte environ quatre lieues juſqu'à la Ville. On les appelle ainſi, non parce qu'elles ſervent de retraite aux tigres; mais parceque de loin elles paroiſſent colorées à-peu-près comme le ſont les peaux de ces animaux. Elles paſſent pour les plus fertiles du Cap; ce ſont auſſi celles qui ont été les premieres cultivées. Aujourd'hui il y a plus de vingt belles maiſons de campagne, compoſées de jardins, de vergers, de vignes, de champs, de prairies, &c. Tout juſqu'au ſommet, y eſt orné des dons précieux que la Nature prodigue en cet endroit. Elle n'y a épargné que l'eau, qui n'y eſt pas abondante;

(1) *Kalk-Baay*: on l'appelle auſſi *Eſſelſteins-Baay*.
(2) *Tyger-Bergen*.

dante; & l'aridité feroit tout périr, si elle n'y avoit remédié d'une autre maniere: un nuage noir & épais se répand toutes les nuits sur la montagne, & y verse une rosée abondante. C'est sur ces montagnes, & aux environs des belles maisons qu'on y a bâties, qu'on voit des troupeaux presque inombrables de gros & de menu bétail. Je dis, presque inombrables; car un Hollandois qui n'a pas une centaine de bœufs, & cinq ou six fois autant de brebis, ne passe pas pour aisé. Il y en a qui ont jusqu'à mille brebis, & deux ou trois cens bœufs. La montagne des *Vaches* (1) située au Nord de celle des *Tigres*, est à six lieues du Cap. L'eau y est encore moins abondante, & le terroir n'en est pas à beaucoup près si fertile. Aussi n'y a-t-il pas autant d'habitans ni de bestiaux, à proportion, que sur les montagnes des *Tigres*.

VIII. LA montagne *Bleue* (2) est encore plus au Nord, & distante d'environ huit lieues du Cap. On lui a donné ce nom, parcequ'étant vue en mer à une certaine distance, elle paroît de cette couleur. La bonne eau y manque aussi, Il

(1) En Hollandois, *Koe-Berg*.
(2) *Blaeuwe-Bergen*.

Il n'y a pas tant de bestiaux que sur celle des *Tigres*, & l'on y voit beaucoup de cerfs & d'éléphans. Mais en échange on trouve en continuant d'aller du côté du Nord, un vaste quartier qui s'appelle la *Vallée Verte* (1), où les pâturages sont excellens, & les troupeaux nombreux.

IX. EN revenant du côté de la Ville du Cap, sur le bord de la baye de la *Table*, on passe par la vallée des *Buffles*, où la Compagnie avoit autrefois une Tuerie, & élevoit une grande quantité de troupeaux.

X. LES parties méridionales sont toutes bordées de hautes montagnes. Celles de *pierre* (2) enferment la *fausse Baye* du côté du Nord. On a trouvé sur cette montagne une très-belle carriere, d'où l'on tire des pierres qui valent le marbre, & dont on fait beaucoup de marche d'escalier, & de carreaux pour parqueter les chambres, &c. Sur le sommet il y a une cavité profonde & spacieuse, qu'on appelle le *Château du Prince* (3). L'ouverture regarde la *fausse Baye*. On croit au Cap, que c'est une ouvrage de la Nature.

Il

(1) En Hollandois, *Groene-Kloof*.
(2) *Steen-Bergen*.
(3) *Prinssen-Kasteel*.

Il seroit effectivement difficile à croire que les Hottentots, qui sont assez paresseux pour ne faire jamais de fosse pour les morts lorsqu'ils trouvent des tanieres, eussent entrepris & fini un travail aussi inutile. Cette caverne a plus de quatre vingt-dix pieds de haut, sur quarante de large. Deux cens hommes pourroient s'y retirer très-commodément. J'y suis entré en 1709. accompagné d'un ami. Nous la considérâmes avec beaucoup d'attention, & quelques creux que nous découvrîmes au fond, nous firent conclure avec assez de vraisemblance, que c'étoit un ouvrage de l'Art. Précisément au-dessus de cette cavité, il y a une source dont l'eau est excellente. Après être sortis de la caverne, nous tirâmes du côté des rochers les plus proches, où l'on voit une pierre qui ne ressemble point mal à une Statue qui tient un livre à la main. Et comme la Statue d'*Erasme* que l'on voit à Rotterdam est dans cette attitude, on nomme le rocher *Erasme de Rotterdam* (1). En descendant nous visitâmes une carriere qui fournit une pierre rouge très-belle, dont on transporte beaucoup en Hollande. Lorsqu'elle est polie, elle est aussi belle que le marbre.

XI. LES

(1) En Hollandois, *Erasmus van Rotterdam.*

XI. LES montagnes qui forment la *fausse Baye* à l'Occident, sont fort escarpées. Les Portugais, suivant *Dapper* (1), les appellent *Los Picos Fragosos*, les montagnes rompues. La Compagnie y possedoit autrefois beaucoup de terres, où elle entretenoit de grands troupeaux ; mais elle s'en est défaite, aussi-bien que de plusieurs autres maisons & possessions destinées au même usage. Elle trouve mieux son compte à tirer les viandes dont elle a besoin, de quatre Tueries privilégiées. Les montagnes qui sont le plus au Sud ont reçu le nom de montagnes de (2) *Norvege*, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec celles qui bordent ce pays. Elles s'étendent six lieues dans la mer, où elles finissent en pointe.

XII. IL y a encore trois montagnes aux environs du Cap, qui forment la vallée de la *Table*. Je les décrirai un peu en détail, parcequ'aucun Auteur ne l'a encore entrepris. Ces trois montagnes sont celle de la *Table*, (3), celle du *Lion*, (4), & celle du *Vent* (5), qu'on appelle encore plus commu-

(1) *Descript. de l'Afrique*, page 612.
(2) En Hollandois *De Bergen van Noorwegen*.
(3) *Tafel-Berg*.
(4) *Leeuwen-Berg*.
(5) *Wind-Berg*. ou *Duivels-Berg*.

communément la montagne du *Diable.* La premiere eſt la plus haute des trois ; les Portugais l'appellent *Tovoa de Caho.* Le centre de la vallée regarde du côté du Sud, & s'étend un peu au Sud-Oueſt. Si on l'examine à quelque diſtance, ſon ſommet paroît uni & plat ; elle reſſemble alors à une table, & c'eſt de-là qu'elle a tiré ſon nom. De loin elle paroît ſtérile & nue ; mais de près les yeux y découvrent des arbres & des pâturages très-beaux ; les environs ſont embaumez par l'odeur des herbes aromatiques & des fleurs. Si on la regarde du pied, elle paroît de difficile accès. Sur les côtez on apperçoit des pierres de différentes couleurs, très-agréablement répandues ſur la colline. J'ai meſuré cette montagne avec ſoin ; ſa hauteur eſt de mille huit cent cinquante-ſept pieds. Au ſommet on trouve quantité de ſources pures.

XIII. DES perſonnes dignes de foi m'ont aſſuré, que peu de tems avant mon arrivée au Cap, on avoit apperçu durant la nuit, ſur cette montagne, quelque choſe de ſemblable à une Eſcarboucle. Quelques-uns, à l'aide d'une imagination vivement frappée, crurent remarquer que cette lumiere étoit un ſerpent qui avoit ſur la tête une Couronne. Tels ſont les dragons de la

la Fable. Cet animal, qu'ils avoient enfanté, leur causoit des terreurs infinis. Ce phénoméne fut apperçu un mois de suite, & toûjours pendant la nuit. Aucun des habitans n'eut assez de résolution pour aller de nuit sur les lieux, & ceux qui y allerent de jour ne découvrirent rien. On m'a dit que la même lumiere avoit déjà paru quelques années auparavant au même endroit & dans la même saison. J'ai examiné avec soin si je ne pourrois rien découvrir de pareil, mais inutilement.

XIV. Au milieu de la montagne il y a une ouverture dans laquelle croissent quantité de beaux arbres. C'est-là que viennent se réunir divers courans d'eaux, qui descendent des lieux les plus élevez. Sans doute que ce vaste creux est l'effet de l'eau de ces deux ruisseaux, qui dans les saisons pluvieuses, sçavoir en Juin & en Juillet, se précipitent du haut des montagnes avec abondance & avec rapidité; ensorte qu'ils entraînent beaucoup de terre après eux dans les vallées. Ce qui autorise cette conjecture, c'est que ce creux s'aggrandit chaque année pendant les mois dont je parle.

XV. Sur cette montagne l'on trouve deux grottes ou cavernes, dont l'une porte

te le nom d'*Enfer* (1) & l'autre celui de *Paradis* (2). Ce fut entre ces grottes que l'on découvrit il y a déjà quelques années une mine d'argent. Les échantillons furent envoyez en Hollande; mais on n'en tira pas une assez grande quantité d'argent pour engager la Compagnie à y faire travailler : ainsi on l'a négligée.

XVI. DEPUIS le mois de Septembre jusqu'à celui de Mars, souvent même pendant le reste de l'année, il paroît sur le sommet de la même montagne un nuage blanc, que les Hollandois regarde comme la cause funeste, ou dumoins comme un sinistre avant-coureur de quelque tempête prochaine, qui effectivement ne manque jamais d'arriver. C'est de ce nuage que sort comme d'une espece de souffle, un vent furieux qui ébranle les édifices, submerge les vaisseaux qui sont à l'ancre, & qui assez souvent cause de grands dommages aux blez & aux arbres. Mais j'aurai occasion de parler ailleurs de ce terrible phénoméne.

XVII. IL y a aussi des singularitez à observer sur la montagne du *Lion*. Elle est séparée de la premiere par une vallée (1) profonde & assez étroite. Elle regarde le

(1) En Hollandois, *de Hell.* (2) *Het Paradys.*
(3) Les Hollandois l'appellent *Kloof.*

le milieu de la montagne de la *Table* à l'Oueſt, & s'étend du côté du Nord. Quelques perſonnes diſent qu'elle a pris ſon nom des lions qu'elle nourriſſoit autrefois. Il n'y a pas longtems qu'elle ſervoit de retraite à un de ces animaux redoutables, qui dévoroit les troupeaux & même les hommes. Après avoir échapé à divers piéges, il périt enfin par les mains d'un Capitaine Suédois, nommé *Olofberg*. D'autres croyent qu'elle porte ce nom, parcequ'elle reſſemble à un lion couché qui guette ſa proye. Il faut effectivement avouer, que conſidérée à quelque diſtance de la mer, elle a beaucoup de reſſemblance avec un lion couché qui léve la tête.

Cette montagne eſt contigue à la mer, & pour en parler comme d'un lion, ſa tête & ſes pieds de devant regardent au Sud-Oueſt, ſes pieds de derriére & ſa queue ſont tournez à l'Eſt.

Le Gouverneur *Simon van der Stel* a élevé ſur cette montagne un monument de brique en mémoire d'une Dame Hollandoiſe qui y monta avec lui. Le monument a ſix ou ſept pieds de haut, & ſur une pierre noire & polie qui ſert de piéd'eſtal, on lit une Inſcription en Hollandois, qui apprend que, „ l'année 1680, „ la Femme de Mr. *Ryklof van Goens*, „ Gouverneur-

» Gouverneur-Général des Indes Orienta-
» les, a monté ſur cette montagne, accom-
» pagnée du Gouverneur *Van der Stel* &
» de pluſieurs Dames du Cap.

XVIII. DANS la vallée qui ſépare cette montagne d'avec celle de la *Table*, il y a une Hutte deſtinée à loger deux hommes, qui ont ordre de donner avis au Gouverneur du Cap de tous les vaiſſeaux qu'ils découvrent. Le lieu eſt des plus propres pour ce deſſein; puiſque depuis le haut de la montagne, qui de ce côté-là eſt ſi eſcarpé qu'on y monte par une échelle de corde, on apperçoit à la diſtance de douze lieues les plus petits navires. Auſſi-tôt que celui qui eſt en ſentinelle au ſommet apperçoit en mer quelque bâtiment, il en donne un ſignal à ſon camarade qui eſt au-bas, en étendant le bras & en remuant un gros bâton qu'il tient à la main. Ils ſont ſi bien accoutumez à ces divers geſtes, qu'ils peuvent connoître de quel côté le vaiſſeau vient. Dès que celui qui eſt au-bas a reçu le ſignal, il part ſans délai pour le Cap. Cependant celui qui eſt en ſentinelle tire un coup de canon de deux livres de bale, qui eſt placé là à ce deſſein, & arbore l'étendart des Etats. S'il découvre plus d'un vaiſſeau, il tire auſſi plus de coups, & autant qu'il

qu'il en apperçoit : ſon camarade qui eſt en marche, apprend par-là combien il doit annoncer de vaiſſeaux au Gouverneur. Lorſque le vent eſt favorable, on entend fort diſtinctement le coup de canon à la Forteresſe ; on y voit même l'étendard, lorſque l'air eſt ſerein. Mais comme l'air & le vent ne ſont pas toûjours aſſez bien diſpoſez pour permettre à la Sentinelle, qui eſt placé au Fort, d'appercevoir ces ſignaux, il eſt très-utile que ce Meſſager vienne porter la nouvelle : ſans cette précaution il arriveroit ſouvent que les divers Officiers du Cap ne ſeroient point préparez à recevoir le navire qui s'approche.

XIX. LORSQUE les Sentinelles placées à la tête du *Lion*, reconnoiſſent que ce ſont des vaiſſeaux de la Compagnie qui font voile aux Indes, ils plantent le pavillon de la République, ou *du Prince*, comme on l'appelle. Ils y arrivent communément depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Septembre. Mais ſi ce ſont des vaiſſeaux que la Compagnie envoye en Europe, on plante deux pavillons, l'un ſur la tête du *Lion*, & l'autre ſur le dos. Mais alors ces deux pavillons ne ſont point fait comme ceux de la République dont j'ai parlé. Les Directeurs de la Compagnie des Indes en

Hollande

Hollande les changent toutes les années ſuivant leur bon plaiſir, & envoyent au Gouverneur du Cap qui a ſoin d'en faire tenir des modéles exactes & fidéles au Général de Batavia ; & celui-ci, à ſon tour, en fournit aux Capitaines de tous les vaiſſeaux à leur départ des Indes. Par ce moyen, lorſque ces Capitaines ſont arrivez à la vue de la montagne du *Lion*, ils peuvent voir en comparant les pavillons qu'ils y découvrent, & les modéles qu'ils en ont, ſi les Hollandois ſont toûjours maîtres du Cap : car s'ils ſe trouvoient différens, ou qu'il n'y en eût point ſur cette montagne, ils devroient conclure que le Cap a été envahi par quelque ennemi, & en conſéquence prendre le large, & ſe retirer comme ils pourroient.

XX. Le pied de la montagne qui vient aboutir à la mer y forme une petite baye, ſur laquelle le Gouverneur *Simon van der Steel* avoit conſtruit un petit Fort, où il avoit placé quatre piéces de canon & quelques ſoldats. Son but étoit d'empêcher la contrebande, & de mettre à couvert le Cap de toute invaſion. Rien effectivement ne ſeroit plus propre à favoriſer les deſſeins des ennemis, que les brouillards qui couvrent ces quartiers, dans les mois de Juin & de Juillet. Dans cette ſaiſon-là de petits

navires pourroient aisément y prendre terre sans être apperçus. *Adrien van der Stel* son fils & son successeur, regardant ces précautions comme peu nécessaires, vu les circonstances, trouva à propos de faire transporter les canons à la Forteresse du Cap, & n'y laissa que la Garde. Dans la suite on a même jugé ce détachement inutile ; desorte qu'aujourd'hui, & le Fort & le Corps-de-garde sont tombez en ruine.

XXI. Un peu derriere la vallée qui sépare la montagne de la *Table* d'avec celle du *Lion*, il y a un très-beau pâturage, où les habitans du voisinage envoyent en commun leurs troupeaux. Le chemin qui y conduit est escarpé & difficile : c'est pourquoi il ne s'est jusqu'à present trouvé personne qui ait voulu se donner la peine de cultiver cet endroit. On pourroit cependant y faire une magnifique plantation. Le terroir en est très-fertile, & les environs fournissent des sources abondantes, qu'on y conduiroit sans beaucoup de travail & de dépense.

Les sentinelles qui font tour-à-tour la garde sur la montagne, ont fait sur les bords de la vallée un petit jardin pour leur usage.

Sur le chemin qui conduit depuis le petit

tit Fort dont j'ai parlé, jusqu'au Château du Cap, on rencontre une source excellente, qui pendant fort longtems a été publique: mais un Bourgeois du Cap nommé *Hertog*, ayant pris possession des terres des environs, l'a employée à son usage particulier. Il a établi une Tuillerie dans cet endroit-là, & des Fours pour y faire de la vaisselle de terre. Ils sont vis-à-vis de ceux que la Compagnie posséde, & n'en sont séparez que par un fossé, destiné à recevoir & à faire écouler les eaux, trop abondantes dans les saisons pluvieuses

XXII. LA montagne du *Vent*, ou du *Diable*, est séparée de celle du *Lion* par une descente à-peu-près comme celle-ci l'est de celle de la *Table*. Les vents de Sud-Est qui y régnent, lui ont sans doute donné ce nom; car ils y font d'étranges ravages. A côté du bois de chêne nommé le *Bois-rond*, il y a un canton de Pays où ces vents excitent des tourbillons si affreux, qu'on ne peut y rien planter ni semer, quelque peine qu'on ait pris pour cela.

Cette montagne n'est ni aussi haute, ni aussi vaste que les deux premieres. Elle s'étend comme celle du *Lion*, le long de la mer. Ces trois montagnes forment ensemble un demi-cercle, & c'est la forme

de la vallée fertile de la *Table*. Du sommet de la montagne du *Vent* on a une vue magnifique ; on découvre les montagnes du *Tigre*, les Déserts voisins, &c.

XXIII. DE la montagne de la *Table* sortent divers sources très-abondantes. Celles qui sortent du côté du Sud-Est, se réunissant au pied de la montagne, forment un grand ruisseau qui va se jetter dans la riviere de *Sel*.

La source de cette riviere se trouve au sommet de la montagne de la *Table*. Dans son cours elle reçoit divers ruisseaux & arrose de fertiles campagnes, entre autres le magnifique Jardin de la Compagnie, appellé *Bois-rond*. Le terroir n'en sçauroit être plus favorable ; aussi Mr. *van Riebeek* y fit-il quantité de jardins & de vergers, de maisons de campagne & de vignes, aussi-bien que le Jardin de la Compagnie. On se tromperoit, si par le nom que porte cette riviere on s'imaginoit que ces eaux sont salées : elles sont claires & très-pures. Ce nom lui vient de ce que l'eau de mer se mêlant dans son embouchure avec celle de la riviere, lors aumoins que la marée est haute, donne à celle-ci un goût salé ou somache, qui dure jusques au reflux. Elle se décharge dans la baye de la *Table*.

La

La riviere du *Banc-des-Moules* (1) n'est pas éloignée de celle dont je viens de parler. Ce n'est qu'un torrent formé par les pluyes qui tombent en grande abondance au Cap en certaines saisons, & qui se réunissant par la pente des montagnes, vont enfin se jetter dans la riviere de *Sel*. Le lit de ce torrent est à sec durant les sécheresses; dumoins on n'y voit que des creux remplis d'eau croupissante, qui par la chaleur devient somache & très-désagréable. C'est une grande incommodité pour les lieux voisins, qui n'ont point d'autre eau. Ceux qui habitent les montagnes du *Tigre* ne sont pas mieux abbreuvez durant l'Eté.

Le Gouverneur *Simon van der Stel* avoit entrepris de creuser depuis la *fausse-Baye* (2) un canal assez large & assez profond pour y faire passer deux vaisseaux de front. Il avoit dessein d'établir une communication entre la *fausse Baye* & la Baye de la *Table*, & de mettre les vaisseaux à couvert de la fureur des vents de Sud-Est & de Nord-Ouest, qui en ont tant fait périr dans ces lieux-là. L'ouvrage étoit déjà avancé, & il subsiste même encore

 aujour-

(1) En Hollandois, *Mossel-Bank-Rivier.*
(2) De *Baay Falzo.*

aujourd'hui sous le nom de nouvelle riviere de *Sel* (1) : mais s'appercevant que ces mêmes vents contre lesquels il cherchoit un asyle, rempliroient bien-tôt de sable son canal, il abandonna ce dessein. Il est certain que quelque utile que fût ce canal, la dépense qu'il eût falu faire pour le creuser, surpasseroit les avantages que la Compagnie en pourroit retirer. En prenant au plus court, il y a quatre milles d'Allemagne depuis la Baye de la *Table* jusqu'à la *fausse Baye*.

Au Sud-Ouest de la montagne de la *Table*, derriere le *Bois-rond*, sur le chemin de *Constantia*, sort une autre riviere qui va se rendre dans la Baye *du Bois*, dont elle a pris à cause de cela le nom (2).

La riviere de *Keizer* (3) arrose *Constantia*, les vignobles & les beaux jardins dont elle est bordée. Après avoir serpenté dans ces fertiles campagnes, elle va se rendre dans une vallée qu'on nomme la vallée *sablonneuse*, ou *du Sable* (4), où durant les chaleurs de l'Eté elle est arrêtée dans son cours par les monceaux de sable qui

(1) En Hollandois, *de Nieuwe Zout-Rivier*.

(2) Elle s'appelle *Hout-Baay-Rivier*.

(3) Ainsi nommée d'un Allemand de ce nom, qui s'y noya il y a plusieurs années.

(4) En Hollandois, *Sand-Valley*.

qui lui ferment l'entrée de la *fausse Baye*, & que les gros vents de Sud-Est y amassent. Pendant ce tems-là elle forme une espece de lac, dont les eaux trouvent enfin une issue, lorsque dans les saisons pluvieuses elles creusent de nouveau leur lit, entraînent les sables qui les retenoient, & se déchargent dans la *fausse Baye*. Avant que l'embouchure soit ouverte, les pêcheurs creusent des conduits sur les bancs de sable, pour faire écouler les eaux; & comme elles entraînent beaucoup de poisson, ils le prennent à mesure qu'il passe.

Sur une éminence appellée *Norvege*, il y a un petit ruisseau qui n'a point encore de nom. Le Gouverneur *Van der Stel* y avoit fait bâtir une maison, & s'y divertissoit à la pêche.

Il y a une petite riviere qui prenant sa source dans la Colonie de *Stellenbosch*, traverse le vaste Désert qui sépare cette Colonie de celle du Cap: elle passe ensuite au *Kuyle*, très-jolie Campagne qui appartient à la Compagnie, mais qui est possédée par Mr. *Olofberg* Capitaine du Fort; & va de là se décharger dans la *fausse Baye*. L'eau de cette riviere devient somache durant l'Eté; & même si les chaleurs sont longues, elle tarit.

CHAPITRE II.

Description Topographique de la Colonie de STELLENBOSCH.

I. *Par qui cette Colonie a été établie.* II. *Ses Bornes.* III. *Le Village de* Stellenbosch *réduit en cendres.* IV. *Division de la Colonie.* V. *Chemins qui y conduisent depuis le Cap.* VI. *De la* Hollande Hottentotte. VII. *Sa fertilité & ses Rivieres.* VIII. *Des biens qu'y possédoit la famille* Van der Stel. IX. *Du Lac & de la Vallée du* Bœuf-marin, *ou plûtôt de* l'Hippopotane. X. *Description de* la fausse Baye. XI. *Fort qu'on avoit élevé sur cette Baye.* XII. *Du* Moddergat, *second Quartier de la Colonie. De son terroir.* XIII. *Des Eaux qui l'arrosent.* XIV. *Du Quartier de* Stellenbosch *propre. Sa fertilité & sa situation.* XV. *Ses Montagnes, ses Rivieres* & *ses Ponts.* XVI. *Campagnes qui ornent ce Quartier.* XVII. *Bornes du* Bottelary. XVIII. *Ses Montagnes.* XIX. *Ce Quartier manque de bonnes eaux, & de bois.*

I. LA Colonie de STELLENBOSCH a été fondée sous le Gouvernement & par



Desbruslins Sculp.



& par les ſoins de *Simon van Stel*. Comme il arrivoit chaque jour de nouveaux habitans, & que les bonnes terres de la vallée de la *Table* & des environs étoient déjà occupées, le Gouverneur donna en en 1670. le plan d'un établiſſement à l'Eſt & au Sud-Eſt de la Colonie du *Cap*. Ce quartier, couvert d'arbres & de buiſſons, fut d'abord appellé la *Forêt ſauvage* (1); & ce nom lui convenoit fort, parcequ'étant abandonné depuis longtems par les Hottentots, il étoit devenu le repaire des bêtes féroces. Mais ayant été cultivé avec ſoin, il fut bien-tôt mis en état de le diſputer en fertilité avec le *Cap*. On donna enſuite à cette Colonie le nom de ſon fondateur *Van der Stel*, en y ajoutant celui de *Bois*, en Hollandois *Boſch* (2).

II. CETTE Colonie eſt ſéparé du *Cap* par un Déſert qui s'étend depuis le *Cap* juſqu'à une Campagne nommée *Saxembourg*; c'eſt-à-dire, qu'il a une étendue d'environ ſix lieues. Au milieu de ce Déſert on trouve une éminence appellée la *Tête de Stellenboſch* (3). Il y avoit autrefois ſur cette éminence un canton & un

B 5 pilier

(1) En Hollandois, *Wild-Boſch*.

(2) *Stellenboſch*, comme qui diroit *Bois de Stel*.

(3) Het *Stellenboſch-Hooft*, en Hollandois.

pilier pour y élever un étendart, afin de donner aux Colonies le signal de l'approche de quelque ennemi. Mais depuis que les Hollandois ont cru être assez bien établis pour n'avoir rien à craindre, le canon a été transporté à la Citadelle. Dans toute cette étendue de terre, il n'y a que deux ou trois petits cantons qui soient fertiles.

La Colonie de *Stellenbosch* a les montagnes du *Tigre* au Nord-Ouest, & la *fausse Baye* au Sud. A l'Est on trouve les montagnes de *Stellenbosch*, & celles de la *Hollande Hottentotte* (1). La riviere du *Banc des Moules* l'arrose au Nord. A l'Ouest est le *Cap*.

III. STELLENBOSCH est le principal Village de cette agréable Colonie. On y avoit même élevé une Eglise, & un édifice pour le Conseil : mais au mois de Decembre 1710. tout fut réduit en cendres, à trois ou quatre maisons près. Un Négre, esclave du *Land-Drost* de cette Colonie, portant à son maître du feu pour allumer sa pipe, un coup de vent jetta les charbons ardens contre le toît, qui étoit de roseau, & qui prit le feu d'abord; & comme il faisoit un vent de Sud-Est très-

(1) En Hollandois, *Hottentots-Hollandsche Bergen*.

très-violent, le Village fut consumé avant qu'on pût y apporter du remede. Cependant en moins de quatre ans, excepté l'Eglise & la maison du Conseil, tout fut rebâti.

IV. LA Colonie de *Stellenbosch* est divisée en quatre parties. La premiere se nomme *Stellenbosch* propre; la seconde, *Mod-dergat*; la troisiéme, *Hollande Hottentotte* (1); la quatriéme enfin a reçu le nom de *Bottelary*. Nous commencerons par décrire la *Hollande Hottentotte*.

V. IL y a deux chemins qui ménent depuis le *Cap* à la *Hollande Hottentotte*: L'un est au-travers des collines de sable que les Hollandois appellent *de Duinen*, c'est-à-dire, les *Dunes*, par la grande vallée du *Tigre*: de là on vient au quartier appellé le *Stellenbosch* propre, qui touche la *Hollande Hottentotte* au Nord-Ouest. L'autre chemin passe par le *Kloof* dont j'ai eu occasion de parler dans le Chapitre précédent (2), & au-travers d'une montagne qui n'a point encore de nom. J'ai passé par ces deux chemins: le premier m'a paru plus commode: le second, quoique plus difficile, est le plus agréable

 pour

(1) En Hollandois, *Hottentots-Holland*.

(2) Voy. la Note de la page 21.

pour la vue. De la montagne sans nom ; on découvre le plat-Pays, la Baye de la *Table*, & celle qu'on appelle *fausse;* & lorsqu'on est descendu, on voit le *Moddergat*. En passant par le premier on a la vue de la *Hollande Hottentotte*, de la vallée des *Vaches*, & de la *fausse Baye*.

VI. Si les Hollandois ont donné le nom de *Hollande Hottentotte* à ce quartier, ce n'est point qu'il ressemble à la Province d'Hollande. Il est de plus grande étendue, d'une figure toute différente, & il y a des montagnes. On lui a donné ce nom parcequ'il parut à ceux qui le visiterent les premiers, très-propre pour élever le troupeau de la Compagnie. Ce canton est en effet la partie la plus agréable & la plus commode de tout le *Stellenbosch*. Le terroir en est très-fertile : tout ce qu'on y plante, ou qu'on y séme, y croît en perfection.

Au commencement il y avoit une grande multitude de bêtes sauvages qui y faisoient beaucoup de dégâts ; les lions, les tigres, les léopards, les éléphans, les rhinocéros, &c. y abondoient : mais le bruit des coups de fusil les a si bien épouvantez, qu'aujourd'hui on n'y rencontre que des daims, des cerfs & des chévres. Dès qu'il y paroît quelque bête féroce, elle en est bien-tôt chassée.

Les

Les vallées en étoient autrefois couvertes de bois de haute futaye, propres à bâtir ; mais dès qu'*Adrien van der Stel* eût été fait Gouverneur du Cap, il en fit de si grands abatis pour construire les magnifiques bâtimens qu'il a élevez dans ce quartier, qu'à peine aujourd'hui y en trouve-t-on pour bruler.

VII. CE Pays est si bien arrosé, qu'il ne faut point s'étonner de son extrême fertilité. Il est coupé par trois rivieres, qui tirent leurs sources des montagnes voisines. La premiere, qui est aussi la plus considérable, s'appelle la *Riviere de Laurent*, (*de Laurens-Rivier*). Elle prend sa source sur la montagne qu'on appelle *Retourne* (1) ; nom qui lui a été donné à cause d'un sentier qu'on y trouve pour aller à la Colonie de *Drakenstein*. Ce chemin fait tant de tours & de detours, à cause des précipices & des rochers qui empêchent le passage, qu'il semble souvent qu'on *retourne* sur ses pas.

Près de sa source son lit est bordé de part & d'autre par des arbres & des buissons, qui garantissent si bien ses eaux contre les rayons du soleil, qu'elles sont très-froides pendant toute l'année ; & même elles

(1) En Hollandois, *Keer-weder.*

elles conservent si bien leur fraîcheur, que si l'on a soin d'en mettre dans un vase éloigné du soleil avant neuf heures du matin, on est sûr de l'avoir fraîche toute la journée.

Cette riviere se déborde assez souvent dans la saison pluvieuse, & reste quelquefois à sec pendant les chaleurs. Peur remédier à ce double inconvénient, *Adrien van Stel*, qui étoit un homme très-ingénieux, fit creuser un bassin large & profond au pied de la montagne, pour recevoir la plus grande partie des eaux qui tomboient de ce côté. Par ce moyen il empêchoit qu'elles n'inondassent ses terres durant les pluyes ; il leur en fournissoit comme il le jugeoit à propos pendant la sécheresse. Il creusa un large canal depuis ce bassin jusques à une maison qu'il avoit dans ces quartiers-là : après que ce canal avoit donné de l'eau à cette maison, il la conduisoit à un moulin qu'il avoit dans le *Stellenbosch* propre. Non seulement il y mouloit tout le blé dont il avoit besoin ; mais encore il obligeoit la plûpart des serviteurs immédiats de la Compagnie, d'y aller moudre ; de cette maniere il tiroit un grand profit. Ce canal alloit se rendre dans la premiere riviere, qui après avoir baigné le

le pied de la montagne *aux Brebis* (1), se décharge dans la *fausse Baye*. Cette riviere a pris son nom d'un Européen nommé *Laurent*, qui s'y est noyé avant cet accident elle s'appelloit la *seconde riviere :* c'étoit celle qui se nomme aujourd'hui la riviere de *Stellenbosch*, qui avoit le nom de premiere.

A son embouchure, qui est très-large, il y a une quantité prodigieuse de poissons de mer, dont les habitans du voisinage profiterent pendant long-tems. Nous aurons occasion de dire tout-à-l'heure, comment ils furent privez de ce bénéfice, & comment ils rentrerent dans leurs droits

Les deux autres rivieres qui arrosent la *Hollande Hottentotte*, sont beaucoup plus petites que la premiere, & n'ont encore reçu aucun nom. Elles prennent aussi leur origine sur les montagnes, & se déchargent dans la *fausse Baye*.

On ne trouve dans aucune de ces trois rivieres, que du poisson de mer ; il n'y en paroît jamais d'autre. Je conjecture que le poisson de riviere n'y sçauroit vivre, parceque le cours de ces rivieres n'est que de peu d'heures. En second lieu, le fond

(1) En Hollandois, *Schapen-Berg*.

fond en eſt pierreux & inégal : enfin leurs eaux ſont très-ſubtiles.

VIII. LA Famille *Van der Stel* avoit trouvé ce Pays ſi beau, qu'elle s'y étoit approprié une immenſe étendue de terrein, dont elle a joui pendant un tems très-conſidérable. *Adrien* tiroit de très-grands profits des champs, des vignes & des Jardins, qu'il y avoit cultivez. Tout ce quartier étoit couvert de ſes troupeaux de gros & de menu bétail; ſes bœufs montoient à plus de douze cens piéces, & ſon menu bétail alloit au-delà de vingt mille. Les terres qu'il y poſſédoit avoient plus d'étendue que les dix-ſept Provinces des Pays-Bas; puiſque de l'Eſt à l'Oueſt elles comprenoient plus de trente lieues, & qu'elles venoient aboutir à la *Terre de Natal*. Il avoit fait conſtruire un grand nombre d'édifices pour retirer ſes troupeaux, ſes vins, ſes grains, & ſes Domeſtiques. Il y avoit des maiſons pour l'Eté, & des maiſons pour l'Hyver. Il éleva ſur le bord de la riviere de *Laurent* un Château, qu'il fut obligé de démolir dans la ſuite à ſes propres dépens, par ordre des Directeurs de la Compagnie.

Avant ce revers il pouſſoit ſi loin la tyranie, qu'il ne vouloit pas même ſouffrir que perſonne poſſédât un pouce de terre

dans

dans ce quartier. Il obligea un nommé *Hertog*, Jardinier de la Compagnie, de lui faire un billet de vente pour un morceau de terre qui avoit été accordé à cet homme & à ses héritiers. Le Contrat portoit, qu'il avoit volontairement vendu à Mr. *Adrien der Stel* cette terre pour une certaine somme qu'on sçait très-bien au Cap n'avoir jamais été payée. Mais enfin *Adrien van der Stel* fut rappellé en Hollande pour y rendre compte de son injuste administration. Ses extorsions & ses pratiques furent trouvées si odieuses, que tous les biens qu'il avoit, soit au *Cap*, soit dans la *Hollande Hottentotte*, furent confisquez au profit de la Compagnie. Les terres qu'il y possédoit furent vendues à des Bourgeois du Cap, & le produit entra dans les coffres de la Compagnie.

Au milieu de la *Hollande Hottentotte* s'éleve une montagne qu'on appelle la montagne *aux Brebis*. Toute l'année elle est couverte de pâturages & de troupeaux qui paissent. *Adrien van der Stel* y entretenoit un très-grand troupeau : il avoit même eu dessein de bâtir sur son sommet une superbe Maison de plaisance, d'où il auroit pu voir les vaisseaux entrer & sortir de la baye de la *Table*, & distin-

guer

guer à leurs pavillons de quelle Nation ils étoient. Mais ſon rappel rompit ſes meſures, & fit aller en fumée tous ſes projets.

IX. AU Nord de la *Hollande Hottentotte*, à une lieue de la mer, dans la vallée du *Bœuf marin* (1), il y a un petit Lac qui a environ une lieue de circonférence. Cette vallée & ce lac ont tiré leur nom d'un animal amphibie qu'on y voyoit autrefois très-communément, & que les Hollandois appellent *Bœuf marin*, (*Zee-Koe*) : mais les Naturaliſtes le nomment *Hippopotam*; c'eſt-à-dire, *Cheval Marin*. Il croît dans ce lac une ſi grande quantité de joncs, & ils s'élevent ſi fort hors de l'eau, qu'on ne peut voir au-delà, à moins qu'on ne ſoit aſſez éloigné. Les canards ſauvages, & un grand nombre d'autres gros oiſeaux, habitent entre ces roſeaux, y pondent leurs œufs, & y élevent leurs petits avec toute la ſureté poſſible.

La violence des vents fait quelquefois enfler ſi extraordinairement les flots de la *fauſſe Baye*, que cette vallée eſt toute couverte des eaux de la mer, qui apportent avec elles une grande quantité de poiſſon.

(1) En Hollandois, *Zee-Zoe Valley*.

poiſſon. L'eau du lac eſt naturellement très-douce ; mais ces inondations la rendent fort ſalée, & elle conſerve cette ſalure aſſez long-tems. La mer en ſe retirant y laiſſe toûjours beaucoup de poiſſon, qu'on prend aiſément, ſoit avec la ligne, ſoit avec le filet ; mais il ne ſçauroit y vivre long-tems. Au mois de Novembre 1710. il y eut au Cap un vent de Sud-Eſt ſi furieux, que les eaux de cette baye furent pouſſées à une hauteur prodigieuſe. L'eau jetta ſur les terres une ſi grande quantité de poiſſon, que les habitans des environs n'en purent pas ramaſſer la milliéme partie.

X. LA *fauſſe Baye* eſt formée, comme je l'ai dit ci-deſſus, par une chaîne de montagnes qui la borde de tous côtez. Celles qui ſont à l'Eſt ſont appellées *les Montagnes de la Hollande Hottentotte.* Elles ſont plus hautes que celle de la *Table.* On y découvre auſſi, pendant que les vents Sud-Eſt ſoufflent, un nuage blanc. On appelle *Hanglip*, la montagne qui termine la baye de ce côté-là. On lui a donné ce nom, qui ſignifie *lévre pendante ;* parcequ'effectivement elle reſſemble à une lévre qui pend ſur le menton.

La *fauſſe Baye* a dix lieues de circonférence.

férence. D'abord l'on s'étoit imaginé que le fond en étoit pierreux, & que par conséquent on ne pouvoit y jetter l'ancre. Mais ayant découvert que c'étoit un préjugé, on donna à cette baye le nom de *Fausse* (*Falzo*). En 1709. un Capitaine très-expérimenté, qui servoit sur les vaisseaux de la Compagnie, examina la baye avec beaucoup de soin, par ordre du Gouverneur *Louis van Assemburg*; & après des expériences réitérées il trouva que le fond en étoit très-bon pour l'encrage. A la vérité, les vaisseaux ne sçauroient s'y mettre à couvert des vents de Sud-Est : on y a vu très-souvent des ancres & des cables brisez par la fureur des tempêtes.

Au milieu de cette baye, il y a un grand rocher qui s'éleve fort au-dessus de l'eau. C'est-là que se retirent une grande quantité d'oiseaux de mer, qui y sont fort en sureté. C'est sans doute ce rocher, qui avoit servi de fondement au bruit qui s'étoit répandu sur cette baye. On le nomme *de Witte Klip*, c'est-à-dire, *l'Ecueil blanc*. On pêche dans cette baye une si grande quantité d'excellens poissons, qu'elle pourroit aisément en fournir toute la Colonie, si l'on avoit soin de ménager cette pêche. J'y ai souvent fait des parties avec

avec quelques amis ; & nous en sommes revenus avec des prises si abondantes, qu'il nous faloit un chariot traîné par huit bœufs, pour les faire transporter chez nous ; encore avoient-ils de la peine à tirer la voiture. Je me rappelle qu'un jour nous prîmes douze cens grosses aloses, une grande quantité de poissons qui ressemblent à des harangs, des dorades, & d'autres poissons semblables. Au Printems surtout on en voit une grande abondance à l'embouchure des rivieres de *Stellenbosch* & de celles de la *Hollande Hottentotte*, qui viennent se rendre dans la baye: mais l'endroit où il y en a le plus, est un lieu appellé *de Visch-Hoek*, (c'est-à-dire, *le Coin au Poisson*) précisément au-dessous du roc nommé *Hang-lip*. La Compagnie y a eu pendant long-tems une Poissonnerie, pour fournir de poisson ses Esclaves du Cap : car il semble qu'ils aiment mieux le poisson salé que le ris, le pain & la viande. On comprend sans peine, qu'elle en tiroit un grand profit. Les choses resterent sur ce même pied, jusqu'à ce que par les pilleries de ceux qui en avoient la direction, la Compagnie fut obligée d'abandonner cette pêche. On faisoit monter les frais plus haut qu'ils ne montoient effectivement, & en

même

même tems on ne fournissoit que méchant poisson pour les Esclaves. Cette mauvaise nourriture leur causa des maladies dont plusieurs moururent. Quelques particuliers qui souhaitoient de profiter de cette pêche, ne négligerent rien pour augmenter & pour exagerer ces inconvéniens. Dès que la Compagnie l'eût abandonnée, le Gouverneur *Adrien van der Stel* fit élever sur cette baye une Poissonnerie, s'empara des filets de la Compagnie, & employa à son usage tous les ustensils & les bateaux. Par-là il trouva le moyen de fournir sa famille & ses Esclaves de poisson, & d'en tirer de grands profits. Son Pere *Simon van der Stel* avoit déjà bâti une Poissonnerie derriere les montagnes *de pierre*, & son frere *François* en avoit une entre la riviere de *Stellenbosch*, & celle de *Laurent*. Dès-lors le droit ancien & incontestable que les Bourgeois du Cap avoient de pêcher autour de cet endroit-là, leur fut contesté : on employa la force pour les empêcher d'en jouïr. *François van der Stel* faisoit chasser par ses gens tous les Bourgeois qui venoient pêcher dans les endroits que j'ai nommez, ou aux environs; & même, s'ils s'obstinoient à y venir, il les faisoit charger de coups. Enfin il parut un Arrêt du Gouverneur, portant

portant défenſe à tous ceux qui n'auroient pas portion dans les Poiſſonneries, de pêcher ailleurs que dans la baye de la *Table*. Mais comme cette défenſe étoit extrêmement préjudiciable aux Bourgeois du Cap, ils s'adreſſerent à la Compagnie pour en obtenir la révocation.

XI. PRE'S de la Poiſſonnerie, ſur le bord de la mer, il y avoit dans les commencemens un Fort quarré de terre, défendu de quatre piéces de canon. C'étoit pour mettre à couvert l'habitation contre les attaques des Hottentots, & pour avertir le Cap de l'approche de quelque ennemi étranger. D'abord les Hottentots, qui n'avoient aucune idée des effets du canon, faiſoient ſouvent des excurſions ſur les terres dont les Hollandois s'étoient emparez. Mais voyant que la Colonie s'augmentoit, & que leurs arcs, leurs fléches, & leurs autres armes ne pouvoient pas entrer en comparaiſon avec les armes à feu, il y eut pluſieurs Nations qui firent une alliance étroite avec les Hollandois. Depuis ce tems-là ils ſont reſtez tranquilles; & bien-tôt n'ayant plus rien à craindre de la part d'aucun ennemi étranger, on tranſporta les canons à la Citadelle du Cap, & on démolit le Fort, dont il reſte à peine aujourd'hui la moindre trace.

XII.

XII. Le quartier de *Moddergat*, c'est-à-dire, du *Trou bourbeu*, a pris son nom des eaux, qui y restant pendant un tems considérable après la pluye, en rendent les chemins impratiquables. Il est situé au Nord de la *Hollande Hottentotte*, entre le quartier de *Stellenbosch* & la riviere de ce nom.

Le terroir y est très-fertile, les maisons y sont nombreuses & belles. L'Art & la Nature y brillent autant que dans les autres Colonies. Les pâturages surtout y sont excellens.

La surface de la terre n'y est point unie ; tout ce quartier est rempli de hauts & de bas, qui ne contribuent pas peu à en diversifier la vue.

XIII. Toutes les terres y sont parfaitement arrosées par la riviere de *Stellenbosch*, & un grand nombre de ruisseaux qui s'y déchargent. Dans les saisons même les plus arides, ils ne sont point à sec. Mais il leur arrive assez souvent de se déborder pendant les saisons pluvieuses.

Il n'y a aucun de ces ruisseaux, qui jusqu'à présent ait reçu de nom. Les Européens du Cap ne se mettent point en peine de leur en chercher : ils attendent que quelque événement considérable leur en fournisse l'occasion. Mais lorsqu'il s'y sera noyé quelqu'un, ou qu'il y sera arrivé quelque

quelque chose de tant soit peu remarquable, ils ne manqueront pas d'en tirer le nom dont ils ont besoin.

Deux de ces ruisseaux surtout se débordent pendant les mois de Juin & de Juillet, à un tel point, que tout commerce entre les habitans est suspendu pour un tems considérable : souvent même ils ont peine à sortir de chez eux. Cet inconvénient leur cause de grands dommages. Quelquefois ces débordemens sont si soudains & si violens, qu'ils entraînent une grande quantité de menu bétail, avant qu'on ait pu y apporter du remede. Quoiqu'il fût assez facile de construire des ponts propres à prévenir la plûpart de ces incommoditez, & que même ni l'argent, ni le bois ne leur manque point ; cependant on ne sçauroit leur persuader d'employer un remede si naturel.

XIV. LE quartier du STELLENBOSCH *propre* n'est ni moins fertile, ni moins agréable, que ceux dont nous venons de parler. Les collines en sont couvertes de bois à bruler ; mais elles n'en produisent point qui soit propre à bâtir. Sur le sommet des montagnes il croît une grande quantité d'herbes excellentes, & de fleurs qui brillent des plus belles couleurs : mais les habitans ne se mettant guéres en pei-

ne de les amasser, elles servent de nourriture au bétail. Il y a quelques-unes de ces herbes qui sont fort extraordinaires : j'ai même tout lieu de croire qu'elles ont des propriétez qui, si elles étoient connues, pourroient être d'un usage merveilleux pour le genre-humain.

Les vallées sont ornées de champs, de vignes & de jardins; & forment un coup d'œil si charmant, qu'on ne se lasse jamais de les regarder.

Ce quartier est situé au Nord du *Moddergat*, & au Sud du quartier de *Botelary* & des montagnes du *Tigre*. Celles qui portent son nom (1), le bornent à l'Est.

XV. LES montagnes de *Stellenbosch* sont les plus hautes de toutes celles qu'on trouve au voisinage, & ressemble beaucoup, soit pour leur hauteur, soit pour leur forme, à la montagne de la *Table*. Pendant que les vents de Sud-Est régnent, elles sont couvertes, comme celle-là, d'un nuage blanc. Mais ces vents s'y font sentir tout différemment que dans la vallée de la *Table*. Là ils soufflent jour & nuit, & ils ne sont tranquilles que pendant deux heures, une heure avant le midi, & une heure environ le minuit : au-lieu que sur les

(1) *Stellenbosch-Bergen.*

les montagnes de *Stellenbosch* ils baissent sur le soir, & restent parfaitement tranquilles jusqu'après minuit. Ici ils ne régnent jamais tout à la fois, & en même tems, des vents contraires; ce qui est très-ordinaire dans la vallée de la *Table*, où se disputant pour ainsi dire la victoire, ils causent souvent de furieux ouragans & d'horribles tourbillons.

La riviere de *Stellenbosch* prend sa source sur ces montagnes, & s'accroît dans son cours en recevant les divers ruisseaux qui arrosent le *Moddergat*; elle va se décharger ensuite dans la *fausse Baye*. Son fond est couvert de cailloux. L'on n'y trouve que du fretin, comme d'une espece d'anguilles, & des petits poissons tels que sont les éperlans ou les melettes. Près de son embouchure les poissons sont plus grands, & on y trouve quelquefois du poisson de mer.

La Colonie avoit construit un pont sur cette riviere: mais il étoit si étroit & si mal étendu qu'un chariot ne pouvoit y passer sans danger. Un riche particulier du voisinage, qui avoit à cœur l'intérêt du Public: sensible aux malheurs fréquens que la mauvaise construction de ce pont occasionnoit, offrit au Conseil de *Stellenbosch* d'en bâtir à ses propres frais

un autre, également ſpacieux & commode. On s'imagine aiſément que l'offre fut acceptée, à condition cependant qu'il ne pourroit jamais exiger de pontenage d'aucune perſonne qui voudroient profiter de ſon pont. Cer ouvrage fut exécuté, comme il avoit été propoſé, & aujourd'hui il eſt en très-bon état. Ce généreux fondateur ſe nommoit *Jean-George Grimpe:* ſon nom mérite d'être conſervé.

Pendant qu'*Adrien van der Stel* étoit Gouverneur du Cap, il éleva auſſi ſur cette riviere, aux dépens de la Compagnie, un beau & large pont, pour ouvrir la communication avec les terres qu'il avoit dans la *Hollande Hottentotte.* Pendant ſon Gouvernement ce pont a été très-bien entretenu: mais depuis ſa diſgrace on l'a abſolument négligé, enſorte qu'actuellement il eſt près à tomber en ruine, ſi l'on n'y remédie promptement. Ces réparations ne demanderoient pas de grandes dépenſes: cependant, malgré l'utilité que le Public en retireroit, il ne paroît pas qu'on y penſe. Peut-être eſt-ce la haine générale qu'on a encore au Cap pour la mémoire de ce Gouverneur, qui eſt cauſe de cette négligence, Apparament, dès que le pont ſera tombé, la Colonie en fera faire un autre.

XVI.

XVI. LES bords de cette riviere sont ornez de plusieurs magnifiques Campagnes, & en général tout ce quartier est rempli de maisons également commodes & belles. L'Art & la Nature y ont déployé leurs trésors, & la Colonie est dans la situation la plus florissante.

Mais entre toutes les maisons du *Stellenbosch propre*, il n'y en a point qui soit ni plus belle, ni plus commode, ni mieux située qu'une qui appartenoit autrefois à un Ministre de la Colonie nommé *Pierre Kalden*. Les champs & les vignes qui l'environnent, & qui en dépendent, sont très-fertiles. Les jardins sont embellis de tout ce que le Cap peut produire de plus beau, soit en fleurs, soit en fruits. Les vins qui y croissent, sont très-excellens. Il y a outre cela beaucoup de chasse, & la pêche y est très-abondante, parcequ'elle est située sur le bord de la mer. En un mot, cette Terre étoit digne du choix d'un Ecclésiastique. Mais la maniere dont Mr. *Kalden* l'a obtenue ne me paroît pas lui faire beaucoup d'honneur. Un certain *Guillaume du Toit*, Ancien de son Eglise, ayant trouvé cette Terre fort à son gré, pria le Ministre de la demander pour lui au Gouverneur *Adrien van der Stel*: mais le Ministre jugea plus à propos

de la demander pour lui-même, & l'obtint. Il en jouït jusques en 1707. que la Compagnie ordonna à tous ses serviteurs immédiats de se défaire de toutes les terres qu'ils possédoient. Ce Ministre, qui, comme tous les autres Ecclésiastiques qui desservent les Eglises du Cap, étoit au nombre des serviteurs immédiats, vendit la Terre, dont il tira vingt mille florins.

J'ai demeuré dans le quartier de *Stellenbosch* pendant fort long-tems, en qualité de Sécretaire des Colonies de *Stellenbosch* & de *Drakenstein;* & c'est avec beaucoup de plaisir que je saisis cette occasion de témoigner publiquement les obligations que j'ai à quantité de personnes de ce canton, pour les faveurs que j'en ai reçues pendant le séjour que j'y ai fait. Comme on sçavoit que je travaillois à l'Histoire des Hottentots, à celle de la Colonie, aussi-bien qu'à l'Histoire naturelle du Pays, chacun s'empressoit à m'aider dans mes recherches.

Avant que de passer outre, je dois dire un mot d'un lion furieux, qui de mon tems a fait de grands ravages dans le *Stellenbosch*. Tous les efforts qu'on avoit fait pour délivrer le Pays d'un ennemi si terrible, avoient été inutiles. Un Esclave de *Ceylan*, appellé pour cette raison *Jean de*

de Ceylan, le tua. Cet Esclave ayant remarqué que l'animal suivoit pour l'ordinaire une certaine route, chargea un fusil, & le braqua de maniere qu'il ne pouvoit pas aisément être remué. Ayant pris ensuite une corde, il en attacha un bout à la détente, & l'autre à une piéce de chair qu'il plaça à la bouche du fusil. Dès que tout fut ainsi disposé, il se retira. Le lion passant auprès de cet appas, le saisit: ce mouvement lâcha le chien, fit partir le coup, & tua l'animal sur la place: c'étoit le 12. Decembre 1702. Le lendemain l'Esclave le mit sur un chariot, & l'envoya à la Maison de Ville de *Stellenbosch*. Il fut ordonné qu'on dépouilleroit le lion de sa peau, pour être envoyée au Gouverneur *Van Assemburg*, afin qu'il donnât les vingt-cinq florins assignez à ceux qui tuent au Cap un animal féroce.

XVII. LE quartier le plus septentrional de la Colonie de *Stellenbosch*, est celui qui se nomme *Bottelary*. Le quartier de *Stellenbosch* le borne au midi: il y a le *Drakenstein* à l'Est & au Nord-Est: au Nord, la riviere du *Banc des Moules*; & la *Tête de Stellenbosch* à l'Ouest. Dans ce seul quartier on amasse plus de foin que dans tout le reste du Cap ensemble. Dans presque tous les autres en-

droits, l'herbe se consume sur le pré.

XVIII. LA montagne qui sépare ce quartier de celui de *Drakenstein*, se nomme la montagne *des Chevaux* (1), parce-qu'auparavant elle nourrissoit beaucoup de chevaux sauvages. C'est le seul endroit, qui dans tout le *Bottelary* mérite proprement le nom de montagne.

Il y a cependant un autre monticule, qu'on nomme la montagne de *Josse* (2), à cause d'un nommé *Josse* qui y a le premier habité : mais elle est si basse, qu'on ne peut la mettre au nombre des montagnes. Il y a sur cette colline une grande quantité de vignes & de vergers, qui rapportent un grand profit aux propriétaires.

Le Compagnie avoit autrefois dans ce quartier diverses Fermes pour élever des bestiaux, dont le soin & l'administration étoient commis à ceux qui possédoient des terres dans le voisinage. Mais ces Fermiers trompoient & fraudoient si étrangement la Compagnie, qu'elle s'est résolue à vendre toutes ces terres.

XIX. L'EAU de pluye qui croupit dans les petits lacs & dans les fossez de ce District,

(1) En Hollandois, *Paarden-Berg*.
(2) *Joosten-Berg*.

Diſtrict, devient ſomache pendant les chaleurs de l'Eté ; & même, ſi elle n'eſt pas rafraîchie de tems en tems, elle devient auſſi ſalée que l'eau de mer. Les habitans ſont cependant quelquefois obligez de faire uſage d'une ſi mauvaiſe boiſſon, faute d'en avoir de meilleure. Le bois n'y eſt pas plus abondant que l'eau : on n'y brule que des buiſſons & du petit bois. La Compagnie, en diſtribuant les terres, ordonna aux particuliers d'entretenir une certaine quantité d'arpens de bois, ſous peine aux contrevenans de voir leurs biens confiſquez. Quelque formel que fût cet ordre, il n'a point été executé juſques ici. La Compagnie cependant y a planté beaucoup de chênes qui ont très-bien réuſſi : mais il y a une défenſe très-expreſſe contre tous ceux qui gâteront ces arbres, ou même qui en couperont une ſimple branche, ſans une permiſion formelle. Quiconque y eſt attrapé eſt fouetté ſans remiſſion par la main du Bourreau.

Il y a quelque tems qu'un riche Bourgeois du Cap s'étant accordé pour une une petite ſomme d'argent, avec un des Serviteurs de la Compagnie, coupa beaucoup de branches d'un demi-millier de jeunes chênes de ce quartier. Il ne fut pas

fouetté publiquement, suivant l'Ordonnance : on le mit seulement en prison, & il y resta jusqu'à ce qu'il eût payé une amende de cent écus. Le serviteur de la Compagnie fut banni, & envoyé à l'Isle de *Robben* pour le reste de ses jours.

CHAPITRE III.

Description Topographique des Colonies de DRAKENSTEIN, & de WAVEREN.

I. *Quelle Nation habite le Quartier de* Drakenstein. II. *D'où il a pris ce nom.* III. *Situation de cette Province, & sa division.* IV. *Etat de cette Colonie, & son Gouvernement.* V. *De la premiere partie du* Drakenstein, *son terroir, son air, ses eaux & ses montagnes.* VI. *De la Riviere de la* Montagne. VII. *Des Chemins, & des Campagnes qu'il y a auprès de cette Riviere.* VIII. *De l'Eglise.* IX. *D'une espece de Marché.* X. *Terres situées entre l'Eglise & la Vallée du* Charron ; *la Tour de* Babylone. XI. *Montagne de la* Perle. XII. *De la Vallée du* Charron. XIII. *De la Vallée & du*




Groote Gat
Warm Bad
SOESEQUAS
Koe Bergen
T LAND
Riebeeks Casteel
Riebeeks Valey
Ian Botma
Dirk Coetsee
Pieter vander Byl
Jacob vander Heyden
Pieter Robbertse
OBIQUAS
Jonker Frans vander Stel
Paarden Berg
Riv.
Wagemakers Valey
François du Toit
Wey Landen
De Paarleberg
De Babiloonsche Tooren
Louis le Grand
Pieter vander Byl
De Berg Riv.
De Heer Jan Mesins
Kerk
Simons Valey
Abraham Villiers
Iacob van As
De Stellenbossche Bergen
Sorgvliet
CARTE des COLONIES de DRAKENSTEIN et de WAVEREN
7. Duytsche Myley van 16. in een Graad.
7. Lieues d'Allemagne de 15. au Degré.

du Château de Riebeek. XIV. *Les* Vingt-quatre Rivieres. XV. *Montagne du* Miel. XVI. *De celles du* Piquet. XVII. *De la Colonie de* Waveren, *de son nom & de sa situation.* XVIII. *Etat de la Colonie, & son Gouvernement.* XIX. *Montagne du* Sable rouge, *& la* Terre-noire. XX. *De ses Eaux minérales.*

I. LA Colonie de DRAKENSTEIN fut fondée en 1675. sous le Gouvernement de *Simon van der Stel.* Dans ces tems fâcheux, grand nombre de François, perſécutez en France pour leur Religion, chercherent en Hollande un aſyle qui leur fut généralement accordé. Les Etats-Généraux, perſuadez que ces infortunez pourroient mener au Cap une vie auſſi douce que la peuvent eſpérer des perſonnes qui ont été obligées d'abandonner leur patrie, les recommanderent à la Compagnie, qui les fit conduire à ſes fraix juſques au Cap. Ce quartier leur fut aſſigné. Ils trouverent divers Artiſans & Ouvriers, qui ayant fini le tems de leur engagement avec la Compagnie, s'étoient retirez de ſon ſervice, & y avoient déjà cultivé quelques terres. Aujourd'hui néanmoins, la plûpart de ceux qui ha-

bitent le *Drakenſtein* ſont d'origine Françoiſe : on en trouve cependant pluſieurs qui ſont d'extraction Allemande.

II. LE P. *Tachard* dit (1) que cette Colonie fut d'abord appellée *Hellen-Bock*. Quoique le fait ne fût pas fort conſidérable, je n'ai pas laiſſé de me donner des ſoins pour découvrir la vérité. Mais ſi jamais le *Drakenſtein* a porté ce nom, il faut qu'on en ait abſolument perdu la mémoire.

Ce fut *Simon van der Stel* qui donna à cette Colonie le nom qu'elle porte, pour faire honneur au Baron de *Rheede*, Seigneur de *Drakenſtein* dans la Province de Gueldre. Ce Seigneur avoit été envoyé en 1685. par la Compagnie aux Indes, en qualité de Commiſſaire & de Contrôleur-Général, pour examiner l'état des affaires, & faire les changemens qu'il jugeroit à propos. Il vint au Cap avec ces pleins-pouvoirs. *Van der Stel* ne négligea rien pour faire ſa Cour à un homme dont il redoutoit l'examen. Il réuſſit ſi bien ; quelque voye qu'il ait employée pour cela, que malgré ſes malverſations, ce Seigneur le confirma dans ſon Gouvernement, & jugea que tout ce qui avoit été fait

(1) *Voyage de Siam*, Livre II. pag. 94.

fait jusqu'alors, étoit avantageux aux vues de la Compagnie. Le P. *Tachard* arriva au Cap, dans le tems que le Baron de *Rheede* y étoit.

III. CETTE Province est bornée au Sud par la montagne *Retourne*, ou *du Retour*. (1). Du côté de l'Est, une longue chaîne de montagnes qu'on nomme les monts de *Drakenstein*, lui servent comme de barriere. Au Nord-Ouest elle s'étend jusqu'à la Baye de *Saldanha*, ainsi appellée d'un Capitaine qui en y périssant lui a donné son nom. La montagne des *Chevaux* la termine à l'Ouest.

Ce quartier de Pays est d'une plus grande étendue que les XVII. Provinces. Il peut se diviser en trois parties. La premiere sera renfermée entre la montagne *Retourne*, au Sud; & l'Eglise, qui est presque au milieu de la Colonie & environ à quartorze lieues du *Cap*, au Nord. L'espace renfermé entre l'Eglise & la vallée du *Charron* (2) au Nord-Ouest, formera la seconde partie. La derniere sera composée de la vallée de *Riebeek*, & du Château de même nom (3), des *Vingt-quatre Rivieres*,

(1) *De Berg. Keer-weder*, en Hollandois.
(2) En Hollandois, *Wagenmakers-Valey*.
(3) *Riebeeks-Valley*, & *Riebeeks-Kasteel*.

vieres (1), des Monts du *Miel* (2), de ceux du *Piquet* (3) & d'autres Montagnes hautes, qui quoique hors des bornes propres de la Colonie, ne laissent pas d'y ressortir.

IV. QUELQUE étendue qu'ait cette Colonie, elle n'a proprement ni Villages, ni Maison publique où puissent s'assembler ses Magistrats, qui se rendent pour cet effet à *Stellenbosch*, où ils siégent avec ceux de ce bourg. Le Bailli des deux Colonies est toûjours Président de cette Chambre. Une Eglise & un moulin à eau sont les seuls bâtimens publics qui s'y trouvent. On n'y rencontre que des maisons éparses çà & là; mais on n'y trouve point de ces beaux bâtimens de parade, qui se voyent au *Cap*. Les Réfugiez eurent beaucoup de peine pour s'établir, & furent obligez de faire des dettes, dont ils ne sont pas même tout-à-fait délivrez. Une chambre pour se loger, une étable pour leur troupeau, voilà quelles sont leurs maisons. En échange, leurs terres sont excellentes, & ils en tirent bon parti.

V.

(1) *De vier en twintigh Rivieren.*
(2) *De Honing-Bergen.*
(3) *De Piquet-Bergen.*

V. QUOIQUE la partie du *Drakenstein*, qui est entre la montagne *Retourne* & l'Eglise, soit pierreuse & coupée de montagnes, elle ne laisse pas de produire en abondance tout ce que peut produire le *Cap*. L'air y est sain, & les eaux également bonnes & abondantes. En passant sur une des montagnes du *Drakenstein*, avec quelques amis pour nous aller divertir chez les Hottentots, nous lui donnâmes le nom de montagne *Pénible* (1); nom qui nous parut très-propre à marquer la difficulté & le danger qu'on court en y voyageant. Elle est extrêmement haute, & si roide, que pour y monter on est obligé de faire des tours & des détours qui ne finissent point. Dans plusieurs endroits le chemin est même si étroit, que les chevaux ont de la peine à y passer : souvent on se voit environné de précipices si dangereux, qu'on risqueroit beaucoup si l'on n'avoit la précaution de metre pied à terre.

Les montagnes de ce quartier sont, comme la plûpart de celles qui environnent le *Cap*, couvertes de neige pendant les mois de Juin & de Juillet, qui sont les deux mois d'Hyver dans ce Pays-là. Quelquefois

(1) En Hollandois, *Moeijlyken-Berg*.

Quelquefois cette neige s'y conserve jusqu'au milieu d'Août, ou au commencement de Septembre. En fondant elle fournit si abondamment de l'eau au plat-pays, qu'on n'y en manque dans aucune saison de l'année.

VI. NON loin de la montagne *Pénible*, sort une riviere qui a reçu le nom de riviere *de la Montagne* (1). Après avoir arrosé la plaine, elle va passer près de l'Eglise, & reçoit dans son cours divers ruisseaux qui en font une riviere considérable. On voit un grand nombre de très-belles Fermes sur ses deux bords. Elles sont très-fertiles, & éloignées les unes des autres d'une lieue, ou d'une demi-lieue tout-aumoins; cependant les propriétaires se plaignent d'être trop à l'étroit, & de n'avoir pas assez de pâturage pour nourrir leurs troupeaux. Le Lecteur peut juger par-là quelle multitude ils en possédent.

La Colonie a depuis long-tems une bonne somme d'argent, destinée à faire quelque ouvrage utile au Public; cependant on ne s'est point encore mis en devoir de bâtir un pont sur cette riviere. Rien ne seroit néanmoins plus nécessaire: il y

(1) En Hollandois, *Berg-Rivier*.

il y eſt déjà péri pluſieurs perſonnes qui ont voulu en tenter le paſſage en Hyver, & à peine ſe paſſe-t-il une année qu'il n'y arrive quelque malheur. Il eſt vrai que pendant l'Eté, c'eſt-à-dire, depuis le mois d'Octobre juſqu'à celui d'Avril, l'eau y eſt ſi baſſe quelle vient à peine juſqu'aux genoux : mais en Hyver elle ſe déborde, & inonde les campagnes voiſines. Souvent même elle coupe toute communication, & empêche les habitans d'aller entendre le Sermon.

VII. EN allant de la montagne *Retourne* à l'Egliſe, on laiſſe à droite une Terre, & un beau & grand vignoble, qui remplit preſque toute l'eſpace qu'il y a entre les montagnes de *Drakenſtein*, & la riviere de la *Montagne*. A gauche on voit un chemin qui conduit à *Stellenboſch* : il eſt ſi dangereux, que les habitans du voiſinage lui ont donné les nom de *Bangenboek*, c'eſt-à-dire, *Lieu d'angoiſſe*. On y voit ſouvent des lions, des tigres, & d'autres animaux ſemblables : outre cela, il eſt eſcarpé, raboteux & étroit, & paſſe par des endroits environnez de précipices affreux. Il n'y a point, dans tout le Cap, de route où l'on coure plus de riſque, principalement lorſqu'on eſt à cheval : car alors, quelque douce que puiſſe être naturelle-

naturellement votre monture, elle rue, ſaute, ſe cabre, ſouvent même elle ſe jette dans un précipice, à l'approche d'une de ces bêtes féroces.

Quelque incommode & dangereux que ſoit ce chemin, on y a fait la plus magnifique Maiſon de campagne qu'il y ait dans tout le Cap. Elle eſt egalement belle & commode : à ces deux égards, elle ſurpaſſe tout ce qu'il y a de plus beau en Afrique. Son poſſeſſeur n'ajoute pas peu de luſtre à toutes ces beautez : elle appartient à Mr. *Jean Mulder*, Bailli ou *Land-Droſt* des Colonies de *Stellenboſch* & de *Drakenſtein*, qui eſt peut-être l'homme le plus accompli à tous égards qu'il y ait dans cette partie du monde. Cette Maiſon de campagne ſe nomme *Sorgvliet*, nom qui ſignifie un ſéjour tranquille, où l'on ſe retire pour fuir les ſoucis & les embarras de la vie. Il y a ſur ce chemin & aux environs diverſes autres Campagnes. On y a découvert tout auprès, il y a quelque tems, une mine de cuivre & d'argent. Les échantillons qu'on envoya aux Directeurs de la Compagnie en Hollande, promettoient beaucoup : cependant ils n'ont point trouvé à propos d'y faire travailler. Mais l'article des mines eſt aſſez important, pour occuper un Chapitre exprès dans cet Ouvrage.

Si

Si l'on continue à marcher du côté de l'Eglise, on passe à côté de deux très-jolies Campagnes, dont l'une appartient au Bourguemestre *Jacob van As*, & l'autre au Bourguemestre *Abraham Villiers*. Ensuite on vient à la vallée de *Simon*. C'est Mr. *Jean Blesius*, Fiscal indépendant du *Cap*, qui lui a donné ce nom, pour faire sa cour au Gouverneur *Simon van der Stel*, qui la lui avoit accordée. Pendant longtems il en a tiré un fort bon revenu. Mais la Compagnie ayant, en 1707. fait défense par un Arrêt à tous les serviteurs qu'elle a au Cap, de faire aucun négoce ni en vin, ni en blé, ni en bestiaux, afin de laisser ce commerce aux Bourgeois, Mr. *Blesius* a vendu cette Terre à un de ses Domestiques Favoris, pour la somme de vingt-quatre mille florins payables dans douze ans, chaque année deux mille florins. La maison est bâtie au-delà de l'Eglise.

VIII. L'EGLISE de *Drakenstein* est presque au milieu de cette Colonie, & environ à quatorze lieues au Nord-Est du *Cap*. Ce bâtiment est si chétif, qu'on le prendroit pour une méchante grange. La muraille n'a que quatre pieds de hauteur tout-au-plus; tout le reste est de jonc. En-dedans l'on ne voit aussi que du

du jonc, des murailles qui ne ſont point plâtrées, des Bancs faits très-groſſiérement, une Chaire & un Pupitre les plus chétifs qu'on puiſſe voir. On ne doit point en attribuer la faute à l'avarice des Directeurs de la Compagnie : de tout tems ils ſe ſont fait un plaiſir de contribuer généreuſement à la conſtruction & à l'entretien des bâtimens deſtinez au Culte public.

XI. SUR une Terre contiguë à l'Egliſe, on tient une eſpece de Marché, où l'on vend des épiceries, des merceries, & autres petites choſes pour l'uſage domeſtique. Ces Marchands font leur proviſion au *Cap*. Les Acheteurs ne ſont que du commun peuple, qui en allant à l'Egliſe font emplette des bagatelles dont ils peuvent avoir beſoin, lorſqu'ils ne veulent pas ſe donner la peine de les tirer de la ſource.

X. JE paſſe à la ſeconde partie du *Drakenſtein*, qui s'étend depuis l'Egliſe juſqu'à la vallée du *Charron*.

Dans la vallée de *Simon* on voit quelques autres Campagnes aſſez conſidérables ; mais il y en a deux principales entre le chemin & la riviere de la *Montagne* : l'une appartient à *Pierre van der Byl*, & l'autre à *Louis le Grand*, Bourguemeſtre

guemestre de *Drakenstein*. Entre cette riviere & les montagnes de *Drakenstein*, on trouve des champs très-fertiles, qui occupent presque tout ce vaste espace.

A l'extrémité de la vallée de *Simon*, on rencontre une haute montagne, qui à cause de sa hauteur a été appellée la *Tour de Babylone* (1). Divers particuliers y ont des possessions. Le terroir en est très-fertile, & produit en abondance du blé & du vin. Derriere cette montagne, sur la droite, *Guillaume van Zeyl* a une Campagne d'un fort bon rapport.

XI. CE chemin conduit ensuite sur la montagne qu'on appelle la montagne *de la Perle*. (1). Ce n'est point qu'on y trouve des perles: ce nom lui a été donné à cause d'un gros rocher qu'il y a sur son sommet, que le commun peuple s'imagine ressembler à une perle. Cette montagne fournit des pierres propres à faire des meules de moulin. Le Gouverneur *Simon van der Stel* y en fit tailler un grand nombre, pour en fournir aux divers moulins de la Colonie. Au pied de cette montagne il y a un moulin à eau, qui devient inutile lorsque les eaux sont trop hautes.

XII.

(1) En Hollandois, *de Babyloonsche-Tooren*.
(1) En Hollandois, *de Paarl-Berg*.

XII. NOUS voici arrivez à la vallée du *Charron*, qui a reçu ſon nom d'un Charron de profeſſion, qui s'y eſt le premier établi. Elle eſt arroſée par la riviere de la *Montagne*, qui après y avoir fait des tours & des détours ſans nombre, traverſe pluſieurs des Nations Hottentottes, & va ſe décharger dans la baye de *ſainte Hélene*, à cent lieues de ſa ſource. Comme on trouve peu d'endroits dignes de remarque dans cette vallée, je ne m'y arrêterai pas davantage, & je paſſe à la deſcription des lieux qui, quoique hors des bornes de la Colonie, peuvent être conſidérez comme de ſa dépendance.

XIII. La vallée & le château de *Riebeek* ſe préſentent les premiers. Ce qu'on appelle le Château de *Riebeek* eſt une montagne fort haute & fort eſcarpée, qui a pris ſon nom de *Jean van Riebeek* premier Gouverneur du Cap, qui y éleva des barraques pour cent hommes, & des écuries pour autant de chevaux, & un grand canon. Mais dès que le Gouvernement eût fait alliance avec les Hottentots, le détachement fut rappellé, & le canon tranſporté au Cap, ainſi que j'ai déjà eu occaſion de le dire. Il y a ſur cette montagne, & dans la vallée qu'elle forme, divers Plantations qui ont très-bien réuſſi. Le terroir

terroir y eſt même ſi fertile, qu'on y en auroit établi un beaucoup plus grand nombre, s'il y avoit de l'eau : mais on n'y a découvert qu'une ſeule ſource. On en a joui en commun, juſqu'à ce qu'un homme qui demeure ſur la montagne des *Chevaux*, s'étant marié avec une riche veuve du quartier, en a obtenu la propriété du Gouvernement. Tout le voiſinage qui ſouffre extrêmement de cette donation, s'en eſt plaint hautement. Lorſque je quittai le Cap en 1712. on ſollicitoit auprès du Bailli proviſionel, pour en obtenir la révocation. En attendant ils ſont obligez de ſe ſervir, comme autrefois, d'eau de pluye, qu'ils reçoivent dans des puits ou des citernes, où elle devient extrêmement ſomache.

XIV. A UNE journée du Château de *Riebeek*, en tirant au Nord, on arrive dans une contrée qu'on appelle les *Vingt-quatre Rivieres*, à cauſe de la grande quantité de ruiſſeaux dont elle eſt arroſée. Divers perſonnes s'étant apperçues de l'abondance d'eau & de pâturage que fourniſſoit ce quartier, s'adreſſerent au Gouvernement, & en obtinrent la permiſſion d'y envoyer partie de leurs troupeaux. L'heureux ſuccès qu'ils y eurent engagea d'autres perſonnes à y envoyer auſſi les leurs.

leurs. Peu-à-peu le lieu s'est peuplé, & les bestiaux y ont extraordinairement multiplié. Cependant aucune terre n'y a encore été donnée en propriété. Ceux qui s'y sont établis n'y étant que tolérez, sont obligez tous les six mois de faire renouveller leur permission ; & ne peuvent y cultiver plus de terre que ce qui leur est nécessaire pour leur entretien.

Le terroir y est si fertile, qu'il rend vingt-cinq, ou même le plus souvent, trente pour un. Ils ne se servent pas de moulins, ni à eau, ni à vent, dans tout ce quartier là : tout leur blé se moud dans des moulins à bras attachez à la muraille. Ce sont les Négres qui font ce pénible ouvrage. Jamais je ne les ai vu suer à grosses goutes en tournant la manivelle, que je ne me sois rappellé le *dare in pistrinum* de *Térence* & de *Plaute* (1).

Il est presque inutile d'avertir, que les particuliers ne possédant pas en propriété les terres de ce quartier, n'y élevent point de bâtimens tant soit peu considérables. Leurs maisons ne sont autre chose que des huttes & des cabanes de bergers.

XV.

(1) *Verberibus cæsum te in pistrinum, Dave, dedam usque ad necem.* TERENT. Andr. Act. I. Scen. II. *Meam domum ne imbitas : tu te in pistrinum recta inferas,* PLAUT. Epid. Act. I. Scen. II.

XV. LES montagnes du *Miel* ſont encore plus au Nord. On leur a donné ce nom, à cauſe de la grande quantité de miel que les abeilles dépoſent dans leurs vallées. On l'y voit couler en abondance durant les chaleurs de l'Eté. Ces montagnes ſont éloignées d'une journée des *Vingt-quatre Rivieres.* Les Hottentots graviſſent, au riſque de leur vie, ſur les endroits les plus eſcarpez de ces montagnes, pour ramaſſer du miel qu'ils apportent au Cap, où ils l'échangent contre les bagatelles dont ils ont beſoin.

Il n'y a d'Européens ſur ces montagnes, & aux environs, que des Bergers. Leur habitation ne leur a pas été donnée en propre, & ils ſont à cet égard dans le même cas que ceux qui habitent les *Vingt-quatre Rivieres.* Ils ne profitent point même de la liberté qu'on leur accorde de ſemer du blé pour leur uſage. Ils ne mangent point de pain, mais ils y ſupléent d'une autre maniere; c'eſt-à-dire, qu'avec un morceau de bœuf ou de moutom, ils mangent en guiſe de pain de la venaiſon fumée ou ſéchée. Cette nourriture leur eſt ſi favorable, qu'ils ne ſont, pour ainſi dire, ſujets à aucune maladie. Mais ſans doute ils doiveut en bonne partie cet heureux tempérament à la ſimplicité de leur

boisson, qui n'est autre chose que de l'eau, du lait, & un mélange de miel & de biere. Ils vivroient fort heureusement, s'ils vouloient se donner plus de peine ; mais ils sont si fort infectez de la paresse Hottentotte, qu'ils ne sçavent prendre d'autre soin que d'élever leurs troupeaux, & de sortir de tems en tems avec un fusil pour se procurer de la venaison.

XVI. A UNE journée de la montagne *du Miel*, & à huit du Cap, on trouve les montagnes du *Piquet* ; nom qui leur a été donné à cause d'une partie de piquet que jouerent les Européens, qui les premiers s'avancerent jusques-là. Cette partie étoit en effet assez remarquable pour en conserver la mémoire, puisqu'elle commença de grand matin, & ne finit que bien avant dans la nuit. On ne trouve que peu d'Européens dans ces quartiers, encore sont-ils tous Bergers. Ils engraissent des bestiaux qu'ils viennent vendre au *Cap*. Ceux qui habitent sur les montagnes *du Miel* font le même commerce.

Les Hottentots habitent aussi sur ces montagnes, & vivent en très-bonne amitié avec les Européens. Il y eut cependant, en 1712. une alarme à l'occasion de certaine mesintelligence qui s'étoit élevée entre les deux Nations : le bruit se répandit même,

même, que les Hottentots avoient enlevé les troupeaux des Hollandois. Sur cet avis, le Bailli des Colonies de *Stellenbosch* & de *Drakenstein* y envoya cinquante soldats, & une centaine de Bourgeois bien armez. Leur arrivée mit bien-tôt fin au différend.

XVII. LA derniere Colonie du *Cap*, & la plus nouvelle, est celle de WAVEREN, (1) plantée en 1701. sous le Gouvernement de *Guillaume van der Stel.* Ce Gouverneur lui donna ce nom en l'honneur de la famille des *Van Waveren*, à qui il étoit allié. Avant ce tems-là on l'appelloit le *Sable rouge* (2), à cause d'une montagne qui la sépare du *Drakenstein*, & sur laquelle on trouve, de même qu'aux environs, beaucoup de sable rouge.

LA Terre de *Waveren* est à vingt-cinq ou trente lieues du *Cap*, à l'Est. Elle n'a point encore de bornes fixes. Les terres qui sont actuellement occupées, sont environnées de montagnes qu'on n'a encore distinguées par aucun nom: mais la Colonie à si bien réussi, que bien-tôt elle sera obligé de s'étendre.

(1) En Hollandois, *de Waversche Colonie, en 't Land van Waveren.*

(2) *Het Roode-Zandt.*

XVIII. CE Pays eſt naturellement très-fertile, mais fort peu cultivé, parceque les habitans n'y poſſedent rien en propre. Ils ſont obligez de renouveller tous les ſix mois leurs baux avec le Gouverneur, comme les quartiers qui ſont de la dépendance du *Drakenſtein.* Il n'y a que des pâturages, & leurs maiſons ſont de ſimples cabanes. Les autres Colonies qui n'ont pas aſſez d'herbe autour de leurs plantations, y envoyent leurs troupeaux pour y être nourris.

Ils n'ont point d'Egliſe, & il faut qu'ils aillent à *Drakenſtein*, ou au *Cap*, lorſqu'ils veulent aſſiſter au culte public, ou ſe marier, ou faire baptiſer leurs enfans. A l'égard du Civil & du Criminel, ils dépendent uniquement des Magiſtrats de *Stellenboſch.*

XIX. LA montagne du *Sable rouge* (1) eſt très-haute & très-eſcarpée, & ſon ſommet a la forme d'un cône. Si les Chartiers qui paſſent entre cette Colonie & le *Cap* ne prennent de grandes précautions, ils riſquent beaucoup de voir leurs chariots renverſez & briſez. Pour l'ordinaire, on les décharge au pied de cette montagne, on les démonte, & le tout eſt mis ſur le dos

(1) *De Roode Zandt Berg*, en Hollandois.

dos des conducteurs & de leur attelage. Le chemin y est très-étroit, pierreux, & dans quelques endroits étrangement resserré par les arbres qui le bordent de part & d'autre.

Près de cette montagne est placé un quartier qu'on nomme la *Terre noire* (1), ainsi appellé parceque le terrein, très-fertile en pâturages, est de cette couleur.

XX. LA Colonie est abondamment pourvue de bonne eau. On y trouve même deux sources d'eaux minérales & chaudes, dont l'une est très-estimée à cause des merveilleuses cures qu'elle a faites. Cette source avec les terres adjacentes, qui sont très-fertiles & bien cultivées, appartient à un certain *Ferdinand Appel*, à qui le Gouverneur *Louis van Assenburg* l'a donnée en propriété : cet homme tire un bon parti de cette possession. J'ai couru un grand danger, dans un voyage que je fis dans ces quartiers en 1709. Six éléphans, qui alloient se désaltérer dans une source voisine, se présenterent à ma vue. Ces animaux attaquent si souvent les personnes qu'ils rencontrent, que je crus que c'étoit fait de moi : car j'ignorois absolument la ma-

(1) *Het Swarte Land.*

niere dont ceux qui ſont accoutumez à en rencontrer, s'y prennent pour leur échaper. Cependant, graces à Dieu, ma frayeur fut vaine : ces animaux continuerent tranquillement leur chemin, ſans s'embarraſſer de moi.

Une autre fois, allant à l'autre ſource d'eau minérale, accompagné de trois Hottentots qui me ſervoient de guides, nous nous arrêtames à cauſe de la nuit au milieu de la campagne, nous y dreſsâmes une tente, & nous allumâmes des feux pour épouvanter les bêtes ſauvages. Déjà j'étois endormi, lorſque tout-à-coup je fus réveillé par l'approche terrible de onze Lions, qui pouſſoient des rugiſſemens capables d'inſpirer de la frayeur aux plus réſolus. A chaque inſtant je croyois qu'ils m'alloient mettre en piéces. Mais mes Gardes alertes, qui ſçavoient comment il falloit s'y prendre avec de tels ennemis, prenant les tiſons à moitié brulez qu'il y avoit au feu, les jetterent de toute leur force contre ces animaux. Les lions à cette vue ſe retirerent, & nous laiſſerent prendre notre repos.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Gouvernement des Hollandois au Cap.

I. *Différens Corps qui réglent les affaires au Cap.* II. *Du Grand Conseil.* III. *Cour de Justice Supérieure.* IV. *Cour de Justice Inférieure.* V. *Cour pour les Mariages.* VI. *Chambre des Orphelins.* VII. *Chambre Ecclésiastique.* VIII. *Conseil de la Bourgeoisie.* IX. *Des* Land-Drosts. X. *Deux Conseils pour la Milice.* XI. *Précautions contre les Incendies.* XII. *Etat de l'Etablissement du Cap par rapport à la Compagnie.* XIII. *Dépenses de la Compagnie au Cap.* XIV. *Revenus du Gouvernement.* XV. *Générosité de la Compagnie.* XVI. *Endroits où logent les Serviteurs de la Compagnie.* XVII. *De ses Esclaves.*

I. IL y a dans l'établissement des Hollandois au *Cap* diverses excellentes institutions pour leur conservation, & pour le maintien de leurs priviléges. J'espere que le petit détail où je vais entrer sera plaisir à toute personne raisonnable & intelligente.

La mémoire de Mr. *van Riebeek*, qui a fondé l'établissement des Hollandois au Cap, est encore aujourd'hui en grande estime & au Cap, & en Hollande. Doué d'un grand génie pour former des plans, il les exécutoit avec beaucoup de bonheur. Il avoit reçu de la Compagnie des Indes plein-pouvoir de régler tout ce qui concernoit ce nouvel établissement, comme il le jugeroit convenable. Il fit d'abord plusieurs institutions, propres à bien gouverner le peuple qui lui étoit soumis; & à mesure que les Colonies augmentoient, il fit de nouveaux réglemens. Ses successeurs, en suivant la route qu'il avoit tracée, y ont fait des additions & des changemens: desorte que le Gouvernement se trouve aujourd'hui entre les mains de huit Corps: sçavoir, d'un *Grand Conseil*, d'un *College de Justice*, d'une *Cour de Justice Inférieure*, d'une *Cour pour les Mariages*, d'une *Chambre des Orphelins*, d'une *Chambre Ecclésiastique*, d'un *Conseil de la Bourgeoisie*, & enfin d'un *Conseil pour la Milice*. Ces deux derniers Conseils ont été établis sous le Gouverneur *Simon van der Stel*, dans le tems qu'il vint au Cap une Colonie considérable de François Réfugiez.

II. LE *Grand Conseil*, qu'on appelle quelquefois

quelquefois le *College de Police*, eſt compoſé du Gouverneur qui y préſide, & de huit des principaux Officiers qui ſont au ſervice de la Compagnie des Indes Orientales. Le Gouverneur y a deux voix. Ce Conſeil a le pouvoir de faire la paix ou la guerre avec les Hottentots, & de régler tout ce qui regarde le commerce, la navigation, la ſureté & les intérêts du Comptoir. Il répréſente en quelque maniere les Etats-Généraux, & la Compagnie. Il s'aſſemble tous les Lundis à neuf heures du matin, & ſes ſéances durent pour l'ordinaire juſques à midi. Il eſt convoqué par une cloche qui pend au-deſſus de la porte du Fort. Ce College a correſpondance avec la Chambre des Directeurs en Hollande, avec leur Gouvernement à *Batavia*, & avec celui de *Ceylan*. Tout ce qui s'y paſſe, toutes les lettres qu'il reçoit, toutes les copies de celles qu'il écrit, ſont fidélement conſervées par le Sécretaire. La Garniſon du Fort rend les honneurs militaires à chacun des Membres de ce Conſeil, toutes les fois qu'ils entrent ou qu'ils ſortent; honneur qu'on ne rend à aucune autre perſonne au Cap. Ils ſont auſſi extrêmement reſpectez par tous les Européens du pays.

III. IL y a d'autres Conſeils qui rele-

vent de ce premier. La *Cour* ou le *College de Justice* est de ce nombre. Ce Conseil est presque toûjours composé des mêmes Membres qui forment le Grand Conseil. Il connoît & juge de toutes les affaires importantes, soit civiles, soit criminelles, qui arrivent au Cap parmi les Européens. Si un Européen, qui n'est pas au service de la Compagnie, est demandeur ou défendeur, accusateur ou accusé, devant cette Cour, & que son adversaire soit au service de la Compagnie, les trois Bourguemestres Régens du Cap, choisis toutes les années parmi ceux qui ne sont pas Serviteurs de la Compagnie, ont entrée dans ce Conseil, & assistent à l'examen, pour prendre garde que les relations que ces Juges ont avec une des parties qui est Serviteur de la Compagnie, ne fassent pancher la balance en sa faveur.

On peut appeller de cette Cour en deux manieres: ou en demandant que le Procès soit porté à la Cour Suprême de Justice de Batavia, qui est composée d'excellens Jurisconsultes; ou à la Cour Suprême de Justice de Hollande. Quelquefois même, mais fort rarement, on en appelle d'abord à la Cour Suprême de Batavia, & ensuite en dernier ressort à la Cour Suprême de Hollande.

La

La partie qui veut appeller de la sentence rendue à la Cour de Justice du Cap, doit signifier son appel par écrit dix jours après le jugement rendu, & mettre en dépôt entre les mains de la Cour, cent florins, qui doivent rester séquestrez jusqu'à fin de cause, pour être alors remis à l'Appellant, si la sentence est révoquée, & au Répondant, si elle est confirmée.

IV. LA *Cour Inférieure de Justice* dépend de la Cour dont je viens de parler. On régle dans cette Chambre Inférieure de petits différends, des batteries, de moindres fautes, des dettes qui ne passent pas cent écus. Elle a pour Président, un Membre du Grand Conseil, qui est obligé de rendre compte au Conseil Supérieur de tout ce qui se passe dans cette Chambre. Il y a outre cela trois Bourgeois, & quatre Serviteurs immédiats de la Compagnie. Un des Bourgeois est toûjours Vice-Président, & un des Serviteurs toûjours Sécretaire. On change tous les deux ans les Membres qui composent ce Corps. Pour cet effet, les Bourgeois & les Serviteurs de la Compagnie, préparent des Listes, qui contiennent le double des personnes qu'il faut; ces Listes sont présentées au Grand Conseil, qui choisit dans ce nombre les personnes

qu'il juge les plus propres pour l'emploi. Cependant on a toûjours ſoin de mettre dans ces Liſtes quelques anciens Membres, & le Conſeil ne manque jamais d'en retenir deux ou trois, qui puiſſent indiquer aux nouveaux la maniere de procéder dans les affaires, & de finir celles qui ſont déja entamées.

On garde dans ces deux Cours de Juſtice regiſtre & copie de toutes les procédures & de toutes les ſentences ou décrets, & le Grand Conſeil envoye de tems en tems ces papiers en Hollande aux Directeurs de la Compagnie.

V. LA *Cour des Mariages* eſt ainſi appellée, parcequ'elle examine la légitimité des contracts de mariage, avant qu'ils ſoient conſommez. Cette Chambre a ſoin que tous les contracts que forment les Européens au Cap, ſoient autoriſez par les parens ou par les tuteurs, ſi les perſonnes contractantes en ont ; & examine ſi l'une ou l'autre des parties n'a point d'engagement ou de promeſſe antérieure avec quelque autre, &c. Les Membres qui compoſent cette Aſſemblée, ſont les mêmes qui forment la Cour Inférieure de Juſtice. Ils s'aſſemblent tous les Samedis. Dès qu'ils ont vu que le mariage propoſé eſt bien & duement contracté, ils donnent

donnent aux parties une permiſſion adreſſée aux Paſteurs de leur Paroiſſe reſpective, de publier leurs bans trois Dimanches conſécutifs, & enſuite de les marier, ſi perſonne n'y met empêchement : car s'il ſe trouve quelqu'un, qui à l'ouïe de la publication des bancs s'oppoſe au mariage, il faut qu'il expoſe ſes raiſons en préſence de la Cour des Mariages, qui en juge définitivement : deſorte que ſi elle trouvoit l'oppoſition valable, les parties ne pourroient paſſer outre. Mais il n'eſt rien arrivé de ſemblable pendant tout le tems que j'ai été au Cap.

On y a une ſi grande attention pour empêcher qu'on ne contracte des mariages contre les régles, que le Gouverneur *Van der Stel* voulut qu'avant que les parties contractantes ſe préſentaſſent devant la Cour des Mariages, elles paruſſent premierement devant le Gouverneur pour obtenir ſon conſentement ; il leur donne enſuite un ordre par écrit, adreſſé à la Cour des mariages, afin qu'elle faſſe enquête ; l'aſſurant que de ſon côté il approuve le mariage, à condition cependant qu'il n'y ait point de raiſon qui s'y oppoſe.

VI. LA *Chambre des Orphelins* eſt compoſée

posée de sept personnes, d'un Président, qui est toûjours le Vice-Président du Grand Conseil ; de trois Serviteurs de la Compagnie, & de trois Bourgeois qui sont chargez tous les deux ans, de la même maniere que le sont les Membres de la Cour Inférieure de Justice. Le Vice-Président de cette Chambre est pour l'ordinaire un des Bourgeois. Le Sécretaire est toûjours un Serviteur de la Compagnie, & a par mois dix-huit florins, outre quelques petits bénéfices. Il doit prendre minute de toutes les procédures de la Cour, & tenir Regiſtrè de tout ce qui s'y passe.

Un Orphelin ne peut point se marier avant l'âge de vingt-cinq ans, sans le consentement de cette Assemblée. Si elle approuve le mariage, elle lui donne par écrit un témoignage de son approbation, qu'il doit présenter à la Cour des Mariages, pour qu'elle procede à l'examen requis.

VII. LA *Chambre Ecclésiastique* doit veiller sur les Eglises du Cap, qui sont au nombre de trois, & régler tout ce qui concerne l'ordre & le gouvernement de la Discipline Ecclésiastique. Cette Assemblée a aussi soin que les aumônes & les deniers des pauvres soient bien & fidélement administrez. Elle est composée des trois

trois Pasteurs des Eglises; de six Anciens, chaque Eglise en ayant deux; & de douze Diacres, chaque Paroisse en ayant quatre. Cette espece de Concile National décide en dernier ressort, non seulement des affaires temporelles de ces Eglises, mais encore il régle les Cérémonies du Culte public : il les change, il les diminue, il les augmente, comme il le juge à propos. Et cette Assemblée est si intégre, & si attentive au bien des pauvres, qu'il n'y a aucun Mandiant dans les Colonies des Hollandois au Cap. Le surplus des aumônes est employé, ou à réparer les Eglises, ou à entretenir les Ecoles. S'il reste encore de l'argent après toutes ces dépenses, on le place afin d'en tirer l'intérêt. Toutes les affaires & les résolutions de cette Assemblée sont soigneusement enregistrées, jour par jour, & on permet à chacun de lire ces actes.

Il y a, outre ce Synode, un Consistoire qui s'assemble de tems en tems dans chaque Paroisse. Cette Assemblée est composée de huit personnes, d'un Notable de la Paroisse, qui est pour l'ordinaire le premier & le principal Marchand qu'il y ait dans la Paroisse; il en est le Président. Le Ministre ou Pasteur vient ensuite, les deux Anciens & les quatre Diacres finissent

ſent le nombre de huit. Quatre de ces Membres ſont tirez du Corps des Bourgeois, & quatre ſont pris d'entre les Serviteurs de la Compagnie : le Paſteur eſt toûjours compté au nombre de ces derniers.

VIII. CHAQUE Colonie du Cap a un *Conſeil de Bourgeoiſie*, composé d'un certain nombre de Bourgeois. Tous les deux ans ils ſont choiſis par le Grand Conſeil, d'entre les Bourgeois indiquez par les Liſtes préparées par les Bourgeois de chaque Colonie. Ces Liſtes contiennent auſſi le double des perſonnes qu'il faut. Ce Conſeil fut fondé par le Gouverneur *Simon van der Stel*, lorſque les François Réfugiez vinrent s'établir au Cap. Il donna à ces Magiſtrats le nom de *Conſeillers Domeſtiques*. Le Conſeil de la Bourgeoiſie du Cap n'a preſque aucune autorité : tout ce qui concerne la Colonie eſt preſque déterminé & réglé par les différens Colleges dont j'ai parlé. La fonction de cette Chambre eſt de conſulter enſemble ſur les intérêts communs des Bourgeois de la ville du Cap, & de propoſer les matieres diſcutées au Grand Conſeil, qui en juge en dernier reſſorc. Ce ſont eux qui collectent les impôts mis par le Grand Conſeil ſur les Bourgeois. A la verité, les trois Bourguemeſtres

Bourguemestres régens, qui sont choisis toutes les années par les Bourgeois, & tirez de leur Corps, ont beaucoup d'influence, puisqu'ils ont souvent entrée dans le College de Justice: aussi sont-ils très-respectez.

Le Corps de la Bourgeoisie du Cap a quelques revenus particuliers. Il possede sur la riviere de *Rel* plusieurs beaux jardins & riches vignobles, & à quelque distance de la Ville de superbes jardins qu'il afferme, & dont il tire quinze cens florins par an.

Le Conseil de Bourgeoisie dans les deux autres Colonies, a beaucoup plus d'autorité & d'influence dans les affaires. Le *Land-Drost*, ou Lieutenant de chacune de ces Colonies, préside dans le Conseil. On y régle toutes les dettes qui ne vont pas au-delà de cent cinquante florins: on y examine & punit la plûpart des crimes commis dans la Jurisdiction de la Colonie: on y juge tous les crimes commis par les Esclaves. Ce Conseil a une Maison de Ville où il s'assemble, & a en sa disposition une prison pour les délinquans.

XI. COMME l'étendue de l'autorité de ce Corps dépend beaucoup de celle qu'a son Président, il est à propos d'examiner

miner plus particulierement les fonctions de ce Magistrat. Le Baron *Van Rheede*, après avoir rempli avec une grande approbation les principaux Emplois de la Compagnie des Indes, étant revenu en Hollande, reçut de la Compagnie le titre de Commissaire-Général, avec une commission dont j'ai déjà parlé. Il avoit plein-pouvoir de déposer, de suspendre les Gouverneurs & les autres Officiers qu'il jugeroit manquer de capacité ou mal administrer les affaires, & d'en mettre d'autres à leur place. Ce Seigneur en passant au Cap examina l'état des Colonies, fit plusieurs changemens dans le Gouvernement, & publia quelques nouvelles Ordonnances. Ce fut lui qui créa le premier *Land-Drost*, ou Lieutenant des Colonies de *Stellenbosch* & de *Drakenstein*. Il donna à ce *Land-Drost* le même pouvoir qu'avoit au Cap le Fiscal indépendant: il devoit saisir & poursuivre tous les criminels, vagabonds & débauchez de sa jurisdiction. Il exerça cette autorité sans aucune interruption, jusques à l'année 1712. Mais dans ce tems-là il arriva, qu'ayant poursuivi & pris une bande de Matelots, qui aprés avoir déserté, pilloient & molestoient en divers manieres les personnes de la Colonie qui de-
meuroient

meuroient dans des maisons écartées, & ayant mis ces scélérats en prison pour en demander justice, ils éviterent la punition duë à leurs crimes, en rompant leur cachot & en s'échapant. On en reprit deux, quelque tems après: l'un fut saisi par le *Land-Drost* dont nous parlons, & l'autre par le Fiscal provisionel du Cap: c'est ainsi qu'on appelle le Fiscal par *interim*. Ce Fiscal qui étoit un homme turbulent, croyant faire sa cour à la Compagnie pour obtenir l'emploi vacant, se mit en tête de disputer au *Land-Drost* son autorité dans le cas présent, & de lui soutenir qu'il n'avoit aucun droit sur le Criminel qu'il avoit fait prisonnier; alléguant pour raison, que ce prisonnier étant un Matelot, il dépendoit de la Colonie du *Cap*, & devoit par conséquent être poursuivi par son Fiscal. Le *Land-Drost* ayant voulu soutenir son droit, le Fiscal porta la chose devant le Grand Conseil, demandant qu'elle fût jugée. Les parties furent ouïes, & en conséquence le Conseil trouva bon, pour prévenir désormais toute dispute de cette nature entre ses Officiers, de régler leurs Jurisdictions respectives, en ordonnant que ni le *Land-Drost* ni le Fiscal ne poursuivroient personne que pour les crimes commis dans leur

leur District. Ce fut alors, & même à cette occasion, que le Grand Conseil étendit la Jurisdiction de la Colonie du *Cap* jusques à la riviere du *Banc des Moules*. Pour ce qui concernoit la précédence dans le fait des poursuites criminelles, il fut décrété qu'on suivroit cette régle, *Prior tempore, prior jure*. L'examen des Criminels devoit appartenir à l'un des deux, suivant les dates de l'emprisonnement des prisonniers.

X. Il y a enfin dans les établissemens du *Cap* deux *Chambres Militaires*, l'une pour les Soldats de la Colonie du *Cap*, & l'autre pour ceux de *Stellenbosch* & de *Drakenstein*. Celle-là s'assemble à la Ville du *Cap*, & celle-ci à la Colonie de *Stellenbosch*. Ces deux Conseils de Milice furent établis par le Gouverneur *Simon van der Stel*. Dans le tems que les Réfugiez François arriverent au *Cap*, on leva quelques Compagnies de fantassins & de cavaliers, & l'on établit ces Chambres pour les diriger. Il y a dix Commis à chacune de ces Chambres. Le Président de celle du *Cap* est toûjours Membre du Grand Conseil; les autres sont toûjours les principaux Officiers des troupes de la Colonie. Le *Land-Drost* préside dans la Chambre Militaire de *Stellenbosch*, qui est composée

sée de neuf des principaux Officiers des troupes que l'on tient dans les deux Colonies. Il y a dans chaque de ces Chambres un Sécretaire. Une fois par an, des Députez du grand Conseil viennent faire la revue des troupes pour en examiner les défauts & les réparer. On se divertit beaucoup dans ces occasions. Dès que l'exercice est fini & qu'on a posé les armes, les divers Compagnies amusent les Députez & les régalent de mille tours d'adresse, & de divers scénes très-divertissantes. Lorsque trois ou quatre Esclaves se sont échapez ensemble, le Conseil de Guerre de la Colonie où demeuroient leurs maîtres, envoye incessamment après eux un détachement de cavaliers tirez de ces Compagnies. Il est ordonné aux Bourgeois des divers Colonies de faire la garde pendant la nuit : mais comme elles se sentent parfaitement en sureté contre les entreprises des Hottentots, cet ordre est fort mal exécuté.

XI. POUR prévenir les incendies qui viennent du peu de soin qu'on prend de nettoyer les cheminées, il y a certaines personnes payées, dont la fonction est de visiter de tems-en-tems les cheminées de la Ville, & d'avertir les propriétaires de les faire ramonner. Ceux qui négligent

cet

cet avis, ſont citez à comparoître à la Citadelle, où on leur impoſe des amendes proportionnées à leurs biens. On les punit même & d'une amende, & d'un empriſonnement, en cas de rechute.

XII. Il en a couté des ſommes immenſes à la Compagnie des Indes, avant qu'elle ait pu mettre cet établiſſement ſur le pied où il eſt aujourd'hui; & même, ſi j'ai bien été informé, pendant les vingt premieres années, il lui en a couté aumoins un million de florins par an. Les dépenſes annuelles du Gouvernement montent aujourd'hui, ſi je ne me trompe, à environ quatre cens mille florins; & c'eſt bien le tout, ſi les revenus qu'il en tire produiſent cette ſomme: deſorte que la Compagnie a encore bien de la peine a retirer de l'établiſſement du Cap, dequoi payer les fraix qu'elle eſt obligée d'y faire. Il eſt incroyable quels ſoins elle a pris juſqu'à préſent, pour la ſureté & la proſpérité des Colonies, & les travaux que ces nouveaux habitans ont faits pour s'y établir, s'y fortifier, & faire fleurir leurs habitations. Deſorte qu'on peut dire ſans aucune exagération, que cet établiſſement, le plus floriſſant qu'il y ait en Afrique, fournit un témoignage inconteſtable du génie de ce Peuple infatigable. XIII.

XIII. LES Serviteurs de la Compagnie sont divisez en deux classes : l'une renferme ceux qu'on appelle les *Qualifiez*, & l'autre les *Non-Qualifiez*. Les *Qualifiez* comprennent tous les Officiers qui ont part à l'administration des affaires, les Sécretaires & les Teneurs de Livres. Les Serviteurs *Non-Qualifiez* sont les Soldats, les Artisans & les Domestiques. J'indiquerai les appointemens & les gages que tirent tous ses Serviteurs.

Florins.

Les appointemens du Gouverneur montent par an à . . . 3255

Le *Capitaine* de la Garnison, les trois *Ministres* des Colonies, le *Munitionnaire* (1), chacun 1627 fl. 10 sols ; ce qui fait en tout, par an, pour ces sept personnes. . . 11393

Le *Lieutenant* de la Garnison a par an. 1005

L'*Enseigne* de la Garnison, & onze *Sous-Marchands*, ont chacun 708 fl. par an, ce qui fait en tout. . . 8496

Les *Teneurs de Livres*, les *Consolateurs*, faisant en tout treize personnes, à 513 fl. par an. . . 6669

Vingt *Assistans* ou *Sous-Sécretaires*, à 354 fl. . . . 7080

Les

(1) En Hollandois, *Equipagie-Meester*.

Les *Sergens* de la Garniſon, les *Maîtres des Ouvriers*, les *Surveillans des Domeſtiques*, *les Sous-Officiers* des petits vaiſſeaux marchands employez aux environs du Cap pour le ſervice du Gouvernement, en tout vingt-deux perſonnes, dont les ſalaires ſont différens, & qui ſe montent à 7788

Les *Soldats* de la Garniſon, & les *Domeſtiques*, au nombre inq cens vingt-quatre perſonnes. . . 73884

119570

Outre ſes appointemens le *Gouverneur* tire encore de la Compagnie pour l'entretien de ſa Maiſon, par mois, quinze cens livres de ris, trente gerbe de *Puſch* ou de ris blanc qui eſt encore dans ſon épi, trois cens ſoixante livres de farine de froment, vingt livres de bœuf & de cochon d'Europe ſalé, autant de mouton qu'il en veut, un tonneau de vin d'Afrique, ſeize pintes d'eau-de-vie, trente-deux de vin des Canaries, quarante de biere forte, ou de *Mum* de Brunſwick, vingt-cinq livres de beurre frais, quinze livres de bougies, dix livres de chandelles, ſix livres d'épiceries, huit pintes d'huile pour la ſalade, tout autant de vinaigre

vinaigre qu'il souhaite, & plusieurs autres petits articles qu'il seroit trop long de spécifier.

Si d'ailleurs il a besoin, pour l'usage de sa maison, de toute autre denrée, & que la Compagnie puisse les lui fournir, elle les lui donne à vingt-cinq pour cent meilleur marché qu'elle ne les vend à tout autre. Il a aussi un revenu de cinq cens fl. par an, pour régaler les Capitaines & les autres principaux Officiers des vaisseaux de la Compagnie qui viennent mouiller au Cap pour se rendre en Europe. Il ne leur donne qu'un dîner, & encore prend-on tout ce qui s'y présente, des jardins, des magazins, & des troupeaux de la Compagnie. Or en rassemblant tous ces articles, il se trouvera que le Gouverneur tire de la Compagnie environ 6000 florins par an, sans y comprendre ses appointemens mentionnez ci-dessus.

Disons en général à l'égard du Gouverneur, que la Compagnie lui fournit tout ce qui est nécessaire & pour la parade, & pour la commodité. On lui entretient un Ecuyer, un Sous-Ecuyer, un Sellier, des Cochers, & des Palefreniers: & même celui des Cochers qui est destiné pour lui seul, est regardé comme une personne fort considérable.

J'abuſerois de la patience du Lecteur, ſi je ſpécifiois en détail tout ce que les autres Serviteurs & Officiers de la Compagnie tirent outre leurs gages. Il ſuffira de dire que les *Extraordinaires* des Serviteurs *Qualifiez* montent à environ 50000 florins par an, & ceux de *Non-Qualifiez* à environ 11790.

	Florins.
Extraordinaires du Gouverneur.	6000
——— des Serviteurs Qualifiez.	50000
——— des Serviteurs Non-Qualifiez.	11790
En tout,	67790.

On a calculé que les moutons tuez au Cap aux dépens de la Compagnie, ſoit pour fournir la table du Gouverneur & celles des Serviteurs *Qualifiez*, ſoit pour rafraîchir les vaiſſeaux de la Compagnie qui arrive au Cap, reviennent, une année portant l'autre, à 150000 florins. On compte que l'achat & l'entretien des Eſclaves coute à la Compagnie près de 30000 florins : elle en a toûjours tout aumoins ſix cens. Il en coute à la Compagnie pour l'entretien des malades de l'Hôpital, 20000 florins par an. Les Matelots qui ſervent ſur les vaiſſeaux de

la

la Compagnie, sont reçus dans cet Hôpital, s'ils viennent à tomber malades, & y sont soignez *gratis* pendant quinze jours. Si au bout de ce tems-là ils ne sont pas rétablis, ils sont obligez de donner la moitié de leur paye.

Le Gouvernement donne une certaine récompense à tout homme qui tue un lion, un tigre, ou un loup; & souvent il accorde des gratifications aux Européens qui lui ont rendu quelque service. Tout cela, joint aux présens qu'on fait aux Hottentots pour entretenir avec eux la paix & l'amitié, peut monter à environ 2000 florins par an. En un mot, (car tous ces détails pourroient devenir ennuyeux), je dirai qu'après un calcul fait, on a trouvé que la Compagnie dépense au Cap environ 400000 florins par an.

VIII. IL s'agit de voir à présent les revenus qu'elle tire de cet établissement; & comment elle s'indemnise de ces dépenses.

D'abord, la Compagnie a un dixiéme du produit de toutes les terres que les Européens possédent au Cap. S'il s'agit de champs & de vignes, le Gouvernement tire ce dixiéme ou en denrées, ou en argent. S'il s'agit de prez, il tire le dixiéme de la rente réelle ou supposée. Lorsque

les maisons ont passé à une seconde main, elles sont chargées d'une rente fonciere, qui varie suivant qu'elles sont neuves, ou vieilles, au tems qu'on les vend. Si elles ont été vendues neuves, elles doivent une rente du dixiéme, ou du vingtiéme denier de ce qu'on croit qu'elles seroient louées. Si elles sont vieilles, elles en payent le quarantiéme denier. On compte que ce revenu donne par an la somme de 14000 florins.

La Compagnie a mis certains impôts sur les vins, tant du Pays que ceux qui viennent de dehors, sur le tabac, sur les eaux-de-vie, & sur les autres liqueurs distillées : comme aussi sur la biére, soit qu'elle ait été brassée au Cap, ou qu'elle y ait été apportée. Il y a aussi un impôt sur la biére de *Brunswick*, liqueur dont on apporte & dont on débite beaucoup au Cap. Tous ces impôts sont affermez, & la Compagnie en tire constament 70000 florins. Mais il est certain qu'ils pourroient être poussez beaucoup plus loin.

La Compagnie débite au Cap près de 300000 florins de marchandises par an. On peut compter, sans rien risquer, que ces marchandises ; l'une portant l'autre, donnent un profit de 75 pour cent ; ce qui

apportera

apportera tous les ans 225000 florins à la caisse. Ce sont-là les revenus qui dédommagent la Compagnie des dépenses qu'elle est obligée de faire pour le Gouvernement du Cap. A peine ce qu'elle en tire, supplée-t-il à ce qu'elle y dépense. Mais comme la Colonie augmente tous les jours, & qu'on défriche continuellement de nouvelles terres, cet établissement ne peut que devenir très-avantageux avec le tems, si l'on y maintient un bon ordre.

XV. Il est même certain, qu'actuellement la Compagnie pourroit, si elle étoit moins généreuse, se dédommager beaucoup mieux des dépenses qu'elle est obligée de faire. Car il faut convenir que la douceur de son Gouvernement, & la générosité avec laquelle elle en use à l'égard de ceux qui vont s'établir au Cap, est sans exemple. On ne demande le dixiéme du produit des terres que la seconde année, lorsque ce produit est un peu considérable, & le propriétaire à son aise. Non content de leur donner des terres, on les met en état de les cultiver, en leur fournissant les outils & les semences nécessaire. Dès le commencement on distribua aux Colonies une grande quantité d'instrumens pour travailler à la terre : mais ces outils

n'ont été ni rendus ; ni payez. Je sçai qu'en 1712, il étoit dû à la Compagnie par les particuliers plus de 40000. florins, pour des instrumens, des outils & autres choses qui leur avoient été prêtées au commencement de leur établissement ; & quoiqu'elle eût long-tems attendu le remboursement de ces avances, elle a cependant été très-commode pour le payement. Actuellement plusieurs personnes lui doivent encore des sommes considérables ; & s'il n'est pas manifeste qu'elles soient à leur aise, on les laisse fort tranquilles à cet égard. Il n'est pas possible qu'un créancier traite ses débiteurs plus humainement. Dès que l'on fait seulement connoître qu'on n'est pas en état de payer, la Compagnie donne du tems, & on la paye peu-à-peu. Au-lieu d'argent, elle reçoit quelques petites denrées, dans quelque tems qu'on veuille les lui livrer. J'avoue qu'il y entre beaucoup de politique ; & qu'on veut par un traitement si doux s'attacher les Colonies & les augmenter. Heureux les Peuples qui ont affaire à des Chefs dont la politique est si raisonnable !

La Compagnie fait encore paroître son extrême générosité à un autre égard. Si les maisons ou les granges des personnes qui ne sont pas bien riches, viennent à être,

brulées

brulées, elle les rebâtit presque entierement à ses frais, & dédommage en bonne partie les propriétaires de la perte causée par le feu. On leur fournit la meilleure partie des matériaux, & des ouvriers.

XVI. LES Serviteurs immédiats que la Compagnie entretient au Cap, *Qualifiez* ou *Non-qualifiez*, sont environ au nombre de six cens. Mais ils ne sont pas tous logez dans le Château: quantité de Sous-Officiers & de Domestiques logent dans divers bâtimens appartenant à la Compagnie, situez dans la Ville. Lorsque les Fermiers de la Compagnie, & d'autres personnes ont besoin des Domestiques ou des Esclaves, & que le Gouvernement n'en a pas affaire, on leur en loue quelques-uns pour plus ou moins de tems; mais jamais pour plus d'une année; & encore est-ce toûjours à condition que si le Fort étoit en danger de la part de quelque ennemi, ces Domestiques s'y rendroient incessamment pour se mettre sous les armes.

XVII. ON tire la plus grande partie des Esclaves du Cap, de *Madagascar*. Ce sont les plus intraitables, les plus vindicatifs, & les plus cruels dont j'aye jamais ouï parler. Rien n'est plus difficile que de les tenir dans l'ordre. Rien ne leur coû-

te pour satisfaire leur vengeance; ils ne sont épouvantez par aucun châtiment. S'ils tuent un Esclave, on les pend sans rémission; mais s'ils tuent un Européen, ils sont rompus vifs, ou subissent quelque autre châtiment tout aussi affreux.

Voici quelques faits, propres à faire connoître le caractére de ces malheureux. Quelques-uns d'entre eux comploterent de s'échaper pour aller s'établir dans quelque lieu hors de la connoissance des Hollandois, & fonder aussi un nouveau Peuple. Ils créérent un Roi & une Reine, & firent quelques réglemens pour le bon succès de leur entreprise. Tout étant ainsi disposé, ils prirent les armes de leurs maîtres, firent provision de poudre & de bales, & s'acheminerent pendant la nuit du côté de la baye de *Saldanha*. En chemin, ils tuerent un Surveillant, & un Esclave qui avoit refusé de se joindre à eux, & de leur donner une piéce du troupeau qu'il gardoit. Mais arrivez à la baye de *Saldanha*, où il y a toûjours deux Gardes pour avoir l'œil sur les vaisseaux qui entrent dans la baye, ils furent saisis par stratagême, & conduits au Cap. La Cour de Justiee en condamna quatre à être rouez vifs. La Reine fut pendue. Le reste fut condamné à assister à l'exécution

l'exécution avec la corde au coup, à être fouetté avec des roſeaux d'Inde fendus, & enfin marquez d'un fer rouge. Les quatre qui furent rompus vifs, ne donnerent aucun ſigne de douleur lorſqu'on les étendit ſur l'échaffaut: ſeulement à chaque coup qu'ils recevoient de l'Exécuteur, ils jettoient un ſeul cri. On les plia enſuite ſur la roue, avant que de leur donner le coup de grace: ils reſterent encore en vie pendant quelques heures, ſans jetter le plus léger ſoupir, ni pouſſer la moindre plainte; ils demandoient ſeulement de tems en tems à boire.

Un Eſclave pendant que j'étois au Cap, ayant eſſayé pluſieurs fois de mettre le feu à la maiſon de ſon maître, fut condamné à être brulé vif. Pour cet effet, l'Exécuteur le lia à un poteau planté en terre, de maniere que le corps du Criminel pouvoit tourner à l'entour. On alluma tout autour du Criminel un grand feu. L'Eſclave étoit à moitié brulé, qu'il n'avoit pas encore pouſſé un cri. Mais enfin étant tombé à terre, il s'écria en Portugais, ô Dieu mon Pere! *ô Dios mio Paj!* & il expira.

CHAPITRE V.

Des Troupeaux que les Européens possédent au Cap, & de la maniere dont ils les ménagent.

I. *Les Européens du Cap possedent une grande quantité de Bestiaux.* II. *Des Tueries privilégiées.* III. *Des Vaches.* IV. *Les Bœufs n'ont point de bosse sur le dos ; leur grosseur.* V. *Des Brebis, des Moutons & des Chevres.* VI. *Des divers accidens qui diminuent le Bétail des Européens au Cap.*

I. IL n'y a peut-être point de Pays au Monde qui nourrisse une si grande quantité de gros de menu bétail, que le Cap de Bonne-Espérance. On est frappé d'étonnement, & à la vue des troupeaux nombreux qu'on voit dans les contrées des Hottentots. Cette abondance fait que les bœufs & les moutons y sont à très-grand marché, & que les Colonies ont pu aisément s'en procurer. Aussi ont-elles bien profité d'un avantage si considérable : les vastes campagnes qu'elles occupent sont toutes couvertes de troupeaux.

peaux. Mais il n'y a point de canton qui en nourriſſe en plus grande quantité, que la Colonie de *Waveren*, la *Terre noire* adjacente, & la *Vallée verte* ſituée au Nord du *Cap*, dont elle dépend. Comme les terres des environs de la Ville, & celles de *Stellenboſch*, ſont employées en grande partie en vignes, en jardins & en lieux de plaiſance, les habitans n'ont pas aſſez de pâturages près de leurs demeures pour y entretenir tout leur bétail: ils ſont donc obligez d'en envoyer la plus grande partie ſur les terres du *Waveren*, qui étant les mieux arroſées, fourniſſent le plus d'herbe, & peut-être la meilleure de tout le Cap.

II. LES pâturages de la *Vallée verte* appartiennent à la Compagnie: elle les céde aux Maîtres des quatres Boucheries privilégiées, qui ſont obligez d'entretenir en tout tems une grande quantité de beſtiaux de toute eſpece, afin d'être toûjours en état de remplir les commiſſions que la Compagnie leur donne; parce que les demandes ſont ſouvent ſubites, & que les livraiſons doivent toûjours être faites ſans délai. C'eſt d'ailleurs à eux que doivent s'adreſſer les vaiſſeaux étrangers, François, Anglois, Danois, &c. qui viennent mouiller au Cap pour y prendre les

viandes dont ils peuvent avoir besoin. Enfin ils en débitent considérablement aux Bourgeois. Par tout cela on comprend aisément pourquoi la *Vallée verte* est si couverte de bestiaux.

Lorsque les viandes que les maîtres des Tueries privilégiées fournissent aux Serviteurs de la Compagnie, ou aux vaisseaux, sont mauvaises, malfaites, ou qu'elles ont quelque défaut, elles sont confisquées au profit du Gouvernement, qui les donne aux Esclaves de la Compagnie.

III. LES vaches du Cap, comme celles d'Europe, portent une fois l'année: mais il s'en faut bien qu'elles ne soient aussi facile à traire que les nôtres. Il est très-rare qu'elles veuillent donner leur lait, si premierement on en a fait un peu téter à leurs veaux : après cela elles le donnent libéralement. J'ai dit ailleurs, comment on s'y prend lorsque leur veau n'est plus en vie. Presque tous ces animaux sont si sauvages & si méchans, qu'on ne sçauroit les approcher sans danger, à moins que premierement on ne les ait attachez fort court par les cornes, & qu'on ne leur ait lié les pieds ensemble. Aussi est-ce une fonction qu'on laisse aux Esclaves, que de les traire : les femmes Européennes

péennes osent très-rarement s'avanturer de s'acquitter de cet emploi.

IV. DIVERS Ecrivains qui ont parlé des troupeaux que les Européens ont au Cap, ont publié que le gros bétail avoit une bosse sur le dos, à-peu-près comme les chameaux. Pour moi, qui ai vu une infinité de ces animaux au Cap, je n'ai jamais vu ni taureau, ni bœuf, ni vache, ni dans les terres que possédent les Européens, ni dans celles qu'occupent les Hottentots, qui eût le dos bossu. Il est vrai que les bœufs du Cap paroissent un peu voutez lorsqu'ils sont sous le joug : c'est peut-être ce qui a jetté dans l'erreur, des Auteurs qui n'ont pas eu soin de mieux examiner la chose. Car s'ils eussent considéré avec quelque attention un bœuf hors du joug, ils auroient vu que ces animaux ont le dos aussi plat que ceux qui naissent ailleurs.

Les bœufs deviennent au Cap d'une grosseur très-considérable : il n'est nullement rare d'en trouver qui pésent cinq à six cens livres : très-souvent même ils pésent encore davantage.

V. LES brebis donnent deux agneaux par an, si on les laisse toûjours avec les béliers ; mais comme les seconds sont fort petits, & qu'ils naissent dans la saison pluvieuse,

pluvieuses, les Européens se contentent pour l'ordinaire du premier. Pour cet effet, ils ont soin de séparer le bélier du troupeau, pendant une bonne partie de l'année.

Le mouton du Cap est excellent & fort gros (1), & conserve son bon goût pendant toute l'année. La graisse n'y a pas le goût de suif qu'elle a ailleurs; aussi les pauvres gens & tous les Esclaves en usent au-lieu de beurre.

Le mouton du Cap n'a rien de plus remarquable, que la longueur & l'épaisseur de sa queue, qui pése communément quinze livres. Cependant les moutons de Perse, qui sont encore plus petits de corps, ont des queues encore plus grandes. J'en ai moi-même vu au Cap de cette espece, dont les queues pesoient tout au moins trente livres. On y nourrit aussi des chévres, mais en moindre quantité.

VI. PLUSIEURS accidens diminuent les troupeaux des Européens au Cap. Ce sont les mêmes qui surviennent à ceux des Hottentots, dont j'ai parlé. Les bêtes sauvages

(1) *Nous y avons vu des moutons*, dit le P. TACHARD dans son *Voyage de Siam*, liv. 2. p. 76. *qui pesoient jusques à quatre vingts livres, & qui étoient de très-bon goût.* DAPPER p. 616. & HERPORT p. 15. parlent de même de ces animaux.

vages y font ſouvent de grands ravages. Comme les beſtiaux couchent pour l'ordinaire en pleine campagne, expoſez aux injures de l'air, ils ont beaucoup à ſouffrir des pluyes longues & abondantes qu'il fait dans les mois de Juin & de Juillet. Mais lorſqu'un bœuf ou un mouton meurt pour avoir été expoſé aux injures de l'air, & qu'il paroît n'y avoir pas eu d'autre cauſe de ſa maladie, on ne ſe fait point de peine parmi les Européens d'en ſaler la viande pour les Eſclaves, qui en mangent ſans aucune répugnance.

Pendant tout le tems que j'ai demeuré au Cap, il n'y a eu aucune maladie contagieuſe parmi les beſtiaux des Colonies. Le Gouvernement eſt fort attentif pour empêcher que la contagion ne s'introduiſe, ou ne ſe communique. Il y a un Placard qui défend à tout Européen de garder dans ſon troupeau un animal galeux, ou attaqué de quelque maladie qui ſe communique, ſous peine aux contrevenans de payer une groſſe amende.

CHAPITRE VI.

De la Culture des Terres, & en particulier de celle des Champs.

I. *Comment on défriche les Terres.* II. *Des Charrues & du Labourage.* III. *Des occupations des Fermiers durant toute l'année.* IV. *Des Semences & des Graines qui n'ont pu réussir.* V. *Accidens qui apportent du dommage aux Blez.* VI. *Comment les habitans serrent leurs grains.* VII. *Comment ils les séparent d'avec la paille.* VIII. *Comment la Compagnie recueille les Dixmes.* IX. *Comment on dispose du Blé.*

I. JE vais parler présentement de l'Agriculture des Européens au Cap. On sçait déja en général, que le terroir qu'ils y occupent est extrêmement fertile; & dans ce Chapitre on verra qu'il n'y a presque aucune espece de semence, qui n'y multiplie & n'y vienne en perfection.

Lorsqu'on a choisi une piéce de terre qu'on veut défricher pour en faire un champ, une vigne, un jardin; la pre-

miers

miere chofe qu'on fait, c'eft d'y faire paffer la charrue, pour en arracher toutes les racines qui pourroient étouffer les femences & les plantes qu'on a deffein d'y faire venir.

II. LES charrues dont on fe fert au Cap, font pour l'ordinaire très-différentes de celles que j'ai vues en Europe: ainfi elles méritent que j'en donne une légere defcription. Elles ont deux roues, l'une d'un côté & l'autre de l'autre; mais qui font fort inégales. La roue qui doit rouler fur le côté labouré & fillonné, eft beaucoup plus grande que celle qui doit rouler fur le côté qui ne l'eft pas encore. Le foc eft fendu, comme s'il y en avoit deux: une des parties eft confidérablement courbée en-dehors, & l'autre va droit en avant. Le coutre eft tout droit, au-lieu qu'en Europe il eft un peu courbé. Ils appellent un foc fait à l'Européenne, un *foc entier;* & ils donnent le nom de *demi-foc* à celui qui eft fait fuivant la defcription que j'en ai donnée. Et lorfqu'ils fe fervent du foc à l'Européenne, ils n'y attachent point de coutre, quelle que foit la nature du terroir qu'ils fe propofent de labourer.

Quoiqu'il y ait au Cap, comme je l'ai déja dit, quantité de chevaux; cependant

dant on n'en met jamais aux charrues; c'est la fonction des bœufs, parcequ'ils ont le pas plus ferme, & qu'ils marchent mieux en ligne droite que les chevaux. Ils attellent souvent cinq paires de bœufs à une seule charrue; quelquefois même ils augmentent ce nombre. La terre y est si grasse & si grosse, que la charrue ne la renverse qu'avec beaucoup de peine, & qu'il en tombe très-souvent de grandes mottes dans l'endroit où passe une des roues. C'est un ouvrage si difficile de bien labourer au Cap, qu'il y a toûjours plusieurs personnes pour conduire la charrue & les bœufs: il y en a même quelquefois autant que de bœufs.

On ne met jamais ces animaux à la charrue, avant qu'ils ayent environ trois ans; jusqu'à cet âge ils courent par les champs sans aucune discipline. C'est même un travail également pénible & ennuyeux, que de les dompter. Pour les mettre à l'ouvrage on ne les lie pas par les cornes, mais par le cou, autour duquel ils portent un joug. Ayant ainsi la tête en pleine liberté, ils la secouent, ils se mettent en fureur, ils donnent du pied, ils se cabrent de la maniere la plus furieuse; jusqu'à ce qu'après plusieurs exercices & plusieurs sanglantes punitions, on

les

les ait domptez. Au-reste, je ne puis me persuader qu'un bœuf lié par le cou, ait autant de force que s'il étoit lié par les cornes.

III. On laboure au Cap depuis le mois de Mai, jusques à la fin d'Août : mais la saison la plus favorable pour cette occupation est dans les mois de Juin & de Juillet. Le Lecteur sera peut-être bien aise que je lui apprenne les occupations des Fermiers, pendant tous les mois de l'année : cela servira à éclaircir l'état des saisons dans ce Pays.

En *Janvier*, ils foulent le grain.

En *Février*, ils charrient le blé dans les greniers de la Compagnie, qui le paye argent comptant, au prix réglé.

En *Mars*, ils cueillent & pressent les raisins. Quelquefois cet ouvrage commence déja sur la fin de *Février*.

En *Avril*, ils portent du fumier sur les champs qui en ont besoin : il y en a beaucoup qui sont suffisamment gras.

En *Mai*, après qu'il est tombé un peu de pluye, ils commencent à labourer.

En *Juin*, ils commencent à semer les terres basses ; & en *Juillet*, ils finissent cet ouvrage en semant les terres hautes.

En *Août*, ils taillent la vigne. Cet ouvrage les occupe encore une partie de *Septembre*,

Septembre ; mois dans lequel ils fossoyent & engraissent les vignes, en mêlant avec la terre les bourgeons & les feuilles qu'ils ont coupé des seps.

En *Octobre*, ils sarclent & nettoyent leurs vignes, & ensuite ils en font de même à leurs champs.

En *Novembre*, l'orge se cueille.

En *Décembre*, toutes les graines sont mûres. A la *Noel* est le fort des chaleurs de l'Eté : sans perdre de tems, on coupe & l'on serre de blé, dans la crainte des vents furieux de Sud-Est qui régnent dans cette saison.

IV. ON ne seme pas le blé aussi épais au Cap, que nous le faisons en Europe. Vu la grande fertilité du terroir, si l'on semoit aussi serré que parmi nous, les plantes s'étoufferoient les unes les autres, & les épis seroient petits, peu garnis, & encore ne produiroient-ils que des grains mal nourris.

Les diverses especes de semences qu'on a apportées au Cap, y prosperent parfaitement. Il n'y a que les lentilles & les avoines qui n'y viennent pas bien. On a surtout pris beaucoup de peine pour recueillir de l'avoine, graine qui auroit été fort utile pour les chevaux : mais il est arrivé constamment, que dès que la récolte

colte étoit prête à se faire, les vents de Sud-Est venant à souffler faisoient sortir des épis tout le grain, qui se répandant sur les terres voisines, produisoit des épis sauvages qu'on avoit mille peines à extirper.

V. IL y a plusieurs choses qui apportent de grands dommages dans les champs. Il croît en grande quantité, dans plusieurs endroits, une espece d'herbe que les Européens du Cap appellent *Spurrie*, qu'on a beaucoup de peine à détruire, & qui est très-préjudiciable au blé. Je l'ai diverses fois examinée; mais je n'ai pu découvrir ni ses proprietez, ni le nom qu'elle porte parmi les Botanistes. J'en donnerai cependant une description, qui sera aussi exacte que je le pourrai. Cette plante s'éleve à la hauteur d'un pied & demi, & porte beaucoup de fleurs blanches, qui en tombant laissent diverses *capsules* qui contiennent une grande quantité de fort petites graines. La grande chaleur fait ouvrir ces capsules, & si les vents de Sud-Est régnent en même tems, toute cette graine est dispersée sur les champs voisins, où elle prend racine. On a beau se donner tous les soins imaginables pour détruire cette herbe dans les champs & les pâturages, on ne peut jamais

jamais le faire totalement. Les bestiaux l'aiment extrêmement ; mais on ne leur en laisse point manger, parceque la semence passant par le corps des animaux sans se corrompre, prend racine dans tous les lieux où tombent leurs excrémens.

La nielle ne fit jamais tant de mal au Cap, que dans l'année 1708. Elle fut si mauvaise cette année-là, qu'elle ne laissa pas assez de blé pour ensemencer les terres ; desorte que s'il ne s'étoit pas trouvé beaucoup de blé vieux, on auroit été obligé d'en faire venir d'Europe pour les semailles. La nielle fit aussi beaucoup de mal les deux années suivantes.

Les éléphans y font quelquefois des dégâts affreux. Ils entrent dans les champs, y dévorent beaucoup de blé, & en foulent aux pieds encore davantage. Les élans aiment extrêmement les grains ; mais leur timidité fait qu'ils osent plus rarement se hazarder d'entrer dans les champs. Les daims, les chevres sauvages, diverses sortes d'oiseaux & d'insecte, y font de tems en tems de grand ravage.

Malgré toutes ces pertes, les terres sont si fertiles, que les habitans recueillent assez de grain pour pouvoir en vendre aux vaisseaux qui le portent à Batavia. Un boisseau de froment semé au Cap, en produit de

Maniére de fouler le Blé.

Tom. II. pag. 119.

de 30 à 40. Un de ſeigle en donne 40 à 45. Un d'orge en produit de 50 à 70. Un de pois en rend de 30 à 60. Un de feve, de 20 à 25. Mais quelqufois ces deux dernieres eſpeces de légumes ſouffrent ſi fort des ſauterelles & des chenilles, qu'on n'en recueille pas aſſez pour en reſémer l'année ſuivante.

VI. LES Européens du Cap, dans les commencemens, laiſſoient leur blé à découvert, & il ne ſouffroit que peu des injures de l'air. Mais des pluyes extraordinaires & violentes, qui tomberent en 1706. en ayant gâté ou entraîné pluſieurs monceaux, on penſa à le mettre à couvert.

VII. POUR ſéparer le grain d'avec la paille, il font fouler les gerbes par des bœufs ou des chevaux, non dans une grange; mais dans une aire à découvert. Pour préparer cette aire, ils prennent de la fiente de vache, & un peu de paille, qu'ils mêlent enſemble en l'humectant avec de l'eau. Ils jettent beaucoup de ce torchis, ou mortier, dans un eſpace rond, de trente pied ou environ de diametre. Ils y font enſuite marcher des chevaux, pour fouler cette aire & pour la durcir. Cela forme dans peu de jour un terrein auſſi dur que de pierre,

Sur

Sur les bords de cette aire ainsi préparée, ils couchent en rond deux rangs de gerbes, dont les épis sont tous tournez en-dedans, & font tourner sur ces épis un attelage de huit chevaux, jusqu'à ce qu'on juge que le grain en est tout sorti. Je croi que cette méthode rappellera la la coûtume des Juifs, de faire fouler le grain par les bœufs (1) : mais je croi les chevaux plus propres à cet ouvrage ; non seulement parceque leur pas est plus ferme, mais encore parcequ'ils sont plus propres. C'est, il est vrai, un spectacle assez desagréable que de voir un cheval, & surtout un bœuf, faire ses ordures parmi le blé ; mais aussi dans un instant cette fiente se seche si fort, qu'elle peut en être facilement séparée.

Cette maniere de battre le blé est très-expéditive : un attelage de huit chevaux ou bœufs fera plus d'ouvrage dans une couple d'heures, que douze hommes dans tout un jour. Or il est absolument nécessaire d'expédier : car les récoltes sont pour l'ordinaire si abondantes, qu'il faudroit tout un Eté aux Fermiers pour battre leur grain ; au-lieu qu'en le foulant, ils y employent moins d'un mois. Il est même certain qu'il ne reste que bien peu

(1) *Deutéronome* XXV. 4.

de grain dans les épis, après qu'ils ont été foulez. Dès qu'ils ont vanné le blé, il font passer par une machine qu'ils appellent *Harke* ou Rateau, & qui fait la fonction d'un crible.

VIII. LORSQUE les blez sont coupez, le Gouvernement envoye dans les campagnes diverses personnes, pour examiner ce qu'a produit à-peu-près chaque Possession : ce n'est pas qu'ils aillent eux-même sur le champ ; ils se contentent d'aller chez les propriétaires, & de leur demander quelle quantité de grain ils ont semé ? Combien ils en ont recueilli ? Quelle quantité ils se proposent d'en vendre au Gouvernement ? Combien ils en garderont pour leur usage ? Et ils sont obligez de fournir au magazin de la Compagnie, la quantité qu'ils en ont promis à ces Commis. Le Gouvernement est si généreux, qu'il ne tire pas le dixiéme du blé que les particuliers employent pour leur propre usage & pour semer : il se contente de prendre la dixme de ce qu'ils en vendent.

IX. J'AI déjà dit en passant, que les Colonies vendent leur blé à la Compagnie à un prix marqué, & qu'on le leur paye comptant.

CHAPITRE VII.

Des Vignes & des Vins du Cap.

I. *Comment on propage la Vigne au Cap.* II. *Accidens qui diminuent les Récoltes.* III. *Saison de la Vendange.* IV. *Précautions que les Européens du Cap prennent pour conserver leur Vin.* V. *Qualitez du Vin du Cap.*

I. LEs vins du Cap sont assez célébres, pour en dire un mot ici. Quelques soins que les Européens eussent pris dès le commencement de planter des vignes, il n'y en avoit cependant que très-peu, faute de seps. Ils avoient fait venir beaucoup de plants de vin de Rhin, & de vin de Perse : ces plants avoient fort bien repris ; mais ils ne suffisoient pas pour planter une étendue de terre qui méritât le nom de vignoble. On cherchà longtems quelque expédient : enfin un Allemand établi au Cap s'avisa de prendre des sarmens ou des rejettons d'un pied ou d'un pied & demi de long, qu'on bruloit auparavant, & de les semer dans une terre labourée ; ce qui réussit si parfaitement,

ment, que l'année suivante cette terre fut toute couverte de vignes, qu'on eut soin de transplanter. On réitéra l'expérience, & elle réussit à merveilles. Bientôt on eut des plans pour en couvrir des terres d'une vaste étendue, sans être obligé d'en faire venir davantage des Pays étrangers. De mille branches ou sarmans qu'on plante ainsi, il n'y en a pas un qui manque, tous prennent racine la même année; & la troisiéme, ils portent autant de raisin qu'ils en porteroient en Europe la cinquiéme.

On ne laisse pas ces rejettons dans le lieu où on les a semez; on les transplante en ligne à la distance de deux pieds & demi, & on laisse entre les lignes un espace de trois pieds ou trois pieds & demi: symétrie qui forme une charmante perspective. Aujourd'hui il n'y a pas de petite chaumiere ou d'habitation dans toutes les Colonies, qui n'ait quelque peu de vignes: on n'y trouve que fort peu de personnes qui ne recueillent sur leurs terres assez de vin pour leur usage & celui de leur famille. Plusieurs même ont leurs celliers assez bien garnis, pour en vendre tous les ans très-considérablement.

II. IL y a cependant bien des accidens,

qui diminuent les récoltes de vin. La nielle fait souvent noircir une grande quantité de belles & grosses grappes, dont les raisins se rident, se séchent, & tombent. Cet accident rend quelquefois le vin assez rare au Cap.

Les sauterelles y font aussi de grands ravages. Si on n'y prend garde, ces insectes mangeant les feuilles découvrent les grapes, qui exposées à l'ardeur du soleil, se gâtent & s'aigrissent.

L'ennemi qui fait le plus de dégât aux vignes du Cap, est un petit ver noir, que les Européens de ce Pays-là appellent *Zuiger*, c'est-à-dire, *Suceur*. Il a la tête fort petite, & pointue; il resserre & étend son corps comme il veut, & ressemble beaucoup & à bien des égards à notre Millepieds. Ce vermisseau loge dans une coquille, qui ressemble beaucoup à une feuille de vigne ridée & séchée. Lorsqu'il en sort, il fait au bouton du sep un trou si petit, que l'œil le plus excellent ne sçauroit le découvrir; il y entre, & le vuide de maniere que le bourgeon périt. Pendant plusieurs années, les Européens du Cap ne sçavoient à quoi attribuer ces ravages. Comme on ne pouvoit distinguer cette coquille qui ressembloit si fort à la feuille sur laquelle elle s'attachoit, ni

ni appercevoir le vermisseau qui échapoit par sa petitesse aux yeux les plus attentifs, ceux qui les premiers assurerent que c'étoient des animaux qui mangeoient les bourgeons, se firent moquer. Ce n'est que depuis peu de tems qu'on en est généralement persuadé. On a même trouvé que cet insecte rusé ne fait ses sorties que pendant la nuit. Le meilleur tems donc pour le surprendre, est un peu avant le lever du soleil, parcequ'alors il est en marche pour se retirer dans sa coquille: c'estpourquoi, dans la saison, les Négres vont de grand matin à la vigne, pour la nettoyer de ces animaux, qu'il ne manquent jamais d'apporter à leurs maîtres pour témoignage de leur industrie, & qu'ils jettent ensuite au feu.

Les vignobles du Cap souffrent aussi beaucoup des vents de Sud-Est. On trouve souvent à terre de grosses branches bien garnies, rompues par les orages. Si la chaleur est grande pendant que ces vents régnent, il y a toûjours une grande quantité de raisins qui séchent sur la plante. C'est à cause de cela qu'on ne fait pas monter les seps sur les échalas, ni sur des treilles: on empêche, en les étêtant, qu'ils ne s'élevent au-dessus de trois pieds. Cet ouvrage, qu'on appelle *toppen*; c'est-

 à-dire,

à-dire *étêter*, se fait en Novembre.

III. Au mois d'Août, qui est le commencement du Printems au Cap, on taille les vignes : en Septembre, les feuilles paroissent : en Octobre, se fait la pousse ; & c'est alors qu'on peut connoître si la vendange sera bonne, sauf néanmoins les accidens. Il y a quelques vignes dont les raisins sont mûrs en Janvier : mais ils ne se gardent pas long-tems sans s'aigrir ; aussi ne les presse-ton pas, on les vend pour les manger à la main. La plus grande partie des raisins ne sont mûrs qu'en Février ; l'on commence la vendange sur la fin de ce mois-là, & elle dure tout le mois de Mars. On ne fume, pour l'ordinaire, les vignes qu'une fois tous les trois ans.

IV. On a soin de bruler une feuille souphrée dans tous les tonneaux où l'on a dessein de mettre du vin blanc ; & on prépare ceux que l'on destine au vin rouge, en y brulant une noix muscade. Les Européens du Cap disent que le souffre fait perdre au vin rouge quelque chose de sa couleur. Lorsque le vin est reposé, ils le soutirent. Ils croyent communément que les vins qui restent longtems sur la lie, s'aigrissent plus aisément. J'ignore les raisons sur lesqu'elles ils se fondent : mais

j'ai

j'ai bu chez un François de la Colonie de *Drakenſtein*, du vin qui avoit été long-tems ſur ſa lie, qui étoit cependant délicieux. Si je ne me trompe, on croit en Europe que plus un vin reſte ſur ſa lie, & plus il acquiert de force; & c'eſt pour l'adoucir qu'on le tranſvaſe.

Lorſque les vins ont été ſoutirez, on les laiſſe tranquilles trois ou quatre mois: alors on les clarifie avec de la colle de poiſſon; & ſi cette drogue ne ſuffit pas, ils y jettent du ſable chaud, qui entraîne au fond toutes les particules étrangeres. Après cela ils ferment exactement les tonneaux, ſans s'embaraſſer plus de les tenir remplis. La ſeule précaution qu'on prend dans la ſuite, c'eſt de donner de l'effort au vin dans le tems que les vignes pouſſent: ſans cette précaution, la fermentation qui ſurvient aux vins dans cette ſaiſon, ſeroit capable de faire ſauter les tonneaux. Quelques perſonnes gardent du vin quatre ou cinq ans, quelques-uns en ont même de beaucoup plus vieux; mais alors ils ont ſoin de le rafraîchir en rempliſſant les tonneauz avec du vin nouveau, dès qu'il eſt éclairci.

V. PLUS les vins du Cap ſont gardez, & plus ils ſont excellens. Au bout de deux ans ils quittent leur goût natu-

rel, pour prendre celui du vin de Canarie. Mais les Européens n'ont pas assez de tonneaux pour garder leur vin bien longtems : sans cela, ils feroient sur cette denrée des profits considérables. Il se vend sous le pressoir de huit à dix écus la barrique. Dans les Indes il vaut beaucoup davantage. La rareté des tonneaux vient de ce qu'il faut tous les faire venir de Hollande, & qu'ils en envoyent beaucoup aux Indes avec leur vin, d'où ils ne reviennent jamais.

Quelque excellens cependant que soient les vins du Cap, ils n'invitent pas à en faire débauche, & ne rappellent point leur buveur (1).

CHAPITRE

(1) On n'en porte pas le même jugement en Europe ; soit que les vins du Cap soient meilleurs aujourd'hui, qu'ils n'étoient il y a trente ans ; soit que le transport les rende plus délicats ; soit enfin que l'Auteur ait eu un goût particulier. *Note de l'Editeur.*



CHAPITRE VIII.

Des Jardins du Cap, & en particulier de ceux de la Compagnie.

I. *Obſervation remarquable ſur les Semences d'Europe qu'on ſeme dans les Jardins du Cap.* II. *Comment on y cultive les Jardins.* III. *Des Arbres.* IV. *Des deux Jardins de la Compagnie.* V. *De celui qui eſt le plus près de la Ville du Cap.* VI. *Les eaux de ce Jardin.* VII. *Des Bâtimens qu'il y a.*

I. IL n'y a rien de fort particulier dans les Jardins que les Européens ont au Cap : comme ils ſont accommodez par les Européens, ils ſont fait à l'Européenne. Il ſuffira ſeulement de remarquer qu'il n'y a pas un hameau, quelque petit qu'il ſoit, dans toutes les Colonies, qui n'ait ſon jardin. On fait venir de tems en tems des ſemences d'Europe, qui y réuſſiſſent toutes à ſouhait : mais dès la troiſiéme année elles dégénerent ſi fort, qu'elles ne valent plus rien pour être ſemées.

II. ON fait les jardins, & on les ſeme, dans les mois de Mai & de Juin. En Août,

les herbes montrent la tête: alors on les transplante dans d'autres terres, bien humectées par les pluyes qu'il fait dans cette saison. Avec ces attentions, on est sûr d'avoir des herbes plus grosses, plus douces, & meilleures qu'elles ne le sont en Europe même. Pendant les grandes chaleurs de l'Eté, elles sont rafraîchies par les ruisseaux d'alentour. Pendant l'Hyver qui consiste presque uniquement en pluyes, & rarement en neige ou en gelées, on n'a besoin ni de serres, ni d'artifices pour conserver les plantes, ou pour les forcer.

III. Je n'ai rien à dire de fort curieux sur les arbres fruitiers du Cap. Le Pays en produit quelques-uns, dont les Hottentots mangent le fruit; mais les Européens ne sçauroient s'en accommoder. Pour y suppléer, ils ont fait venir des arbres d'Europe & d'Asie, qui portent des fruits si délicieux, que ceux qui en ont mangé dans les trois endroits, disent qu'ils sont plus beaux & meilleurs au Cap, que dans les lieux mêmes de leur naissance. La seule chose en quoi les fruits d'Europe surpassent ceux du Cap, c'est que les premiers se conservent beaucoup plus long-tems que les derniers. Les arbres en produisent d'ailleurs une si grande quantité, que

malgré

malgré le dommage qu'y apportent les vents, il en reste encore assez pour l'usage des Colonies & pour les vaisseaux qui y viennent mouiller. On n'a pas même besoin d'en prendre autant de soin au Cap, que dans leur Pays natal: on n'a qu'à semer leurs pepins ou leurs noyaux, bientôt ils prennent racines & sortent de terre. Une amande dont la coque est dure, mise en terre au Cap, a déjà au bout de six semaines germé, & poussé un petit arbre. Si au bout de deux ou trois ans, comme c'est la coutume, on le transplante, il reprend de nouvelles forces, & bien-tot il devient un arbre, qui surpasse en hauteur tous ceux de son espece qui se voyent dans d'autres climats. Si on plante un rejetton de quelque arbre que ce soit, bien-tôt il prend racine, & donne en son tems un arbre, qui ne le céde à aucun autre de son espece, sans qu'il y ait de cent de ses branches, une seule qui manque. On propage de cette maniere le pêcher, l'abricotier, le figuier, le coignassier, & plusieurs especes d'arbres fruitiers, & même avec un grand succès. Les entes qu'on y fait, acquierent presque toutes dans peu d'années leur grandeur naturelle: le fruit que que donne l'arbre la quatriéme année, même celui qui y a été apporté de dehors,

est jugé le plus beau & le plus excellent à tous égards.

IV. LES Jardins que la Compagnie a au Cap, sont trop magnifiques pour qu'on me pardonnât si je n'en donnois dumoins une idée abrégée.

Ces Jardins sont l'un & l'autre, au jugement de tous ceux qui les ont vus, les plus beaux & les plus curieux qu'il y ait dans toute l'Afrique. Je doute même beaucoup qu'il y en ait aucun en Europe, qui soit aussi riche en productions de toute espece. Dès que les Hollandois furent établis au Cap, la premiere chose qu'ils firent fut de planter un jardin; & dans la suite ils ont pris tant de soin de l'embellir, qu'aujourd'hui on trouve dans ces jardins de toutes les especes curieuses de fruits & de fleurs qu'il y a dans les quatre parties du Monde. Les Gouverneurs qui en sont les seuls Directeurs, se sont à l'envi piquez d'y faire apporter tout ce qu'il y a de curieux en fait de plantes dans chaque climat, & le terroir du Cap a parfaitement répondu à leurs soins. Peut-être pourroit-on tr ouver des jardins où il y eût plus d'art; mais aussi la Nature, qui n'a rien épargné pour les rendre charmans, n'avoit presque rien laissé à faire à la main du Jardinier. Quoiqu'il en soit, ce sont

les

les plus charmans que j'aye jamais vus. Mille fleurs brillent à la fois aux yeux étonnez, & semblent se disputer la gloire de la beauté. Ici, vous voyez un amas d'arbres touffus; là, un magnifique Pavillon; d'espace en espace vous trouvez de superbes promenades, bien ombragées. Ces jardins sont fort spacieux, & de presque tous les endroits on découvre la campagne, qui forme la vue la plus magnifique. Cela regarde les deux jardins de la Compagnie: mais il y en a un surtout qui mérite un article particulier.

V. CELUI-CI est situé entre l'Eglise du *Cap* & l'Hôpital, & contient dix-neuf arpens qui forment un quarré long. Dans sa longueur il y a trois allées, dont une le coupe au milieu: les deux autres sont sur les côtez. Quatre allées le coupant dans sa largeur, le divisent en dix parties, que je nommerai des Quarrez.

D'abord je remarquerai qu'il y a un superbe Quarré qui sert de pepiniere, & dans lequel brillent un grand nombre de beaux abricotiers. Le jaune de leur fruit, mêlé à la verdure de leurs feuilles, forme un coup-d'œil charmant. Les abricots y égalent en excellence tous ceux dont j'ai gouté en Europe. Pour diversifier davantage ce Quarré, on y a aussi planté beaucoup

coup d'amandier, dont le fruit est d'un goût fort agréable & très-nourrissant.

Dans un autre Quarré brillent des grenadiers & des figuiers de toutes les especes, dont les fruits sont tous également délicieux. Les meilleures figues, les plus estimées, & les plus grosses sont celles qu'on appelle *Pisang*. Dès qu'elles sont parvenues à leur maturité, l'arbre qui les a porté se flétrit & se séche entierement; mais l'année suivante, il sort de la même racine un nouveau jet, qui produit & séche de même. Cette plante n'a point de tronc: mais ses feuilles, qui ont six à sept verges de long, & deux ou trois de large, s'embrassant les unes les autres, forment une espece de rouleau qui tient lieu de tronc. Sa fleur est composée de quatre grandes feuilles, qui forment une maniere de cloche, à l'ouverture de laquelle pendent, en leur saison, cinquante ou soixante figues des plus délicieuses. Ces figues sont bleues, ou plûtôt pourpres, & fort grosses.

Les grenadiers y paroissent aussi dans toutes leur beauté. Les grains de pommes sont remplis d'un suc délicieux, & très-propres à rafraîchir dans les chaleurs de l'Eté. L'écorce séchée & mise en poudre, est un remede souverain, & usité dans

toutes

toutes les Indes, contre le flux de sang. Il n'y a que le quart d'un Quarré qui soit occupé par ces arbres. Un des autres quarts est planté de chataigniers, qui sont les arbres les plus grands & les plus étendus dont le Jardin soit orné. Ce bocage fournit dans les plus grandes chaleurs de l'Eté, une retraite, & une promenade agréable; & on y est parfaitement à l'abri contre les vents les plus furieux.

La troisiéme partie de ce même Quarré est couverte de citronnier., de limonniers, d'orangers, & de figuiers. La beauté des fruits que ces arbres produisent, est un Phénoméne qui surprend & charme tous les Etrangers. On trouve aussi dans ce Jardin, & en abondance, de grosses oranges, que les Hollandois appellent *Pompelmousen*.

Le reste de ce Quarré est orné de fleurs, & au milieu on trouve un Pavillon.

La moitié d'un autre Quarré est plantée de vignes, & l'autre partie, de figuiers.

Je ne dois pas omettre ici une espece d'arbre qui se trouve dans ce Jardin. Aux Indes d'où il a été apporté, il se nomme *Guajavos*, & les Hollandois lui ont laissé ce nom. Son fruit ressemble à une pomme, & lorsqu'il est mur, il est

jaune,

jaune & verd. En-dedans il eſt entierement jaune, & contient une grande quantité de graine, ovale & blanche, qui reſſemble beaucoup à la ſemence du concombre mais il en a beaucoup moins. C'eſt un fruit très-ſain, & d'une odeur exquiſe.

Quatre Quarrez ſont occupez par des herbes potageres.

On trouve encore dans ce jardin, de toutes les eſpeces de poiriers & de pommiers qui ſe voyent, ſoit en Aſie, ſoit en Europe. Le rouge éclatant des pommes du *Japon*, fait ſurtout un très-bel effet parmi les feuilles de ſon arbre, dont la verdure eſt charmante. Ce jardin a auſſi en abondance des noyers & des néfliers. Après tout cela, je croi que l'on ne m'accuſera pas d'exagération, lorſque je dirai qu'une perſonne placée au milieu de cette multitude de fruits ſi divers, ſi beaux & ſi exquis, ne ſçait preſque auquel s'arrêter.

Il y a auſſi dans ce jardin un Boulingrin (1) pour y jouer à la boule, & un endroit fort commode pour jouer aux quilles. Les allées enfin ſont ornées d'arbres,

(1) Les Anglois, de qui nous avons reçu ce mot, appellent de ce nom une eſpece de tapis verd, formé par un gazon uni, dont l'herbe courte & fine laiſſe couler doucement la boule.

Tom. II. pag. 137.

PLAN du grand Jardin de la compagnie.

a. Pavillon du Gouverneur. b. Cuisine. c. c. Logement du Jardinier. d. Cuisine commune. e. Ecole pour les Garçons. f. f. Logemens des Esclaves. g. Cour. h. Ecole pour les Filles. i. Magazins pour les provisions. k. Eglise. l. Entrée du Jardin. m. m. m. Fossés qui arrosent les Jardins. n. n. Large Canal qui entoure le Jardin. o. Moulin.



bres d'où diſtile le camphre, de genévriers, de lauriers, &c. On y trouve auſſi une très-grande quantité de pêchers, dont le fruit eſt également délicieux au palais, & agréable aux yeux.

De tems-en-tems on rencontre dans ces allées de très-beaux bancs pour ſe repoſer, & de belles tables auprès.

VII. CE jardin eſt parfaitement bien arroſé. D'abord un large canal, bien pourvu d'eau, en fait plus de la moitié du tour; & dans le jardin même on a fait pluſieurs foſſez qui ſont bien remplis. Il y a des canaux tout du long de la large allée, qui coupe le jardin en deux dans ſa longueur; & les deux premiers Quarrez des deux extrémitez, qui ſont ſéparez par une allée, ont auſſi entre deux une eſpece de canal.

VIII. Le principal des bâtimens qu'il y a dans ce jardin, eſt très-vaſte. Les Jardiniers y ont leur logement, & les Eſclaves y demeurent. Rien n'y manque de tout ce qui eſt néceſſaire à un édifice deſtiné à cet uſage. On y voit de belles & grandes cuiſines, des celliers, des chambres pour y enſeigner les jeunes garçons & les jeunes filles Eſclaves, des Réfectoires, une Egliſe, &c. Tout cela ne forme qu'un ſeul bâtiment, qui occupe la lar-

geur entiere de ce vaste jardin. Le Gouverneur y a aussi un beau & superbe pavillon, & tout joignant une grande cuisine. Ce pavillon a quarante pieds de long, sur dix-huit de large.

Tout autour du jardin, régne une muraille de douze pieds de haut.

CHAPITRE IX.

Maladies ausquelles les Européens qui habitent au Cap sont sujets, avec la maniere ordinaire de les guérir.

I. *Compliment modeste de l'Auteur.* II. *Les douleurs de l'Enfantement sont beaucoup moindres au Cap, qu'ailleurs.* III. *Des maux de Sein.* IV. *Maladies des Enfans.* V. *Des Maladies contagieuses.* VI. *Débauches des Esclaves, & leurs funestes suites.* VII. *Du Flux de sang.* VIII. *Du Scorbut.* IX. *Du mal d'Yeux.* X. *Des Rhumes.* XI. *De l'Esquinancie.* XII. *De la Colique venteuse.* XIII. *Des dérangemens d'Estomac.* XIV. *De la Pleurésie.* XV. *Deux exemples d'Hémorragie extraordinaire.* XVI. *Des Maladies Vénériennes.* XVII. *Des Maladies des Femmes.* XVIII. *De la Goute.* XIX.

XIX. *De la Pierre.* XX. *Des Fiévres.* XXI. *Obſervation générale ſur les Maladies des Européens au Cap.*

I. JE ne ſuis pas Médecin, ainſi je ne connois que fort peu les termes uſitez dans la Médecine : on ne doit donc pas s'attendre de trouver ici la méthode & les phraſes qu'employent les Experts dans cette Science. J'attends plûtôt de la bonté du Lecteur, qu'il me pardonnera les petites fautes que je pourrai commettre à cet égard, en conſidération de l'exactitude que j'ai apportée dans les choſes mêmes.

II. IL n'y a point de pays au monde, où les femmes ne ſouffrent la peine contenue dans le Chapitre III. du Livre de la Geneſe ; cependant il faut avouer, que celles du Cap en particulier enfantent avec beaucoup moins de douleur & de danger, que la plûpart des autres : elles ſont même bien-tôt délivrées, leurs couches ont très-rarement de mauvaiſes ſuites, & bien-tôt elles ſe portent auſſi-bien qu'auparavant. Elles ne ſont point alarmées aux approches de ce moment critique : on les voit au-contraire tout auſſi tranquilles que dans toute autre occaſion. Elles n'ont jamais de fiévre, & au bout

de

de cinq ou ſix jours elles ſont ſur pied, de maniere qu'elles ſeroient en état de s'aller promener avec leur nouveau-né.

Cependant, pour l'ordinaire, elles ne ſortent pas avant les trois ſemaines. La coutume & la bienſéance le veulent ; & cet empriſonnement les effraye plus, que les douleurs mêmes de l'accouchement. Les trois ſemaines expirées, elles vont recevoir à l'Egliſe la bénédiction paſtorale. Ce n'eſt qu'après s'être acquitées de ce devoir, qu'elles vont faire des viſites & qu'elles peuvent ſortir. Les Dames les plus hupées cependant, qui affectent plus de délicateſſe que les autres, laiſſent écouler un mois entier avant que de ſortir ; mais celles qui ſont obligées de gagner leur vie à travailler, ſe mettent peu en peine de toutes ces formalitez, on les voit ordinairement hors de chez elles au bout de quinze jours. Tout ce que je dis des Européennes du Cap, doit s'entendre également de celles qui y ſont nées, comme de celles qui ſont venues s'y habituer. Pendant tout le tems que j'ai demeuré dans ce pays, je n'ai vu qu'un ſeul exemple d'une femme qui ſoit morte dans l'accouchement ; encore dit-on que ſa mort devoit être uniquement attribuée à l'ignorance & au mauvais ménagement des perſonnes qui la ſoignoient.

De

De tems-en-tems on envoye de Hollande au Cap des Sages-femmes, qui ont premierement été examinées par une Aſſemblée de Médecins. On ne leur permet point d'exercer l'emploi, avant qu'elles ayent ſatisfait le College, & donné des preuves de leur capacité. Malgré ces précautions il s'y ingere cependant toûjours pluſieurs ignorantes, qui ſemblables aux Commeres d'Europe, n'ont que du babil, & font quelquefois beaucoup de mal. On les employe, parceque pour le plus ſouvent les Matrones privilégiées ne ſuffiſent pas pour avoir ſoin de toutes les femmes. C'eſt entre les mains d'une de ces malhabiles Sages-femmes, que mourut la femme dont je parle.

Je puis dire de même, qu'il n'y a eu qu'une ſeule femme dans les Colonies, qui ait eu un accouchement difficile. Mais pour dire la vérité, le cas étoit des plus terribles, & étonna toutes les femmes du Cap, où l'on n'avoit jamais vu un pareil exemple. Elle ſouffrit les douleurs les plus cruelles pendant trois jours & trois nuits, avant que d'être délivrée. Ce ne fut qu'au bout de ce tems-là, qu'elle mit au monde un enfant mort. Un peu avant que d'être ſaiſie des douleurs de l'enfantement, elle avoit ſenti ſon en-

fant;

fant : mais depuis le premier instant que commencerent les douleurs, il n'avoit donné aucun signe de vie. Cependant il ne vint point dans l'esprit ni de la mere, ni des personnes qui la servoient, que l'enfant fût mort : ainsi on la traita pendant les trois jours de ses douleurs, suivant la méthode accoutumée. Elles fût inutile, l'enfant ne donna aucun mouvement. Enfin quelques personnes qui étoient présentes à un accouchement si difficile, s'aviserent de faire boire à la femme la décoction de tabac, que l'on donne aux Hottentottes dans ces cas. On prit une poignée de tabac de Virginie, on le coupa fort menu, & on le fit bouillir dans de l'eau simple : on coula la décoction au-travers d'un linge, & on la laissa refroidir. Après ces précautions, on en donna un verre à la femme en travail, qui alla d'abord par haut & par bas, & qui bien-tôt après se délivra d'un enfant mort, qui commençoit déja à se corrompre. Malgré cet accident, elle se rétablit parfaitement.

J'ai dit que les femmes du Cap ne s'effrayoient point à l'approche de leur terme. Je n'ai vu qu'un seul exemple du contraire, pendant tout le séjour que j'ai fait dans ce Pays-là. Comme le cas est unique

que en son espece, qu'il donna sujet à beaucoup de discours, & que j'y fus impliqué, je prendrai la peine d'en donner la relation.

Une jeune mariée, qui avoit environ quatorze ans, se voyant enceinte de son premier enfant, & pas loin de son terme, se persuada, on ne sçait pourquoi, qu'elle ne releveroit point de cette couche. Son mari, ses amis & ses connoissances déployerent en-vain toute leur éloquence, pour lui ôter cette imagination. Elle tomba dans une mélancolie noire, qui se lisoit dans ses yeux, & lui changeoit tous les traits du visage. Son mari, qui l'aimoit tendrement, étoit au desespoir. Elle le persécutoit, pour qu'il fît venir un Notaire qui reçut sa derniere volonté; mais il ne vouloit point entendre parler de testament, craignant que sa condescendance ne fût une approbation tacite des imaginations cruelles que sa femme s'étoit mises dans la tête. Cependant les instances redoublant à l'approche du terme critique, il se laissa fléchir. Comme j'étois Sécretaire des Colonies de *Stellenbosch* & de *Drakenstein*, on me fit appeller pour recevoir le testament, & en même tems on manda un Chirurgien & une Matrone expérimentée, pour assister la femme

dans

dans ſon travail. Il étoit minuit, lorſque le Domeſtique vint chez moi : il alla chez le Chirurgien & chez la Sage-femme, qui étoient logez l'un & l'autre dans mon voiſinage; & tous trois de compagnie nous nous rendîmes à la maiſon où l'on nous attendoit. Je reçus le teſtament. A peine étois-je ſorti de la chambre, que le mari, venant à moi avec les tranſports de la joye la plus vive, m'apprit que ſa femme venoit d'accoucher fort heureuſement d'un beau garçon. Tout en me diſant cela, il me prit par la main & me conduiſit auprès du lit, où je vis qu'effectivement l'accouchée étoit abſolument hors de danger. Auſſi ſe rétablit-elle bien-tôt, & depuis ce tems-là elle s'eſt auſſi bien portée que jamais.

On peut dire qu'en général les femmes Européennes qui vivent au Cap, ſont très-modeſtes. Cependant elles ne ſont point indifférentes pour le plaiſir conjugal. Elles ſont extrêmement fertiles : on voit aſſez communément dans les maiſons du Cap, ſix, huit, dix, douze enfans, & quelquefois davantage, tous ſains & vigoureux.

Les Négreſſes du Cap ſont extrêmement laſcives; & comme elles ſont diſpenſées de travailler ſix ſemaines avant &

ſix ſemaines après l'accouchement, elles ne gardent aucune retenue ſur l'article : en même tems qu'elles ſatisfont cette paſſion, elles favoriſent leur pareſſe. Auſſi uſent-elles de tous les remedes les plus propres à échauffer, qu'elles connoiſſent, juſqu'à ce qu'elles ſoient enceintes. Celui qui leur plaît davantage, & qui eſt de leur compoſition, eſt un breuvage fait de lait, de vin, d'œufs, de ſucre, de ſaffran & de canelle. La Loge des Eſclaves au Cap fourmille d'enfans.

III. LES Européennes du Cap qui nourriſſent leurs enfans, ſont la plûpart ſujettes à de très-grands maux de ſein. Quels que ſoient les avantages, ou acquis ou naturels, dont un Peuple jouïſſe par-deſſus les autres, ils ſont conſtamment accompagnez de deſavantages, qui le rendent tout auſſi malheureux que les autres Nations : deſorte que tout compté & rabattu, le bien & le mal, la douleur & le plaiſir, ſont partout en équilibre. Il n'y a pas de Pays au monde, que je ſçache, où les femmes ſouffrent moins dans l'accouchement qu'au Cap ; mais ce bonheur eſt empoiſonné par les maux que les accouchées reſſentent au ſein, & qui ſont beaucoup plus fréquens & plus douloureux que dans aucun autre pays dont j'aye jamais

ouï parler. Elles ont si souvent mal au mammelon, qu'elles tremblent lorsqu'elles doivent le présenter à leur enfant. Quelques-unes, pour éviter ce tourment, les sévrent avant qu'ils soient parvenus à l'âge de trois mois, & font passer leur lait par le moyen de certaines emplâtres préparées pour cet usage, qu'elles s'appliquent sur le sein. J'ai connu plusieurs femmes, qui avoient beaucoup d'ulcéres affreux causez par cette maladie: j'en ai connu d'autres à qui la même incommodité avoit fait perdre leurs mammelons, & l'usage de leurs mammelles.

Les Chirurgiens du Cap employent toute leur habileté, & font tous les jours des expériences, pour trouver un remede à un mal si terrible; mais ils n'ont encore rien trouvé, ou aumoins ce n'a été que bien peu de chose. Il résiste à tous les remedes, on ne peut le calmer, & il faut absolument faire perdre le lait.

Il y a à la vérité quelques années qu'un Allemand, nommé *Matthieu Greft*, Maréchal de profession & demeurant au Cap, avoit trouvé & préparé une emplâtre qui adoucissoit ce mal d'une maniere étonnante. Il ne demandoit rien pour un si excellent remede; il ne se faisoit payer

que

que les ingrédiens qu'il y mettoit, qui même ne coutoient que très-peu. Aussi toutes les femmes l'adoroient, elles ne parloient que de l'emplâtre de *Matthieu Greft*, & il n'y avoit pas une femme grosse au Cap, qui n'en usât. Mais le Maréchal est venu à mourir, sans avoir communiqué à qui que ce soit un secret si important ; ainsi le remede a été absolument perdu, sans qu'on ait pu en trouver jusqu'à présent un autre qui pût le remplacer.

La couleur de cette emplâtre étoit d'un verd foncé. On sçait en général qu'il y entroit des herbes ; mais on ne connoît ni ces herbes, ni les autres drogues qui entroient dans sa disposition. Cet homme, qui ne sçavoit ni lire ni écrire, avoit aussi découvert une admirable emplâtre qu'il préparoit pour guérir les blessures internes. C'étoit au-reste un excellent Maréchal.

IV. Les enfans des Colonies du Cap de Bonne-Esperance sont très-robustes : l'air du pays leur est très-favorable. Pendant tout le tems que j'ai demeuré dans ces contrées, il n'y a eu d'enfant mort-né que celui dont j'ai parlé, dont la mere avoit accouché par le moyen d'une décoction de tabac. Pendant tout ce tems-

là, il n'en eſt pas mort un ſeul qui n'eût plus d'un mois. Ils ſont depuis le moment de leur naiſſance ſi gros & ſi vigoureux, que les Etrangers donnent ordinairement ſix mois aux enfans de ſix ſemaines.

Les Enfans des Européens au Cap naiſſent pour l'ordinaire fort robuſtes, & depuis le moment de leur naiſſance juſqu'à à l'âge de ſix ou ſept mois, il continuent à proſpérer. Alors ils commencent à pouſſer les dents, ce qui leur cauſe des douleurs ſi violentes, que pour l'ordinaire elles ſont ſuivies de convulſions terribles, dont il y en a quelques-uns, quoique peu, qui meurent.

Après que leurs dents ont percé, ils reprennent leur premiere vigueur, & rarement ils ſont expoſez, juſqu'à l'âge d'environ dix ans, à d'autres incommoditez qu'à la rougeole & la petite-vérole : encore en ſont-ils toûjours traitez fort doucement, & il eſt inouï qu'aucun en ſoit jamais mort. On les voit jouer dans les rues pendant qu'ils ont ces maladies, avec autant de vivacité & de gayeté, que s'ils ſe portoient bien. On ne les oblige point à garder le lit, ni à ſe tenir renfermez, leur parens ne leur donnent aucun remede pendant la maladie; toutes les douleurs

douleurs des enfans se réduisent à un léger mal de tête, qui est l'avantcoureur ordinaire de ces maladies, soit dans les vieux, soit dans les jeunes,

Mais autant que la petite-vérole est débonnaire au Cap, autant elle est cruelle & dangereuse à Batavia, ou elle enleve un grand nombre & de gens du Pays, & d'Etrangers. De cent natifs du Cap, qui étant à Batavia y prennent la petite-vérole, il n'y en a pas un qui réchape. *Junker*, dans la vie qu'il nous a donnée de *Ludolf*, cite les paroles suivantes, qu'il a tirées d'une Lettre que le Docteur *Melchior Leydekker* écrivoit à Mr. *Ludolf*. » La peste est si peu connue à Java, qu'à » peine y a-t-on un terme pour la dési» gner. Cela est étonnant. Mais il est plus » étonnant encore, que les habitans du » Cap de Bonne-Esperance ne connois» sent pas la petite-vérole ou la rougeole, » maladies qui font souvent dans les In» des de si furieux ravages (1)." Cela n'est

 pas

(1) *Pestis in Java majore adeo ignota est, ut vix nomen habent quo illam exprimant. Hoc quidem mirum est; sed magis mirandum, inter Promontorii Bonæ Spei incolas nunquam visas variolas vel morbillos, qui heic in India sæpe magnam stragem edunt.* Cette Lettre est datée du 15 Janvier 1699. & se trouve à la page 210 de la *Vie de Ludolf.*

pas tout-à-fait exact; il devoit dire seulement, qu'on n'a jamais vu au Cap de petite-vérole, ou de rougeole, qui fussent fatales & mortelles.

On est extrêmement attentif en Europe, à empêcher que les enfans ne mangent trop de fruit, l'expérience ayant appris que le fruit mangé avec excès est la cause de diverses incommoditez. Mais au Cap, on ne gêne jamais les enfans sur ce sujet: ils mangent à leur gré des pommes, des poires, des citrons, des oranges, des raisins, & de tous les fruits: leurs parens ne les leur épargnent point. Cependant jamais ils n'en sont incommodez: au contraire rien ne leur est plus salutaire, ni plus nourrissant que le fruit, surtout s'ils se donnent beaucoup de mouvemens, comme c'est assez leur coutume. La bonté de ces fruits vient sans doute de l'action du soleil qui en brise les acides, & leur ôte ainsi tout ce qu'ils peuvent renfermer de mal-sain.

V. LORSQUE j'ai quitté le Cap, les Européens qui y habitent n'avoient jamais été infectez d'aucune maladie contagieuse. En 1707. pour la premiere fois, les Esclaves, surtout ceux qui appartenoient à la Compagnie, furent attaquez d'une maladie épidémique, qui en emporta un très-

très-grand nombre pendant cette année-là, & les deux suivantes.

Je ne ſçai quel nom les Médecins d'Europe donnent à cette maladie: j'ignore même ſi elle leur eſt connue. Elle commençoit, dans les hommes & dans les femmes, par de violens maux de tête, accompagnez de vertiges. Ils étoient dans les alarmes les plus affreuſes: tous les objets qui les environnoient, leur paroiſſoient tourner: ils ne pouvoient ſe ſoutenir ſur leurs jambes, ils étoient dans des appréhenſions mortelles de tomber, & de ſe caſſer la tête. Une ſoif ardente les ſaiſiſſoit en même tems: ni eau, ni aucune autre liqueur ne pouvoit l'appaiſer. Ils ſe mettoient au lit, d'où ils ne bougeoient plus, & y périſſoient fort miſérablement.

VI. CETTE maladie attaqua d'abord les Eſclaves de la Compagnie, & à mon avis, elle vint de leur nudité, de leur malpropreté, & de leurs débauches. Une légere idée de la vie de ces miſérables, ſuffira pour faire ſentir que mon ſoupçon n'eſt pas ſi mal fondé.

Les lits des Eſclaves de la Compagnie, qui demeurent dans la Loge dont j'ai parlé ci-devant, ſont attachez contre les murailles, & reſſemblent beaucoup à des baraques. On leur fournit tout ce qui eſt né-

cessaire pour se coucher ; mais ils sont pour la plûpart si débauchez, qu'ils vendent leurs couvertures & tout l'attirail de leur lit, pour en acheter de quoi satisfaire leur intempérance.

On leur fournit aussi des habits très-bons pour leur condition, & jamais on ne manque de leur en donner des neufs tous les deux ans : cependant il est très-rare de leur voir sur le corps que de vilaines guenilles, parcequ'ils se défont aussi de leurs habits, pour acheter des liqueurs fortes, & pour assouvir leurs passions déréglées. Dans les chaleurs excessives de l'Eté, ils ont à peine un haillon ou quelque autre couverture sur le corps. L'ardeur du soleil doit donc, comme on se l'imagine aisément, les rotir à moitié : cela fait, que quand même ils auroient encore leur lit, ils préféreroient de coucher sur la terre. Pendant l'Hyver, ils ne se couvre guéres plus qu'en Eté: ainsi les longues pluyes qu'il fait les incommode infiniment, sans qu'ils cherchent à y apporter le moindre remede. Ils couchent même alors dans leurs haillons mouillez, faute de mieux.

On leur livre pour leur subsistance, de la viande, du poisson salé, du ris ou du pain, du poivre, du vinaigre, & autres excellentes

excellentes nourritures. Mais ils sont si excessivement paresseux, qu'ils ne cuiroient pas leur manger à moitié, s'ils n'y étoient forcez à coups de bâton. Ils sont fâchez qu'on leur donne de la chair, elle leur donne trop de peine à préparer: ils aiment beaucoup mieux la graisse, qu'ils mangent fort avidement avec leur ris. Ils mangent aussi fort souvent avec cette graine des harangs cruds. Leur paresse, pour dire tout en un mot, ne sçauroit être comparée qu'avec celle des Hottentots.

Leur boisson ordinaire est de l'eau pure: mais ils attrapent souvent des liqueurs fortes, & lorsque pareil bonheur leur arrive, ils en avalent une si grande quantité, qu'ils s'enyvrent dans un moment jusqu'à tomber par terre, où ils restent jusqu'à ce que les vapeurs soient dissipées. Dès qu'ils sont revenus à eux-mêmes, ils sont pressez d'une soif si ardente, qu'ils courent comme des enragez à une fontaine; & là, sans consulter que leur soif, ils boivent pour l'ordinaire si copieusement qu'ils étendent prodigieusement leur estomac: ce qui leur cause sur le champ une révolution qui les affloiblit extrêmement.

Il y a au milieu de la Loge une fort

large place couverte, qui avoit été destinée pour servir de cuisine aux Esclaves. Pendant quelque tems ils y apprêterent effectivement leur manger; mais leur stupide paresse & leur impatience rendant dans la suite cette place presque inutile, on en prit la meilleure partie pour en faire une étable à cochons. Aujourd'hui la chose subsiste sur le même pied. Or l'on conçoit aisément, que la puanteur excessive qui sort de ce lieu immonde, se répandant par toute la maison, ne peut qu'incommoder les Esclaves, & nuire à leur santé.

Qu'on juge à présent si je n'ai pas eu raison d'attribuer aux causes que j'ai dites, la maladie qui se répandit parmi les Esclaves en 1707. & qui a continué, plus ou moins, jusqu'à mon départ du Cap, & même qui continue jusques à aujourd'hui, dumoins j'en crois ce qu'on m'écrit de ce Pays là. J'ai même appris quelle avoit enfin passé des Esclaves aux Européens. Les symptômes sont cependant différens, & ont beaucoup de rapport, à ce qu'il me semble, avec ceux de la petite vérole.

Dès que l'infection eût été répandue parmi les Esclaves de la Compagnie, on fit un réglement pour empêcher que ceux des

des particuliers ne les visitassent en aucune maniere, & on l'accompagna de menaces très-grandes contre les contrevenans. Mais ni l'ordre, ni les menaces n'empêcherent pas des fréquentations si dangereuses; & c'est sans doute de cette maniere que la maladie a passé à la Colonie.

Les Esclaves qui se trouverent attaquez de cette maladie, étoient d'abord transportez à l'Hôpital, où on leur donnoit tous les secours que la Médecine peut fournir. Je les suis souvent allé voir, & je puis dire qu'on a pris de ces malades des soins infinis. Cependant il n'y en a aucun qui en soit réçhapé, on ne put trouver aucun remede qui produisît quelque heureux changement.

VII. IL s'en faut beaucoup que le flux de sang soit une maladie commune au Cap; cependant on y en voit quelquefois de très-facheux, surtout parmi les nouveaux débarquez: c'est parmi eux seulement que j'en ai vu des exemples qui méritent d'être remarquez. Ces personnes qui pendant un long voyage, ont changé & bouleversé la masse de leur sang par la nourriture inaccoutumée qu'ils ont mangée à bord, venant ensuite à user des viandes nourrissantes & des boissons excellentes que fournit le Cap, manquent

rarement d'attraper cette incommodité. Mais on ne s'en embarasse nullement. Pour l'ordinaire même on se guérit par la méthode que je vais dire, qui n'engage ni à des grands fraix, ni à s'observer beaucoup. Ils prennent quelque peu de lait, du lait de chévre, s'ils en ont : ils le font bien bouillir, & y infusent du thé. Le malade boit cette infusion aussi chaude qu'il peut, & avec cet unique remede réitéré le matin, à midi & le soir, il est sûr de se procurer dans peu de jours une entiere guérison ; pourvu cependant qu'il vive de régime, & qu'il évite surtout les excez du vin.

Les raisins sont aussi un remede infaillible, s'ils sont bien murs. On peut en manger sans aucune précaution, en si grande quantité qu'on voudra, sans craindre qu'ils fassent le moindre mal. J'ai connu plusieurs personnes au Cap, venues ou de Batavia, ou d'Europe, qui ont été guéries par l'une ou l'autre de ces méthodes.

Malgré ce que j'ai dit de la facilité avec laquelle on se délivre du flux de sang par l'un de ces deux remedes, il arrive cependant quelquefois que les personnes attaquées de cette maladie, la gardent fort long-tems, & sont obligées même de

quitter

quitter le Cap avant que d'avoir pu y remédier entierement. On n'a des raisins propres à guérir cette incommodité, qu'une fois l'année. Voilà donc un remede dont on est privé la plûpart du tems. Le lait est quelquefois si rare à la Ville du *Cap*, & aux environs, qu'il est impossible d'y en avoir qui ne soit aigre; & alors il n'est point du tout propre à produire l'effet dont je parle.

¶ On aura peine à concevoir comment il se peut faire que dans un pays si abondant en bestiaux, le lait, j'entens le bon lait, y soit rare dans certaine saison. Mais il faut sçavoir que les troupeaux de vaches, ou d'autres especes d'animaux qui fournissent du lait, ne sont pas fort nombreux aux environs de la Ville du *Cap*: desorte que si l'on n'y en apportoit de la campagne, les Bourgeois y seroient dans une disette perpétuelle à cet égard. Aussi pendant toute l'année les Paysans y en apportent en grande abondance. Mais pendant les chaleurs excessives de l'Eté, le lait s'aigrit avant qu'il soit arrivé à la Ville; ce qui est cause que les Paysans n'y en apportent point dans ces tems-là.

C'étoit dans des circonstances semblables, qu'il arriva au Cap un de mes amis qui étoit extrémement travaillé du flux de

sang,

ſang. Les raiſins n'étoiènt pas mûrs, & les chaleurs corrompoient le lait. Son mal duroit depuis trois ans. On avoit épuiſé ſur lui tous les ſecrets de la Médecine, ſans qu'on eût pu le ſoulager. Auſſi reſſembloit-il à un ſquélette animé. Arrivé au Cap, il conſulta un habile Chirurgien nommé *Benrath ;* il lui fit un détail de tous les remedes qu'il avoit déjà pris inutilement ; ajoutant, que de tout ce qu'on lui avoit donné, il n'avoit rien trouvé qui l'eût ſoulagé le moins du monde, que l'*Opium* dont il prenoit régulierement matin & ſoir. Cet effet de l'Opium fit naître à *Benrath* l'idée d'un remede qui juſqu'alors n'avoit point été employé. Il la communiqua au malade, & l'aſſura qu'il ne doutoit point qu'un lavement d'Opium ne lui rendît la ſanté. Mon ami ayant conſenti au remede, le Chirurgien prépara un lavement, dans lequel il fit entrer ſix onces d'Opium crud, & le lui donna la nuit même.

Bien-tôt après le malade tomba dans un aſſoupiſſement, & enſuite dans des rêveries. Ce ne fut que ſur le matin que s'étant tranquilliſé, il s'endormit ; mais ſi profondément, qu'il ne ſe réveilla que le ſoir. Il voulut ſe mettre ſur ſon ſéant ; mais l'aſſoupiſſement le reprit ſi violem-

ment,

ment, qu'il fut obligé de se recoucher. Il dormit toute cette nuit, & le lendemain il se trouva gay & bien rétabli. Son assoupissement & son flux de sang le quitterent en même tems. Il se leva avec une force, une gayeté & une vigueur étonnantes ; & bien-tôt il put manger indifféremment de tout, sans en être incommodé. Il partit ensuite du Cap, & à son arrivée en Hollande il m'écrivit une lettre, par laquelle il m'assuroit qu'il n'avoit pas ressenti le plus léger symptôme de son incommodité depuis qu'il m'avoit quitté ; que sa santé n'avoit fait au contraire que s'affermir & s'augmenter. J'ai cru qu'un détail circonstancié d'un cas aussi extraordinaire, qui s'est passé sous mes yeux, & que j'ai été à portée d'examiner, n'ayant point quitté le malade pendant sa crise, seroit digne de l'attention des Médecins d'Europe.

Un autre Chirurgien du Cap a fait diverses expériences, pendant mon séjour, pour découvrir quelque nouveau remede contre le flux de sang. C'étoit un Allemand, qui avoit de la réputation, & qui ne manquoit point d'habileté. Il s'appelloit *Jean Carnak*. Après bien des recherches, il crut avoir trouvé dans l'écorce du bois tortu, (*Kreupel-hout*) dont je parlerai

parlerai en ſon lieu, le remede qu'il cherchoit. Il la faiſoit prendre en poudre. Je ſçai qu'il s'eſt quelquefois ſervi de cette drogue; mais j'ignore ſi ç'a été avec ſuccès. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Chirurgien a quitté le Cap long-tems avant moi, & que depuis ſon départ on a abſolument négligé ſon remede.

Lorſque cette écorce a été ſéchée au ſoleil, elle devient ſi poreuſe, qu'elle ne reſſemble pas mal à une éponge. Quand on la mâche, à peine y apperçoit-on le moindre goût : après qu'on l'a un peu broyée entre les dents, elle laiſſe dans la bouche quelque choſe de gluant, qui cole la langue contre le palais. C'eſt, ſi je ne me trompe, ſur cette propriété que le Sr. *Carnak* conjectura que cette écorce pourroit ſervir de remede contre la diſſenterie.

IX. LES gens qui voyagent ſur mer, ſont ſouvent attaquez du ſcorbut, & il en arrive beaucoup au Cap qui ont cette maladie. Mais il n'y a point d'Européen vivant dans ce pays, qui en ſoit attaqué; je parle de ceux qui n'uſent pas de mauvaiſes nourritures. Je croi que cette maladie vient à ceux qui font des voyages de long cours, à cauſe de la nourriture mal-ſaine qu'on leur donne à bord. Quoiqu'il

qu'il en ſoit, j'ai vu aſſez ſouvent plus de cent perſonnes ſcorbutiques, conduites à l'Hôpital tout à la fois. On les y met d'abord, & ils en ſortent pour l'ordinaire très-bien remis au bout de quinze jours. Si au bout de ce tems-là ils ne ſont pas guéris, c'eſt un ſigne preſque certain qu'ils ont quelqu'autre incommodité; & ceux qui ſont dans ce cas, guériſſent rarement, & meurent dans l'Hôpital.

On a dans cet endroit des ſoins infinis, & des bontez incomparables, pour les perſonnes attaquées du ſcorbut. On ne leur donne que des nourritures ſaines, comme de la chair, du ris, des herbes potageres, des légumes, &c. On leur laiſſe boire autant qu'ils veulent, des eaux délicieuſes de ſource. De tems à autre ils ont quelques verres de vin. Souvent ils ſortent pour aller ſe promener & prendre l'air; on les oblige ſeulement de ſe rendre au logis à de certaines heures marquées.

Les Chirurgiens font prendre à leurs malades des poudres antiſcorbutiques; & pour les faire bien ſuer, il les mettent dans un bain qui appartient à l'Hôpital. Ces poudres jointes aux bains, contribuent beaucoup à la guériſon de ces maladies. Ce ſont des bains d'eau chaude,

dans

dans laquelle on a premierement fait infuſer des herbes odoriférantes, comme du romarin, de la ſauge, du *Marum Syriacum* ou *Creticum*, de la pimprenelle, de la marjolaine, des feuilles de citronnier & de laurier, & autres herbes ſemblables. L'odeur de toutes ces feuilles ou herbes eſt ſi ſalutaire, & l'uſage de ces bains eſt ſi propre à donner des forces & à produire d'autres bons effets, que le malade devient bien-tôt un autre homme, & ſe rétablit parfaitement.

Les perſonnes attaquées du ſcorbut, qui ont le tempérament trop foible, ou qui ſont trop âgées pour ſupporter les ſueurs que cauſent les bains, gardent le lit, & on les fait ſuer par des remedes internes. Les gens âgez ont beaucoup à craindre de cette maladie : il eſt très-ordinaire qu'ils n'en relevent jamais, & qu'ils meurent à l'Hôpital.

Si les perſonnes ſcorbutiques ont des ulceres ſur le corps, on ne peut les guérir ſans des peines, des ſoins & des embarras extraordinaires. On couvre d'abord ces ulceres d'une emplâtre conſolidante : précaution qui n'empêche pas que le ſcorbut ne les élargiſſe & ne leur donne de l'inflammation. La guériſon du ſcorbut n'emporte pas immédiatement ces ulceres,

ulceres, qui souvent restent encore long-tems après que le scorbut a cessé. On ne sçauroit donner le bain à ces scorbutiques, suivant la méthode ordinaire : on leur donne le bain *sec*, comme aux personnes âgées ; c'est-à-dire, qu'on les fait suer par des remedes internes, & en les bien couvrant.

X. LES Européens du Cap sont fort sujets au mal d'yeux ; jeunes & vieux, hommes & femmes, en souffrent extrêmement : les Esclaves mêmes, qu'ils y ayent été amenez ou qu'ils y soient nez, n'en sont pas exempts. Dans toutes les saisons on est exposé à cette incommodité au Cap ; mais beaucoup plus en Eté qu'en Hyver, à cause des grandes chaleurs.

Cette maladie consiste principalement en une grande inflammation. Le blanc de l'œil est excessivement rouge. La prunelle prend la même couleur, très-foncée. On voit sortir tout autour des yeux une liqueur très-chaude, qui cause de fort grandes douleurs. Lorsqu'on est attaqué de cette maladie pendant l'Eté, & qu'on s'expose à l'air, on est obligé de se couvrir les yeux, de maniere que pour voir il faut regarder en-bas. Ils éprouvent dans le sens propre, le Proverbe Latin,

tin, *Lippus oculus non fert radios solis*; c'est-à-dire, *Les yeux chassieux ne peuvent soutenir les rayons du soleil.*

On doit attribuer ces maux aux vents chauds de Sud-Est, qui régnent avec beaucoup de fureur pendant l'Eté; à l'excessive chaleur qu'on sent dans cette saison; aux réfractions violentes des rayons du soleil, qui venant à tomber sur les collines & les montagnes, sont renvoyez sur les habitations des Colonies d'alentour. Enfin l'air est dans ces saisons si rempli de moucherons & d'autres insectes importuns, qu'il n'est pas possible que les yeux n'en soient incommodez.

Les vieillards ont beaucoup moins à souffrir des maux d'yeux que les jeunes gens: différence qu'on doit, ce me semble, attribuer aux différens tempéramens de ces personnes. Celles qui sont avancées en âge, l'ont sec, à parler en général; au-lieu que les jeunes-gens l'ont humide. Les enfans éprouvent toute la fureur de ces maux, qui leur font souffrir des douleurs si cruelles, qu'ils jettent des cris comme s'ils avoient tout-à-fait perdu le sens. Aussi a-t-on un soin tout particulier de les garantir du soleil pendant l'Eté. Mais cette précaution n'empêche pas que plusieurs ne soient exposez à cette

maladie dans cette saison. Il n'est même point rare d'en voir qui en souffrent pendant l'Hyver.

Ce mal aux yeux ne passe pas si-tôt. Il arrive souvent que ceux qui en sont malheureusement attaquez, ne peuvent pendant un mois entier exposer leurs yeux; je ne dis pas aux rayons du soleil, mais même à la plus foible lumiere. Dans ces occasions ils sont obligez de se tenir soigneusement dans une chambre dont on a fermé les volets, sans qu'ils reçoivent de lumiere que par une fente ou deux, ménagées à dessein.

Cette maladie embarrasse extrêmement les Médecins, ou plûtôt les Chirurgiens du Cap. Jusqu'à présent elle a trompé toutes leurs recherches. Pendant que j'y ai demeuré, ces Messieurs ont fait un grand nombre d'expériences pour découvrir quelque remede; mais ç'a toûjours été sans succès. Les Colonies ont eu pendant quelque tems de grandes espérances que *Matthieu Greft*, cet habile Maréchal dont j'ai déja parlé, découvriroit quelque remede pour ce mal. Il s'étoit appliqué à la Chirurgie, & c'étoit incontestablement un bon Oculiste, qui avoit fait au Cap plusieurs cures très-remarquables sur les yeux. Par exemple, il enlevoit

levoit la taye des yeux au bout d'une ſemaine, en y appliquant le ſuc de diverſes herbes & fleurs qu'on trouve au Cap. Mais avec toute ſon habileté, il ne put découvrir quoique ce ſoit qui pût être d'uſage pour le mal en queſtion. Il y étoit lui-même ſujet tous les Etez, & il avoit recours à la chambre obſcure, comme au meilleur ſoulagement dans ces occaſions.

Je communiquai le fait à un ſçavant Médecin de mes amis d'Allemagne, par une lettre que je lui écrivis du Cap: je lui en demandois ſon ſentiment; & perſuadé que j'en tirerois des lumieres très-utiles pour les Européens du Cap, je ſouhaitois d'avoir occaſion de leur donner des preuves de mon affection, en leur faiſant part de ce que j'aurois appris. Mais ma lettre lui fut remiſe ſi tard, que j'étois en mer pour revenir en Europe, lorſque lar éponſe arriva. Elle m'eſt néanmoins parvenue. Je crois qu'on lira avec plaiſir ce que ce Médecin me mandoit, au ſujet de la maladie ſur laquelle je l'avois conſulté.

» NOUS avions eu, dit-il, un Hyver » rude : l'Eté ſuivant a été extrêmement » chaud, & très-mauvais pour les yeux. » Pluſieurs perſonnes les avoient enflam-

» mez,

» mez, & ils en découloient des humeurs » âcres & brulantes : quelques autres les » avoient fort rouges. Je donnois aux » malades qui me tomberent entre les » mains, quelque ſoulagement par les » ventouſes, par la ſaignée & par les pur- » gations. C'étoient-là les *univerſalia*, » ou remedes généraux. Les préparations » nitreuſes (*remedia nitroſa*) étoient très- » utiles dans ces cas.

» Mais je n'avois point découvert de » remede qui allât à la racine du mal, juſ- » qu'à ce que j'en euſſe été attaqué com- » me les autres. Ce fut cet Eté-là même. » Mes yeux furent ſi mal, que je ne pou- » vois ſoûtenir la lumiere. Je me confinai » donc, pendant l'eſpace de trois ſemaines, ,,dans une chambre obſcure. Je ſouffris dans » cette retraite des douleurs très-cuiſantes. » Enfin je me rappellai une ordonnance » que *Matthiole* donne pour le mal aux » yeux, & je réſolus d'en faire l'épreuve.

» Je pris donc une larme d'encens, à » laquelle je mis le feu avec une chandel- » le : je jettai cet encens ainſi allumé » dans deux cuillerées d'eau-roſe. Je fis » juſques à trois fois la même opération. » Enſuite j'y ajoutai une cuillerée de lait » de femme. Telle eſt l'Ordonnance de » *Matthiole*. Avant que de me mettre au

» lit,

» lit, je me fis injecter quelques gouttes » de cette liqueur dans les yeux. Dès le » lendemain matin, la douleur dont jusqu'alors j'avois été tourmenté, cessa, » aussi-bien que la rougeur. L'humeur » mordicante, dont mes yeux étoient sans » cesse mouillez, disparut: ma vue re» prit sa force & son activité naturelles: il » ne me sembloit pas que mes yeux eussent » jamais eu la moindre incommodité. » Craignant cependant qu'il ne restât en» core quelque chose de cette maladie, je » réïtérai le remede la nuit suivante; & je » m'en tint là, persuadé que j'étois radi» calement guéri.

» J'ai prescrit le même remede à deux » ou trois de mes malades, qui souffroient » beaucoup des yeux: il a tout aussi bien » opéré sur eux qu'il avoit fait sur moi. » Tous ceux des environs qui ont eu mal » aux yeux, s'en sont servis, & il n'a ja» mais manqué. Mais les personnes atta» quées de cette maladie étoient en si » grand nombre, qu'il y en a eu plu» sieurs qui n'ont pu se procurer du lait » de femme, jusqu'à ce que l'Hyver soit » venu, qui sans remede à mis fin à tous » ces maux.

Mon ami finissoit cette lettre en conseillant

ſeillant aux Européens du Cap de faire uſage de ce remede contre le mal aux yeux. J'aurois fort ſouhaité d'avoir eu cette recette avant que de quitter ce Pays-là ; car je ne doute point qu'elle ne leur fût ſalutaire. Auſſi, dès que j'eus reçu la lettre, je la traduiſis en Hollandois, & je l'envoyai au Cap : mais je n'en ai point reçu de nouvelles. Si l'Ordonnance y réuſſit, on ne ſera pas empêché d'en faire uſage par le manque de lait : les femmes y en ont ſi abondamment, qu'elles en fourniront tout autant qu'il en faudra pour cela.

X. ON ne voit preſque point d'Européen au Cap, qui ne ſoit ſujet au rhume : il n'y a point de ſaiſon qui en mette à couvert. Par toutes les habitations des Colonies, on rencontre des perſonnes qui ont des obſtructions à la tête, occaſionnées par des rhumes. Les enfans même en ſont incommodez, juſqu'à pouſſer les hauts cris.

Il n'y a preſque aucune différence entre les rhumes qu'on prend au Cap, & ceux qu'on prend en Europe. Les perſonnes plus délicates, les enfans que l'on mitonne trop, ſoit pour les habits, ſoit pour l'air, ſont les plus ſujets à cette maladie, & en ſouffrent le plus. Ceux qui ne reſ-

tent que fort peu enfermez, & qui ont le même habit pour toutes les saisons y sont le moins exposez, ou en sont plus bénignement traitez. Ceux qui se découvrent la poitrine sans y être accoutumez dès l'enfance, manquent rarement d'en être attaquez; surtout, s'ils prennent le froid du soir, lorsque le vent de Sud-Est régne, ou que le tems est couvert & se prépare à la pluye.

Les Hottentots ne sont jamais enrhumez. La raison en est toute naturelle. On doit la chercher dans la graisse dont ils s'enduisent le corps, & dans l'uniformité de leurs habits qu'ils ne changent jamais pendant toute l'année.

XI. L'ESQUINANCIE saisit souvent les Européens du Cap. Ils usent, dans ces maladies, de gargarismes composez d'eau ordinaire, dans laquelle on a fait bouillir des feuilles de *Troëme* (*Ligustrum Europeanum*). C'est un excellent remede.

XII. LES Européens du Cap sont souvent remplis de vents, qui les incommodent extraordinairement. Chacun sçait le vrai remede à ce mal; mais les Hollandois du Cap sont pour la plûpart si esclaves des bienséances, qu'ils aiment mieux augmenter leur mal, que d'offenser le moins

moins du monde la compagnie où ils ſont, en ſe ſoulageant.

Les Capitaines des vaiſſeaux, ni leurs Matelots, ne ſont point ſi ſcrupuleux. Dans la plûpart des compagnies où ils ſe trouvent au Cap, qu'ils ayent la colique venteuſe, ou qu'ils ne l'ayent point, ils ne gênent jamais la nature. Ils aiment, diſent-ils, en leur langage, à entendre ronfler leur canon, & à avoir le vent en poupe.

Le remede que les Européens du Cap employent, eſt un verre d'eau-d'anis, ou une goutte d'eau-de-vie dans laquelle on a infuſé quelques fleurs d'orange, ou quelques autres fleurs.

XIII. CONTRE les maux d'eſtomac, ils prennent une feuille ou deux d'aloës, & en expriment environ cinquante gouttes de ſuc qu'ils boivent dans un verre de vin. Le remede eſt infaillible pour nettoyer un eſtomac ſale.

Lorſque les Négres qui ſont au Cap ont l'eſtomac dérangé, ſoit à cauſe des vilenies dont il eſt rempli, ſoit par une autre cauſe, ils mangent une grande quantite de poivre avec leurs viandes. Quelquefois ils le pilent, d'autres fois ils le prenneut entier. Rarement ils ſuivent l'exemple de leurs maîtres, dans l'uſage

du suc d'aloës : car lorsqu'abandonnez à eux-mêmes ils employent ce remede, ils en prennent une dose si abondante, qu'ils en sont plûtôt incommodez que soulagez. Il faut pour l'ordinaire que les Maîtres, dans ces occasions, ayent soin de donner eux-mêmes la prise.

XIV. LES Européens du Cap sont souvent attaquez de la pleurésie ; je parle des hommes, les femmes n'y sont point sujettes. Ces maladies sont si violentes, qu'on prendroit le malade pour un agonisant qui n'a pas une demi-heure de vie. Cependant elles ne sont pas mortelles, aumoins pendant tout le tems de mon séjour au Cap, je n'ai pas ouï dire qu'il en soit mort qu'une seule personne. Les Chirurgiens du Cap ont pour cette maladie des remedes que je ne connois point, dont ils se servent avec un succès étonnant. J'ai toûjours cru que les excez ausquels les Européens du Cap se livrent, soit dans le boire, soit dans le manger, lorsqu'ils se régalent, étoient une des principales causes de cette maladie parmi eux.

XV. IL y avoit il n'y a pas long-tems au Cap, un homme de mérite avec qui j'étois intimement lié. Il eut le malheur un jour d'être saisi d'une frayeur si grande, qu'il lui sortoit un ruisseau de sang

du

du nez : l'hémorragie étoit même si violente, que cette issue ne suffisant pas, il perdoit quantité de sang par la bouche & par les oreilles. On travailla sur le champ à l'arrêter ; mais il étoit presque mort avant qu'on eût trouvé le remede. Il en revint cependant : ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût dans la suite plusieurs fois attaqué de ce fâcheux accident. Ces hémorragies en produisirent même un beaucoup plus triste encore, elles devinrent si fréquentes & si abondantes, qu'il en perdit absolument la vue, sans qu'il ait jamais pu la recouvrer, quelque remede qu'il ait employé.

Lorsque je quittai le Cap, il y avoit un autre de mes amis qui étoit affligé d'une maladie fort semblable. Très-souvent il étoit saisi d'hémorragies par le nez & par la bouche, si violentes qu'il sembloit qu'il avoit une veine rompue. Rarement il perdoit moins d'une peinte de sang à la fois. Un goût de sang que prenoit sa salive, étoit un présage certain que l'hémorragie approchoit. Dès qu'il appercevoit ce signal, il se faisoit saigner : il trouvoit que cela arrêtoit la violence de l'hémorragie. C'étoit le seul soulagement qu'il pût se procurer. Il n'a jamais sçu quelle pouvoit être la cause de cet acci-

dent : la ſeule à quoi on pourroit l'attribuer, ſont les excez de vin du Cap, qu'il avoit fait dans ſa jeuneſſe. Je laiſſe aux Médecins à juger ſi j'ai réuſſi dans ma conjecture. Lorſque je quittai ce Pays-là, il vivoit d'une maniere très-ſobre ; depuis quelque tems il ne mangeoit que fort peu, & ne beuvoit plus ni vin ni autres liqueurs fortes. Il eſpéroit que ce régime le rétabliroit.

XVI. LES maladies Vénériennes ſe ſont gliſſées depuis long-tems parmi les Européens du Cap ; & lorſque j'ai quitté ce ſéjour, ces maux n'y étoient que trop communs. Les Chirurgiens du Cap en font la cure par les ſelles, ou par la ſalivation, procurées par le Mercure préparé ſuivant la méthode ordinaire.

Je dirai ici par anticipation, qu'une femme fut guérie de ce mal affreux, par l'uſage du bain chaud de la *Montagne noire*.

XVII. ON ne doit pas s'attendre que je m'étende beaucoup ſur les maladies des femmes Européennes du Cap. Il m'étoit aſſez difficile de m'inſtruire ſur cette matiere : il n'y a eu que le hazard, ou quelques converſations avec les Chirurgiens, qui ayent pu me donner quelque lumiere là-deſſus.

Autant

Autant que j'ai pu le remarquer, les Européennes du Cap ne se plaignent pas beaucoûp de la suppression de leurs Régles. Leur remede dans ces occasions est du safran pris dans du vin chaud, ou infusé dans de l'eau chaude, & pris comme du thé.

Les Fleurs blanches y sont beaucoup plus communes : j'en juge ainsi par l'énumération que j'en ai ouï faire à des Chirurgiens avec qui je me suis trouvé quelquefois. Mais j'ignore les remedes qu'ils leur donnent.

Il n'y a point de maladie dont elles souffrent davantage, que de celle qu'on appelle *Strangulatio vulvæ*, ou *Vulvæ tormentum*, Mal de mere, ou Etranglement de matrice. Les filles surtout, qui se donnent peu de mouvement & qui vivent avec trop de délicatesse, l'ont à un point, qu'il semble qu'elles ayent les convulsions.

J'ai été témoin d'un accident de cette nature, qu'eut une femme du Cap, qui en garda plus de huit jours le lit. Je me trouvai pendant cet intervalle chez sa sœur. Son mari y vint, & après avoir parlé de la cruelle maladie de sa femme, il me pria dans les termes les plus pressans de vouloir lui aider à la veiller la nuit

prochaine; m'aſſurant qu'il ne pou-voit plus trouver qui que ce fût dans ſon voiſinage pour lui rendre un ſi grand ſervice. Ma complaiſance m'engagea à lui faire ce plaiſir. Je n'eus pas été long-tems dans la chambre de la malade, ſans découvrir la raiſon du refus que les fem-mes du voiſinage faiſoient de la ſecourir. Les douleurs qu'enduroit cette pauvre miſérable lui faiſoit faire des grimaces affreuſes, elle écumoit, & en même tems elle ſerroit les dents d'une ſi prodigieuſe force, qu'on ne pouvoit les ouvrir pour lui faire prendre quoi que ce ſoit. Quel-que déſagréable cependant que fût mon occupation, je ne pus m'empêcher de la continuer pendant trois jours & trois nuits; mais j'aſſure bien que jamais on ne m'y rattrapera. Je me rappelle en-tre autres, que je me reſſentis pendant pluſieurs jours d'une grande douleur au pouce, dont je m'étois ſervi pour lui preſſer fortement le côté dans ſes vio-lens accez.

XVIII. QUOIQUE les Européens du Cap boivent des vins très-violens, qu'ils ſe nourriſſent de viandes très-ſucculentes, & qu'ils uſent ſouvent de ces nourritures avec excès; cependant je n'ai connu pen-dant tout le tems que j'ai paſſé parmi eux, que

que trois hommes qui y eussent la goutte : encore étoit-elle si débonnaire, que jamais elle ne les retenoit chez eux. Dans les plus violens accez même, ils pouvoient assez bien marcher, & rarement la douleur leur faisoit faire des grimaces. Ils usoient des bains de la Montagne *Noire*, pour se soulager, & ce n'étoit pas sans succès. Je ne doute même point que ces eaux ne les eussent entierement guéris, s'ils y avoient travaillé de leur côté par leur tempérance. Mais, comme tant d'autres personnes qui se laissent conduire par l'habitude, ils ne pouvoient prendre la résolution de se gêner le moins du monde, leur incommodité les effrayoit moins qu'un régime convenable.

XIX. IL n'y a point encore eu d'Européen qui ait été affligé de la pierre au Cap. C'est un bonheur qui a quelque chose de frappant, surtout si l'on considére que cette maladie régne dans tous les autres Pays où l'on boit du vin, & que les Européens du Cap l'aiment extrêmement, aussi-bien que les liqueurs fortes, & en boivent en très-grande quantité.

Ils ont de la biere, ou de l'*aile*, qu'ils brassent eux-mêmes, & pour laquelle ils employent la meilleure orge. Cependant il s'en faut de beaucoup qu'elle ne soit

aussi bonne que la biere ou l'aile qui se fait en Europe. Elle est venteuse, & cause souvent des retentions d'urine. La raison de cette différence vient, suivant toutes les apparences, du houblon qu'on apporté d'Europe, qui perd peut-être quelques-unes de ses bonnes qualitez sous la Ligne. On peut aussi l'attribuer en grande partie à l'ignorance des Brasseurs; car pour l'eau & l'orge, elles y sont aussi bonnes qu'on puisse les souhaiter. On a aussi au Cap de la biere de *Zerbst*, de *Brunsvick* & de *Hollande*: mais elle y est si chére, qu'ils en font rarement débauche.

Ils se dédommagent donc sur le vin, & passent quelquefois des nuits entieres à en boire jusqu'à s'enyvrer. Ces excez ne se font pas, à la vérité, en public, ils ne s'y abandonnent point en présence de tout le monde; cela n'a même lieu que dans les repas qu'ils se donnent entr'eux: desorte que peut-être ces intempérances ne sont pas tant l'effet de leur passion pour le vin, que de celles qu'ils ont pour leurs amis, & de l'envie qu'ils ont de paroître n'avoir aucune gêne avec eux. Ils n'ont point le vin mauvais: leurs petites débauches n'occasionnent ni juremens, ni disputes, & ne les portent ni à l'impureté,

l'impureté, ni à faire aucun mal. Ils ſacrifient tout à la gayeté & au bon voiſinage. Ces excez n'ont aucune mauvaiſe ſuite que le mal de tête, qui même eſt rarement aſſez grand pour les empêcher de marcher droit, ou aſſez obſtiné pour réſiſter à une taſſe ou deux de thé. Un yvrogne, un pilier de cabaret, eſt mépriſé parmi eux. Je devois ce correctif, en faveur de mes bons amis les Européens du Cap.

XX. ON appelle du nom général de fiévres, la plûpart des maladies qui emportent les Européens de ce Pays-là. Je ne m'arrêterai pas à les décrire: tout ce que je dirai ſur ce ſujet, c'eſt qu'on n'a jamais vu au Cap de fiévre intermittente.

XXI. JE finis en obſervant, que quelle que ſoit la nature de la maladie qui attaque les Européens habituez au Cap, ils ne la gardent jamais fort longtems, dans peu de jours on en eſt ou mort, ou rétabli.



CHAPITRE X.

Des Terres & des Pierres qu'on trouve au Cap.

I. *De la nature du Terroir du Cap.* II. *Des Terres glaises, & de leurs divers usages.* III. *De la Craye blanche & rouge, & de ses usages.* IV. *D'une Terre rouge très-belle.* V. *De diverses matieres bitumineuses qui découlent des Rochers.* VI. *De l'Ambre gris & du Tripoli.* VII. *Des Tourbes.* VIII. *Des Pierres qu'on trouve sur les Montagnes.* IX. *Et dans les Rivieres.* X. *Quartiers de Pierres.* XI. *Des Meules de moulin.* XII. *D'une Pierre rouge tachetée.* XIII. *Des Pierres de Touche, & des Pierres à éguiser.* XIV. *Des Pierres à fusil, & des fausses Pierres d'Aigle.* XV. *Diverses especes de Pierres.*

I. LES Terres du Cap sont de divers sortes; c'est-à-dire, qu'elles différent beaucoup, soit pour la couleur, soit pour la qualité. Les vallées qu'on a cultivées sont très-fertiles, & toutes celles qui sont près du Cap ont été cultivées, excepté

excepté la vallée du *Tigre*, qui étant pierreuſe & ſablonneuſe, ne produit que des chardons & de mauvaiſes broſſailles. Dans les autres vallées où l'on a ſemé ou planté, la terre, qui en quelques endroits eſt mêlée de ſable, a une couleur rougeâtre, & d'un rouge brun; mais partout ailleurs elle eſt noire, groſſiere & paroît très-graſſe, rarement elle a beſoin de fumier.

II. ON trouve dans les contrées du Cap une grande quantité d'argile, ou de terre glaiſe, dont les uſages & les couleurs ſont différentes. Il y en a de blanche, qui paroît comme mêlée de paillettes d'argent: c'eſt de cette eſpece d'argile, dont les Potiers font leur vaiſſelle. Les contrées du Cap en fourniſſent auſſi une ſorte qui eſt griſe ou cendrée, & qui eſt mêlée avec quelque choſe qui reſſemble à des poils ou de petits cheveux. J'en parlerai plus amplement lorſque je viendrai au Chapitre qui regarde la production naturelle du ſel au Cap. Une troiſiéme eſpece eſt jaune ou rouge: c'eſt de celle-là qu'on ſe ſert pour faire des briques, dont la plûpart des maiſons du Cap ſont bâties. On en voit d'autre qui ſemble pétrie avec de la rouille de fer, & qui eſt mêlée avec de petites pierres rougeâtres. Le ſeul uſa-

ge qu'on fasse au Cap de cette derniere espece de terre glaise, est d'en jetter de tems à autre sur les jardins, les champs, ou les vignes, qu'elle engraisse merveilleusement.

III. DANS plusieurs endroits du Cap on trouve beaucoup de craye, soit blanche, soit rouge: c'est de cette derniere que les Hottentots se barbouillent le visage dans les jours de Fête. Les Européens se servent de la blanche, pour peindre & blanchir les murs de leurs maisons.

IV. AUTOUR du Bain de la montagne *Noire*, on trouve une terre d'un rouge brun, que les Peintres disent faire une aussi belle couleur rouge foncé, qu'aucune matiere ou composition qu'il y ait en Europe.

V. ON trouve divers matieres bitumineuses, dans les fentes & les creux des rochers. Il y en a de vertes, de blanches, de jaunes, & d'autres couleurs. On en voit entre autres une espece, qui distillant sur les côtez des rochers en grande quantité, s'y attache fortement & s'y durcit de telle maniere, qu'il faut frapper à grands coups pour en arracher quelque chose. Quelques personnes prétendent que c'est une sorte de bitume de Judée, ou d'*Asphalte*; mais je ne sçaurois me ranger

ranger de cet avis, parceque la matiere bitumineuſe du Cap dont il s'agit, ne brule pas au feu. L'opinion de ceux qui veulent que ce ſoit une ſorte de Naphte de *Babylone*, ne me plaît guéres davantage. J'avoue que le bitume du Cap dont je parle, & le Naphte de *Babylone*, diſtilent l'un & l'autre des rochers, & qu'ils ſont l'un & l'autre noirs; mais encore, le premier n'eſt point inflammable, au-lieu que le ſecond l'eſt extrêmement. Il eſt plus probable que c'eſt une eſpece de poix ſeche, ou de rocher, comme il y en a dans quelques Iſles de l'Archipel; puiſque ce bitume noircit l'eau dans laquelle on en met infuſer, & qu'il en couvre la ſurface d'une ſubſtance huileuſe. Son odeur eſt d'ailleurs forte, deſagréable, & approche beaucoup de celle de l'urine qu'on a gardé long-tems. J'aimerois mieux le mettre au rang des huiles de pierres naturelles. Il eſt vrai que mon jugement n'eſt pas d'un grand poids ſur cette matiere. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain, & c'eſt une expérience que j'ai faite ſur moi-même, que ſi l'on diſſout cette matiere bitumineuſe dans de l'eau chaude, & qu'on en faſſe une emplâtre, elle conſolide promptement les playes. Les Hottentots, qui connoiſſent depuis long-tems

cette drogue, prétendent que c'est l'urine des hermines ou des marmottes, mêlée avec de la menue poussiere. Ils la mêlent avec de l'eau, pour en faire une potion qu'ils font prendre à leurs bestiaux. C'est un excellent remede pour leur ouvrir les conduits ordinaires, & les desobstruer. Je ne sçai pourquoi les Européens du Cap n'usent pas de ce remede, lorsque leurs bestiaux sont attaquez de la même incommodité.

VI. QUOIQUE je n'aye pu m'assurer pleinement qu'il y ait dans les contrées du Cap, de l'Ambre-gris, & du Tripoli, je ne sçaurois me persuader qu'il n'y en ait pas, & qu'on n'en trouvât si l'on prenoit la peine d'y en chercher. Mais l'Isle *Maurice*, qui appartient aux Hollandois, en fournissant tout autant qu'on en a besoin, on n'a pas cru devoir se donner beaucoup de mouvemens pour en trouver au Cap.

VII. ENFIN, (car je n'ai dessein que de rapporter les principales especes de terres qu'on trouve dans ces contrées) je remarquerai qu'elles en produïsent quelque peu dont on peut faire d'aussi bonnes tourbes, que celles qu'on brule en Hollande.

VIII. J'AI déja eu occasion de dire quel-

que chose des pierres qu'on trouve au Cap; mais j'ai sur cet article diverses observations à ajouter, que je placerai ici.

Il semble, à voir les pierres qui couvrent les montagnes de la *Table*, de la *Hollande Hottentotte*, de *Stellenbosch*, de *Drakenstein*, & d'autres montagnes hautes, que la Nature ait voulu se jouer. Elles y sont placées en ligne comme dans un bâtiment régulier, & cimentées avec une matiere qui leur tient lieu de mortier. Ces pierres sont aussi dures que des cailloux: aussi s'en sert-on lorsqu'on veut construire un édifice fort & durable. On n'a presque employé que de celles-là pour bâtir la Forteresse du Cap.

IX. Le fond des ruisseaux & des rivieres est presque partout couvert de sable grossier. La mer jette sur les bords beaucoup d'éponges, qui renferment toutes une pierre verte & friable: on l'appelle *Pierre d'éponge*.

X. Il y a autour du Cap diverses carrieres de pierres qui se levent par quartiers, dont on pourroit fort bien faire, si je ne me trompe, de la chaux. Mais les Colonies sont si abondamment fournies de coquilles de moules qu'on fait calciner pour cet usage, qu'elles n'ont pas besoin de chercher d'autres matériaux pour leur

leur chaux, d'autant plus qu'il faut beaucoup moins de bois pour préparer ces coquilles. On ne se sert donc de ces pierres, que pour bâtir les fondemens des maisons & des autres édifices.

XI. J'AI déja parlé des carrieres dont on pourroit tirer des meules de moulin. On y en a même tiré beaucoup autrefois : mais elles coutoient tant de peine, de dépense & de travail, qu'aujourd'hui on préfére de les faire venir de Hollande.

XII. PRÈS du Cap on trouve, comme je l'ai déjà dit, une fort belle carriere, qui fournit une pierre d'un rouge-brun très-dure. Elle a diverses taches bleues, & elle est coupée de plusieurs rayes blanches. Lorsqu'elle est mise en œuvre, & polie, elle peut le disputer en beauté au plus beau marbre. *Simon van der Stel* avoit fait couvrir l'entrée de la maison qu'il avoit au Cap, de cette pierre, les grands escaliers en étoient aussi : tout cela étoit si bien poli & tenu si propre, qu'on auroit pu s'y mirer.

XIII. ON trouve aussi au Cap beaucoup de pierres de touche, & de pierres à éguiser. La mer, en frappant les rochers, en détache & en emporte des morceaux longs & minces. Il y en a de gris, & de noirs. Lorsque les premiers sont

polis,

polis, on en fait d'excellentes pierres à aiguiser; & les seconds servent à faire des pierres de touche.

XIV. SUR les chemins du Cap, on trouve en divers lieux des pierres à fusil.

On trouve aussi parmi le gravier, & dans les endroits marécageux, des pierres un peu rondes & creuses, que les Naturalistes nomment *fausse Pierre d'Aigle*, en Latin *falsus Aëtites*. Elles sont de la grosseur d'une chataigne: extérieurement elles paroissent couvertes d'une espece de rouille, & au-dedans elles ont pour l'ordinaire du sable ou d'autre matiere. Les Européens du Cap en font présent aux Etrangers, comme des curiositez.

XV. JE n'aurois jamais fait, si je voulois décrire toutes les especes de différentes pierres qu'on trouve au Cap. Il y en a qui ressemblent à des coquilles de limaçons; d'autres à du crystal: en un mot, elles différent infiniment entr'elles, soit pour la forme, soit pour la figure, ou la couleur.



CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Des Mines du Cap de Bonne-Espérance.

I. *On ne doit pas chercher ici les termes d'Art.* II. *Pourquoi la Compagnie ne fait pas travailler aux Mines du Cap.* III. *Secours que l'Auteur a eu sur cette matiere.* IV. *Les Mines se trouvent pour l'ordinaire dans les lieux stériles.* V. *Les pierres où il y a des Mines sont très-pesantes.* VI. *Les Mines envoyent des exhalaisons sulphureuses.* VII. *Les lieux où il y a des Mines, ne produisent que des Plantes foibles & mal nourries.* VIII. *Ils envoyent des exhalaisons nitreuses.* IX. *Les Plantes fanées & seches sont des signes de Mines.* X. *Aussi-bien que les Arbres noueux & tortus.* XI. *Et les Arbres qui croissent lentement.* XII. *Et qui ont des feuilles pâles.* XIII. *Les Plantes garnies de piquans aiment les Terres minérales.* XIV. *Situation des Montagnes qui renferment des Mines d'Argent.* XV. *Le terrein luisant annonce une Mine.* XVI. *Aussi-bien que les diverses couleurs qu'on y découvre.* XVII. *L'Or & le Cinnabre se trouvent*

trouvent souvent dans les mêmes lieux. XVIII. *Il sort des Sources du sommet & des côtez des montagnes qui renferment des Mines.* XIX. *On y trouve des Sources chaudes & acides.* XX. *Mines de Fer & d'Argent qui ont été découvertes au Cap.* XXI. *Des Mines de Cuivre.* XXII. *Des Mines d'Acier.* XXIII. *De celles d'Etain & de Plomb.* XXIV. *Et enfin de celles d'Or.*

I. ON ne doit pas s'attendre que je traite fort doctoralement ce qui concerne les Mines. Elles sont, il est vrai, fort abondantes dans ma patrie: cependant je ne me suis jamais fait une étude de les examiner; ainsi je ne suis point dutout stilé aux termes d'art, & j'ignore le langage des Mineurs, des Affineurs, des Fondeurs, & des autres Ouvriers. J'espere donc que le Lecteur, satisfait de ma sincérité & de mon exactitude, voudra bien me pardonner s'il trouve quelque faute dans les raisonnemens ou dans les expressions que j'employerai sur ce sujet.

II. J'AI dessein de faire voir qu'on trouve au Cap en grande abondance, différentes especes de matériaux. Il est vrai qu'il n'y a que peu de mines que l'on

l'on ait fouillé, & cela pour deux raisons. La premiere, qu'on y manque d'ouvriers pour travailler à un ouvrage si pénible : La seconde, qui est la principale, est la disette de bois, sans quoi on ne peut ni fondre la mine, ni en séparer les matieres étrangeres. Or le bois est si rare au Cap, qu'il suffit à peine pour le feu des Colonies, & des vaisseaux qui y mouillent. La plus grande partie du bois à bâtir y est apportée à grands fraix d'Europe, ou d'Asie. Pour toutes ces raisons les mines ne sont pas poussées fort loin au Cap, sans cela on n'auroit jamais manqué d'Entrepreneurs qui en auroient tiré parti. Ainsi il m'est impossible d'entrer à cet égard dans un aussi grand détail que je l'aurois souhaité.

III. TOUT ce que je puis faire de mieux pour satisfaire la curiosité du Lecteur, c'est d'indiquer les marques ausquelles on peut surement reconnoître qu'il y au Cap une grande quantité de veines métalliques. Tâche que je suis d'autant plus en état de remplir, que je me suis trouvé avoir une *Description de la Montagne de Fichtelberg* dans le Nordgau en Allemagne, & que dans cette Description on trouve une Piéce intitulée, *Guide pour découvrir les Veines des Minéraux.*

raux (1). J'ai examiné les ſignes qui ſont indiquez dans cet Ouvrage pour la découverte des métaux, je les ai comparez ſoigneuſement à ce qui ſe voit au Cap; & par-là je me ſuis mis en état de faire ſentir une ſi exacte reſſemblance entre les ſignes indiquez par l'Auteur anonyme, & ce qui s'obſerve au Cap, qu'il ne ſera plus permis de douter qu'il n'y ait effectivement des mines en grande abondance.

IV. CET Auteur dit, premierement que les mines ſe trouvent pour l'ordinaire dans des terres deſertes, couvertes de bruyere, & ſur des montagnes couvertes de gros rocher. Signe qui ſe peut remarquer dans les mines de *Fichtelberg*, & dans les mines d'argent qu'on a découvertes dans les montagnes de la *Table* & de *Drakenſtein*, & dans quelques autres lieux aux environs du Cap, où l'on a trouvé des mines d'argent très-fin: deſorte que ſans les difficultez dont j'ai parlé ci-deſſus, elles rapporteroient des profits conſidérables à la Compagnie.

V. L'AUTEUR dit en ſecond lieu, (2) qu'il y a certainement des mines dans

ſun

(1) C'eſt la page 261 & ſuivantes.
(2) Page 262.

un endroit, si les pierres ou la terre qu'on y trouve sont plus pesantes qu'elles ne le sont ordinairement; si la terre est raboteuse, voûtée & caverneuse, & qu'il en sorte une espece de matiere crystalline. Ces marques se voyent communément au Cap. Dans les creux aux environs du *Château du Prince*, j'ai trouvé une grande quantité de pierres & de morceaux de terre, dont le poids étoit extraordinaire: ces pierres & ces masses étoient d'une couleur rougeâtre, avec des taches blanches. Près du Bain chaud de la Montagne *Noire*. on voit quantité de ces cavitez, d'où sort par plusieurs endroits une matiere cristalline. Sur le sommet de cette montagne on ne rencontre autre chose que des pierres fort pesantes, qui sont blanches.

VI. L'ANONYME indique un troisiéme signe pour découvrir les veines minérales: il dit qu'il s'éleve des lieux qui en renferment, des exhalaisons sulphureuses. Je n'ai point remarqué qu'il y eût de ces exhalaisons aux environs du Cap, excepté seulement la montagne *Noire* dont je viens de parler.

VII. EN quatriéme lieu, l'Auteur dit qu'une terre contient des mines, lorsqu'elle ne produit que des herbes courtes & des fleurs obscures, & lorsque le soleil

les séche facilement. Il y a plusieurs montagnes au Cap, où l'on peut observer la même chose : lorsque le soleil a séché les herbes ou les fleurs qui y croissent, le vent de Sud-Est venant à souffler, les enleve si bien, que bien-tôt il n'en paroît plus la moindre trace.

Les Signes cinquiéme & sixiéme, proposez par l'Anonyme, se rencontre bien dans la montagne de *Fichtelberg ;* mais ils n'ont pas lieu au Cap. Cest pour cette raison que je les passe sous silence. Je négligerai de même les autres qui ne sont rien a mon but.

VIII. Le septiéme Signe qui est proposé dans cet Ouvrage, sont les exhalaisons nitreuses qui s'élevent des fentes ou des crevasses des montagnes. Il y a beaucoup de hauteur autour du Cap, où l'on trouve de ces crevasses. Il y en a une fort grande sur la montagne de la *Table*, d'autres dans celles de la *Hollande Hottentotte*, dans les montagnes de *Stellenbosch*, de *Drakenstein*, comme aussi dans celles des *Chevaux* & de la *Perle*. Il sort de toutes ces fentes beaucoup d'exhalaisons chargées de nitre.

IX. Je passe au neuviéme Signe. L'Anonyme dit que là où les plantes & les arbrisseaux paroissent séchez & moitié

brulez du soleil, il est à présumer qu'on y trouvera une terre minérale. Si ce Signe est assûré, la montagne *Noire* a certainement des mines, puisque les plantes & les arbustes qui y croissent sont bien-tôt flétris, & paroissent brulez par la chaleur.

X. LE dixiéme Signe sont les arbres noueux, dont les troncs & les branches sont tortus & courbez, de maniere qu'ils semblent avoir été attaquez par la gelée. Ce principe une fois admis, on en doit conclure que toute la terre qu'il y a depuis la montagne de la *Table* jusqu'à celle de *pierre*, est remplie de minéraux, puisque ce quartier est couvert de pareils arbres.

XI. L'ANONYME qui me sert de guide, donne pour onziéme Signe, des arbres qui ont le tronc court, & qui ne croissent que fort lentement; & il ajoute que l'on aura d'autant plus lieu de se persuader que ce terrein est rempli de veines métalliques, si les feuilles de ces arbres sont pâles & fades, & qu'ils leur arrive de sécher subitement. J'ai observé ces indices dans la plûpart des montagnes du Cap.

XII. LE douziéme Signe est une certaine couleur pâle ou bleuâtre, qu'on remarque aux feuilles des arbres au Printems; & une noirceur qui se voit au-dessus

dessus des tiges ; ou même toute couleur qui est différente de celle que les arbres doivent avoir naturellement. Tout cela se trouve fort communément aux environs du Cap.

XIII. Je passe au quinziéme Signe que donne l'Auteur. Il dit que l'on doit chercher des mines dans les montagnes sur lesquelles croissent naturellement une grande quantité d'arbres, de buissons, & en général de plantes garnies de piquans. Or on trouve un grand nombre de ces sortes de plantes, non seulement sur les hauteurs ; mais encore dans les pleines du Cap, sur les montagnes de la *Table*, du *Banc des Moules*, & sur bien d'autres.

XIV. Le dix-huitiéme Signe est tiré de la situation ou de l'aspect des montagnes. L'Auteur dit qu'on trouve pour l'ordinaire des mines d'argent, dans les montagnes qui sont placées de maniere que leur descente va du Sud au Nord ; c'est-à-dire, qui ont le pied posé au Nord, & le sommet au Sud. Si donc ce Signe a lieu dans les Pays septentrionaux dont parle l'Ouvrage que je cite, je conçois que pour l'appliquer aux Pays méridionaux, & par conséquent au Cap, il faut prendre le rebours, comme dans les observations & les calculs qu'on fait des

Esclipses ; & dire, lorsqu'il s'agit du Cap, que l'on doit s'attendre à trouver des mines dans les montagnes dont le pied sera posé contre le Sud, & le sommet contre le Nord. Or c'est-là précisément la situation des montagnes de la *Table*, de *Drakenstein*, & d'autres qui sont aux environs du Cap, dans lesquelles on à déjà trouvé des mines d'argent.

XV. JE passe au dix-neuviéme Signe. Le terroir qui est de différentes couleurs, & qui paroît couvert d'une espece de vernis luisant & minéral. On trouve cet indice dans le chemin qu'il y a entre les montagnes de la *Hollande Hottentotte* & le *Bain chaud*. Ce chemin conduit sur une montagne appellée *le Coin du Bois*, où le terrein paroît briller, lorsqu'on le regarde à quelque distance. Dans le chemin même, on voit divers pierres luisantes qui jettent un grand éclat. Les arbres qui couvrent la montagne sont dans le cas de ceux dont il est parlé dans les Signes dixiéme & onziéme.

XVI. L'AUTEUR observe ensuite, qu'on peut connoître à la couleur de la terre, des pierres, & du sable, l'espece de mine qui est cachée. Les montagnes, dit-il, dont la terre est d'un noir un peu foncé, renferment des mines d'or & d'ar-

gent.

gent. Dans la terre rouge, jaune, jaune-foncé, on trouve les mêmes métaux; toute la différence qu'il y a, c'est qu'alors ils sont mêlez de fer. La terre bleue, ou verte, dénote des mines abondantes de cuivre. Les montagnes situées dans la *Grande Namaqua* sont de cette couleur: aussi abondent-elles en mines de cuivre; & c'est pour cette raison qu'on leur a donné le nom de *Montagne de Cuivre* (1). Les terres rouges & pierreuses renferment pour l'ordinaire des mines de fer & de cuivre: on trouve ce signe dans plusieurs lieux du Cap. Une terre pâle abonde en mines de fer & de plomb: on voit aussi ce signe dans plusieurs endroits du même Pays, & surtout à *Stellenbosch*. Autour du Bain chaud, on trouve une terre couleur de cendre foncé, signe qui promet des mines de souphre.

J'avoue que les preuves pour les mines, tirées de la couleur de la terre, ne sont pas de grands poids en elles-mêmes; mais jointes avec celle que nous avons déjà proposées, & que nous avons encore à ajouter, elles forment une démonstration que les Contrées du Cap sont très-bien pourvues de minéraux de toutes les especes.

(1) En Hollandois, *Koper-Bergen*.

XVII. LE vingt-troisiéme Signe que l'Anonyme indique, est, que l'on ne manque jamais de trouver des mines d'or dans les lieux qui fournissent du cinnabre. Or il est naturel de penser que les montagnes qui donnent une couleur rougeâtre aux courans qui en descendent, sont impregnées de cinnabre : c'est aussi l'effet que produisent les *Montagnes de pierre* sur les eaux qui en découlent ; & par conséquent il est à présumer qu'on trouveroit des mines d'or dans ces endroits.

XVIII. IL y a aux environs du Cap des indices de mines, que l'Anonyme rapporte dans son vingt-septiéme Article. Il dit que les montagnes, du sommet & du côté desquelles sortent des sources, contiennent des veines minérales. On trouve surtout ce signe dans la montagne de la *Table*.

XIX. L'AUTEUR donne aussi pour trente-troisiéme Signe des veines métalliques, les sources chaudes & acides. On trouve cet indice dans la montagne *Noire* : on y voit un Bain chaud ; il y en a un autre à une couple de lieues de là.

Tels sont les principaux indices que donne cet ingénieux & sçavant Auteur, pour connoître si une terre renferme des mines, & qu'il applique à la montagne

de *Fichtelberg*. Je me perſuade que perſonne ne doutera, après l'application que je viens d'en faire au Cap de Bonne-Eſpérance, que ce lieu ne renferme une grande quantité de mines.

XX. Je finirai ce Chapitre, en parlant des mines qui ont été effectivement découvertes au Cap.

Il eſt certain que l'on trouve dans ce Pays quantité de mines de fer: les Hottentots en avoient même découvert beaucoup avant l'arrivée des Européens. On y a auſſi trouvé pluſieurs mines d'argent, dont on ne manqueroit point de tirer parti ſans les obſtacles dont j'ai parlé. Il eſt même très-probable, que ſans ces difficultez on ſe ſeroit mis en devoir d'en chercher, & je ne doute point que l'on n'en eût trouvé pluſieurs nouvelles.

XXI. LES mines de cuivre n'y ſont pas rares non-plus. Tous ceux qui ont été ſur les hautes montagnes de la *Grande Namaqua*, aſſurent que dans les grandes chaleurs on y voit le cuivre ſe fondre & couler dans les vallées. Il eſt fort probable que des mines de cuivres ſi abondantes ne ſont pas ſans quelques veines d'or : ce qui me le perſuade, c'eſt qu'on en trouve ſouvent dans les mines de cuivre de Hongrie & d'ailleurs.

XXII. LES pierres qui sont autour des eaux chaudes ressemblent à des morceaux de fer ou d'acier, & la terre sur laquelle passent ces eaux, est couverte d'une maniere qui ressemble beaucoup à celle qui s'attache au fond & aux côtez de l'auge dans laquelle le Forgeron trempe son fer chaud. L'eau elle-même est couverte d'une matiere grasse d'un bleu clair, & elle a le goût d'acier: marques certaines qu'entre autres mines, on en trouveroit aux environs de fer & d'acier.

XXIII. JE n'ai jamais ouï dire qu'on eût trouve au Cap des mines d'étain ou de plomb: mais je ne doute pas un moment qu'on n'y en trouvât si on les cherchoit.

XXIV. OUTRE les conjectures que j'ai données qu'il y a des veines d'or au Cap, j'ajoute que ces pierres brillantes qu'on trouve, comme je l'ai dit, dans le chemin autour de la montagne du *Coin du Bois*, regardées au-travers du microscope, paroissent contenir une grande quantité d'or. C'est une épreuve que j'ai faite très-souvent.

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Des Eaux du Cap. Des Eaux somaches, des Eaux chaudes & minérales.

I. *De la couleur des Eaux du Cap.* II. *De leur goût.* III. *Des Eaux somaches, & de leurs proprietez.* IV. *De la fraicheur des Eaux du Cap.* V. *Des Eaux chaudes.* VI. *L'une des Sources chaudes du Waveren est négligée.* VII. *Premier Chemin qui conduit à l'autre de ces Sources, & du danger qu'il y a d'y passer sans Guide.* VIII. *Avanture arrivée à l'Auteur en faisant cette route.* IX. *Second Chemin qui conduit au même Bain.* X. *Rencontre singuliere d'un Troupeau de Chevres sauvages.* XI. *Maniere dont on est au Bain.* XII. *Particularitez sur la nature du terroir de la Montagne Noire, & des environs de ces Sources minérales.* XIII. *Description de ces Sources.* XIV. *De la couleur & du goût de leurs Eaux.* XV. *Provisions dont il est nécessaire de se pourvoir, lorsqu'on va au Bain.* XVI. *Maniere dont il faut prendre les Bains.* XVII. *Cures merveilleuses de ces Bains.*

XVIII. *Observations générales sur les Eaux du Cap.*

I. LES Eaux qui se trouvent sur les montagnes de la *Table*, du *Lion*, du *Vent*, & dans les vallées voisines, & en général toutes celles qui ont leur source au sommet des hautes montagnes du Cap, sont presque toutes très-belles & très-claires; & comme dans leur cours elles passent sur des cailloux, & sur des rochers souvent escarpez, elles deviennent toûjours plus pures, plus saines & plus agréables, à mesure qu'elles s'éloignent de leur source. Mais celles qui sortent des côtes des montagnes, & qui ne se précipitent pas sur les cailloux & les rochers escarpez, sont rougeâtres ou d'un rouge obscur; ou, pour parler plus exactement, de la couleur de la marcassite de fer. Telle est l'eau du petit ruisseau, qui sortant des montagnes de *pierre*, passe au-travers des vallées du *Buffle* & du *Sable*, & va se décharger dans la *Fausse Baye*.

Il y a aussi plusieurs petits ruisseaux autour du Cap, dont les eaux sont noirâtres; couleur qu'elles contractent sur les terres & les marais où elles passent. On trouve un ruisseau qui traverse le *Stellenbosch*

lenbosch pour se rendre dans la riviere de même nom, qui est de cette couleur; aussi-bien qu'un autre qui vient du *Moddergat* se décharger dans la même riviere de *Stellenbosch*.

II. LES eaux du Cap ne différent pas moins pour le goût que pour la couleur. Quelques-unes sont douces & des plus agréables dans tous les lieux où elles passent: telles sont toutes les rivieres tant soit peu considérables du pays, & surtout la riviere de *Sel*, celle de *Stellenbosch*, & celle de la *Hollande Hottentotte*, dont les eaux sont aussi douces, aussi claires & aussi saines qu'aucuue qu'il y ait dans le monde. Et en général, les sources que fournissent les rochers & les montagnes conservent leur agréable douceur, sans aucun changement. Il s'en trouve très-peu dans les vallées, qui soient parfaitement douces. D'autres perdent la douceur qu'elles ont à leur source, deviennent somaches dans leur cours, & perdent en même tems leur limpidité. On en voit, qui perdant leur fluidité, se changent en sel. Il y a même quelques sources qui produisent des eaux somaches, qui cependant peuvent encore se boire & sont assez saines: mais il ne faut pas les garder long-tems, autrement elles

contractent un goût si désagréable, qu'il n'est pas possible de les avaler. Les montagnes & la vallée du *Tigre*, & les lieux qui environnent le Château de *Riebeek*, fournissent beaucoup de sources de ce genre. Les pluyes de l'Hyver ôtent à ces eaux leur acreté, ou dumoins la diminuent considérablement : mais les chaleurs de l'Eté ramenent ce goût désagréable, jusqu'à ce qu'enfin l'eau devient salée comme de la saumure.

Autour du Cap il y a aussi divers canaux & lits de riviere, qui pendant l'Hyver ou la saison pluvieuse, sont remplis d'eau douce : mais en Eté ces ruisseaux tarissent, & il n'y reste de l'eau que dans quelques creux où elle croupit. D'abord elle devient somache, & enfin avant que les chaleurs de l'Eté soient entierement passées, elle se change en sel. Cela arrive à la riviere du *Banc des Moules*, à celle de la vallée du *Tigre*, à celle du *Kraal des petits Arbres*, & à diverses autres. On comprend par-là, que ceux qui habitent près de ces rivieres, & qui n'ont pas de bonnes sources, sont souvent fort mal abbreuvez, & dans la nécessité d'aller chercher de l'eau douce fort loin, quelquefois même à deux lieues. Il est vrai qu'ils sont si bien accoutumez à ces

eaux

eaux ſomaches, qu'ils les boivent preſque ſans aucune peine : ſeulement, ceux qui peuvent ſe procurer ſans beaucoup d'embarras de l'eau douce, en mêlent quelque peu avec la ſomache.

III. LORSQUE ces eaux ne ſont que peu ſomaches, elles ſont excellentes pour purifier le ſang; & elles produiſent cet effet, ſoit par les ſelles, ſoit par la tranſpiration. Pendant qu'elles agiſſent, elles cauſent par tout le corps de violentes demangeaiſons, qui ne ceſſent que lorſque le ſang eſt rétabli. Il y a apparence que les particules ſalines qui ſe trouvent en grande quantité dans ces eaux, venant à ſe diſſoudre dans l'eſtomac, ſont portées par toutes les parties du corps, d'où elles chaſſent les humeurs peccantes, & les font ſortir par les pores & les autres iſſues du corps. Ceux qui boivent de ces eaux ſans y être accoutumez, ſont purgez, & ſentent des demangeaiſons pendant ſept ou huit jours. Elles ne ſe conſervent pas long-tems; ce qu'on doit attribuer à leurs particules ſalines & limoneuſes, qui venant à s'enfoncer, les privent de ce qui les conſervoit : alors elles deviennent puantes & vilaines.

On trouve en Allemagne diverſes ſources dont l'eau, qui a auſſi un goût aigre, purifie

purifie le ſang de la même maniere que les eaux ſomaches du Cap. La ſource de *Grimmer* eſt de ce nombre. Les Payſans du lieu qui prennent un domeſtique étranger, l'obligent pour ſa bonne arrivée, de boire abondamment de cette eau, pour ſe purifier le ſang : juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait à cet uſage, il n'eſt pas regardé comme aſſez purifié & aſſez ſain pour vivre parmi eux.

IV. POUR ce qui regarde la chaleur ou la fraîcheur des eaux du Cap, je remarquerai qu'il y en a qui ſont extrêmement fraîches. De ce nombre ſont toutes les eaux, qui coulant avec rapidité des montagnes, paſſent par des lieux couverts d'arbres & de buiſſons, dont l'ombrage empêche les rayons du ſoleil de les échauffer. Cette fraîcheur eſt ſi grande, que l'eau ne la perd pas même lorſqu'on l'a portée à la maiſon : il faut du tems avant qu'elle en ait perdu aſſez, pour ne pas faire une vive impreſſion ſur ceux qui en boivent.

V. LE Cap fournit auſſi des eaux chaudes : il en fournit même de brulantes. Telles ſont les deux fameux Bains chauds, qui ſont dans la Colonie de *Waveren*, & éloignez du *Cap* de trente lieues. Comme j'y ai fort ſouvent été, &

que

que je les ai prises, je suis en état d'en parler amplement.

VI. L'UNE de ces sources d'eau chaude est si brulante d'abord, qu'il n'est pas possible d'y tenir long-tems la main : mais lorsqu'elle a parcouru une couple de lieues de pays, on s'y peut plonger avec beaucoup de plaisir. Cependant cette source, qui paroît avoir de merveilleuses proprietez, est absolument négligée ; on ne se sert que de l'autre dont j'ai parlé ci-dessus, & qui sort environ à deux lieues de celle-là, derriere les montagnes de la *Hollande Hottentotte*.

VII. IL ne faut pas s'étonner si cette derniere est préférée : elle a fait les cures les plus merveilleuses, & elle suffit de reste pour tous les Européens du Cap, qui veulent chercher dans les bains du soulagement à leurs maux.

Pour aller au premier de ces Bains, on passe par le *Bottelary*, le *Drakenstein*, & la *Terre Noire*. Comme l'on trouve tout le long du chemin des habitations d'Européens, il seroit inutile de donner ici des directions pour le trouver. Mais pour arriver au Bain de la montagne *Noire*, il faut traverser des lieux inhabitez, dont il est à propos de dire un mot.

On passe par le *Drakenstein* ; de-là sur la mon-

la montagne *Pénible* ; d'où vous entrez dans une campagne ouverte & sauvage, qu'il faut traverser avant que d'arriver à la riviere *sans fin*. Dans cette plaine déserte on rencontre rarement des hommes, mais plus souvent qu'on ne voudroit des éléphans, des cerfs, & d'autres bêtes sauvages. Vous trouvez aussi quelques vallées où il y a des fondrieres, ou gouffres marécageux, que vous ne sçauriez traverser surement sans un bon guide, ou une grande connoissance du lieu : encore très-souvent, avant que d'y faire passer votre cheval, il faut bien des précautions & des tentatives. Sans un bon guide, il seroit aussi fort difficile de traverser la riviere *sans fin* : ce n'est pas qu'elle soit extrêmement profonde, car dans la chaleur elle est très-basse ; mais à cause de ses bords, qui dans un grand nombre d'endroits sont fort escarpez, & de la hauteur d'un homme. Si l'on vient près de cette riviere dans la saison pluvieuse, elle est quelquefois si haute, qu'il n'y a pas moyen d'en tenter le passage : alors on déploye les tentes, & l'on attend patiemment que les eaux soient écoulées ; car il n'y a ni pont, ni bateau, pour la passer. Je me suis trouvé une fois dans le cas, avec divers autres, qui alloient aussi au bain.

Nous

Nous fûmes obligez de rester vingt-quatre heures campez près du *Kraal de l'Ail* (1) avant que la riviere fût guéable.

VIII. PENDANT ce petit séjour, deux Hottentots nous donnerent une scene très-amusante. Ils étoient en dispute, & ne pouvant s'accorder, ils nous prirent pour Juges. L'un des deux accusoit l'autre de lui avoir volé une brebis. L'Accusé nioit le fait. Celui-là affirmoit que le vol étoit certain, tandis que l'autre faisoit mille protestations de son innocence. Nous dîmes au premier, que s'il vouloit que son accusation fût de quelque poids, il lui falloit des témoins : mais il nous répondit que le vol étoit évident, & que par conséquent les témoins étoient inutiles ; & qu'étant assuré du crime de l'autre, il en vouloit avoir satisfaction avant que de s'en retourner. Alors s'éloignant un peu de nos tentes, il posa son arc & son carquois l'un sur l'autre, & ayant planté son hassagaye en terre, il appella son compagnon au combat. Celui-ci accepta le parti, & ils étoient prêts d'en venir aux mains, lorsque pour prévenir les suites de ce duel, nous leur proposâmes un accommodement. On s'attendra peut-être,

(1) En Hollandois, *Knoflooks-Kraal.*

être, que nous eûmes bien de la peine à les y résoudre : point du tout, un peu de tabac en fit l'affaire. Nous sçavions le pouvoir qu'il a sur les Hottentots : il leur fit trouver notre accommodement admirable, & sur le champ ils s'en retournerent paisiblement à leur habitation.

Dès qu'on a passé la riviere *sans fin*, on ne rencontre plus rien qui puisse embarrasser, si ce n'est peut-être quelque lion, quelque tigre, quelque éléphant, ou quelque autre animal féroce : ce qui arrive assez souvent.

IX. On peut prendre un autre chemin pour aller au bain de la montagne *Noire*, en traversant la *Hollande Hottentotte* & les montagnes de ce quartier. Cette route, que suivent ordinairement les chariots, est également commode & agréable dans la plaine ; mais sur les montagnes le chemin y est pénible & dangereux : pas assez cependant, pour être obligé de démonter la voiture, comme on est souvent contraint de faire lorsqu'on passe sur les montagnes plus près du *Cap*. Depuis les montagnes de la *Hollande Hottentotte*, le chemin vous conduit au *Coin du Bois*, (1) par des vallées unies, très-faciles à passer.

(1) En Hollandois, *Houthoek*.

passer. Vous traversez trois ou quatre petites rivieres près de leurs sources, que les chariots peuvent très-aisément passer dans la saison des chaleurs. Au-delà de ces rivieres vous trouvez le *Kraal* des *petits Arbres* (1), où le Gouverneur *Adrien van der Stel* a eu pendant quelque tems une maison pour y engraisser du bétail : mal comme la bonne eau y est fort rare, surtout en Eté, il la transporta près de la riviere *sans fin*. De-là on vient au *Kraal de l'Eau* (2), où le même Gouverneur faisoit élever une grande quantité de bestiaux. De-là il n'y a plus qu'une lieue jusqu'au Bain, qui est environ à trente lieues de la Ville du Cap, Sud-Est.

X. PASSANT un jour par ce dernier chemin avec quelques amis, nous vîmes, étant assez près du bain, une troupe de chévres tachetées, où il y en avoit plus de cent. Aussi-tôt qu'elles nous eurent apperçus, une d'entr'elles poussa un cri singulier. A ce signal toute la troupe se rangea promptement comme en bataille. Deux étoient placées à la tête ; comme les Généraux en chef; le reste formoit un Bataillon

(1) En Hollandois, *Boomtjes-Kraal*.
(2) *Water-Kraal*.

taillon sur une seule ligne. Elles resterent quelque tems dans cette posture, tenant les yeux arrêtez sur nous. Cependant nous approchions; mais aucune ne bougea, jusqu'à ce qu'un de la compagnie en eût abattu une d'un coup de fusil. Pourlors elles s'enfuirent toutes avec tant de vîtesse dans les vallées voisines, que nous les eûmes bien-tôt perdu de vue.

XI. AVANT que *Ferdinand Appel* fût établi au bain de la montagne *Noire*, il n'y avoit ni là, ni aux environs, aucune habitation, ni maison, ni hutte: on ne trouvoit personne de qui on pût acheter aucune des choses dont on peut avoir besoin: lorsqu'on alloit à ce bain, on étoit obligé d'y porter les tentes, toutes les provisions & les commoditez que l'on vouloit y avoir. Mais aujourd'hui il y a une bonne maison, & une espece d'Infirmerie pour les malades; on y est fort bien, & l'Hôte dont j'ai parlé y fait un gain considérable.

XII. LA terre de la montagne *Noire*, d'où sort l'eau de ce bain, est noire comme du charbon, & si molle, même sur la pente qui est au-delà du bain, qu'un cheval y enfonce & s'y empêtre à n'en pouvoir sortir. Aussi laisse-t-on sa monture au bas de la montagne, pour la mon-

ter

ter à pied. Lorſqu'on vient d'en remuer le terrein, il eſt viſqueux & gluant, & a de l'éclat; lorſqu'on le manie, il s'attache aux doigts, qui après cela ſemblent graiſſez. Lorſqu'il a été expoſé quelque tems au ſoleil, il perd à la vérité ſa graiſſe; mais il conſerve ſon éclat & ſa couleur, ſans aucun changement ſenſible.

Cette montagne doit avoir diverſes cavitez, puiſque l'eau, après avoir paſſé par le bain, tombe dans un creux de la montagne avec grand bruit: elle s'y perd entierement, dumoins on n'y a trouvé juſques à préſent aucune iſſue. J'ai voulu meſurer un jour la profondeur de ce gouffre. Comme je n'avois point de cordeau, j'attachai deux perches, de trente pieds chacune, l'une au bout de l'autre, & je m'en ſervis pour ſonder le creux. Mais je ne trouvai rien qui me réſiſtât, ni qui put me faire ſoupçonner que je n'etois pas loin du fond. N'ayant donc pas en main des inſtrumens propres pour m'en aſſurer, je me retirai ſans avoir rien fait.

XIII. Il ſort de pluſieurs creux de la montagne divers ſources minérales, dont les eaux ont différens dégrez de chaleur. Pluſieurs perſonnes ont eu la curioſité d'y creuſer,

creuser, depuis l'établissement du Bain. La surface de toutes ces sources, ou plûtôt de leurs bassins, est couverte d'une maniere de peau bleuâtre, qui paroît huileuse : ou peut aisément avec un bâton, ou même avec le doigt, percer cette croute; mais aussi-tôt elle se referme. Ces sources qui ne tarissent jamais, sont bordées par une boue très-fine, que les Peintres prennent & qu'ils font sécher pour s'en servir au-lieu d'ocre jaune.

Autour de ces bassins ou de ces puits, il croît une grande quantité de petits arbres, de huit à dix pieds de hauteur. L'écorce en est brune, aussi-bien que la moëlle. Les feuilles ressemblent à celles du saule; ses fleurs sont d'un verd d'herbe, & pendent par grappes. Je ne dirai rien de son fruit, parceque je n'en ai jamais vu. Il y a aussi par-ci par-là sur cette montagne de petits buissons qui paroissent secs & fanez. L'herbe, & les autres plantes que produit ce lieu, ont aussi l'œil passé & flétri. Tout cela me persuade qu'il y a des veines de minéraux.

En voici d'ailleurs une autre preuve, tirée des environs. Près de la montagne *Noire* à l'Ouest, il y a une haute montagne qui est beaucoup plus stérile, & ne produit que très-peu de buissons & d'arbrisseaux

brisseaux, encore sont-ils fort chétifs & fort mal nourris. La partie méridionale en est, pour ainsi dire, couverte de cailloux, qui, lorsque le soleil les éclaire, donnent un éclat semblable à celui de l'argent.

XIV. LES eaux minérales paroissent noires, pendant qu'elles sont dans le bassin de leurs sources ; mais cette couleur n'est qu'apparente ; & ne vient que de la noirceur du terrein. Lorsqu'on la puise dans un verre, elle est aussi claire que du cristal. Elle a un goût d'acier, beaucoup plus fort qu'aucune autre eau minérale dont j'ai bu ; cependant elle ne laisse pas d'être très-agréable au palais. On s'en sert dans la cuisine, & souvent pour faire le thé, parcequ'elle est fort excellente pour purifier le sang, & entraîner toutes les mauvaises humeurs, soit par la sueur, soit par les urines. Mais on ne sçauroit s'en servir pour laver : elle donne au linge un œil jaune qu'il n'est plus possible de lui ôter.

XV. QUOIQUE l'on soit fort bien chez le Sr. *Appel* ; cependant, comme on est plus sûr de ce qu'on a pour soi-même, que de ce qu'on ne peut se procurer que par le moyen d'un autre, je croi faire plaisir au Lecteur de lui apprendre la

maniere

maniere dont il doit se conduire en usant de ces eaux, & les provisions dont il faut se munir en y allant.

Quiconque veut avoir dans ce lieu ses petites commoditez, doit se pourvoir d'une tente & d'un lit. Dès qu'il y sera arrivé, il la fera tendre près du bain, & y placera son lit. La raison de cette précaution est, qu'en sortant de l'eau il faut se coucher pour suer, & que la maison d'*Appel* est à une lieu du bain. Or il est à craindre qu'avant qu'on y arrive, les pores ne se referment, ce qui empêcheroit la sueur, & l'effet des bains.

Le vin est aussi un article nécessaire. On ne doit pas aller au bain de la montagne *Noire* sans en être pourvu. Un peu de bon vin du Cap sert merveilleusement à provoquer ou à aider la sueur. On aura aussi soin de se fournir de bonne eau-de-vie; un petit verre de tems en tems n'est rien moins qu'inutile lorsqu'on prend le bain. Les pipes & le tabac sont aussi du nombre des articles dont il est bon d'avoir une petite provision : ceux même qui n'en usent pas ne sçauroient presque s'en dispenser; ils en ont besoin pour en faire présent aux Hottentots du voisinage, qui viennent presque tous les jours pendant la saison des bains, y apporter

du

du poiſſon, de la venaiſon, des agneaux & autres denrées, qu'ils échangent volontiers contre du vin, de l'eau-de-vie, ou du tabac. Les plus conſidérables d'entr'eux y viennent auſſi aſſez ſouvent, dans l'unique deſſein de vous faire viſite; & le meilleur moyen de reconnoître l'honneur qu'ils vous font, c'eſt de leur préſenter de ces ſortes de choſes, qu'ils aiment beaucoup. J'y reçus un jour la viſite de quatre Hottentots de ma connoiſſance, qui avoient fait plus de trente lieues pour me venir voir. En chemin ils avoient tué avec un *Rackum*, un liévre dont ils me firent préſent: en échange je leur donnai du tabac & des pipes, & comme le jour commençoit à tomber, ils coururent amaſſer du bois, dont ils ſe ſervirent pour faire un grand feu auprès de ma tente. Nous paſsâmes enſemble toute la nuit, & toute notre converſation roula ſur les coutumes des Hottentots, qu'ils m'expliquerent autant qu'ils purent. Le lendemain ils s'en retournerent.

XVI. POUR ce qui regarde la maniere de prendre les bains, on remarquera, qu'en y entrant on ſent une chaleur preſque inſuportable, ſurtout ſi l'on entre dans l'eau peu-à-peu: mais cela dure peu, principalement ſi on s'y plonge tout

d'un coup. Au ſentiment de chaleur ſuccede l'état le plus agréable: vous vous ſentez ſi ſoulagé, que vous voudriez n'en jamais ſortir. Cependant au bout de cinq ou ſix minutes, vous ſentez votre bas-ventre s'enfler, & ſe contracter ſi fort, que vous êtes ſur le point de tomber en foibleſſe. Cela vous oblige à en ſortir au plus vîte. Cette maniere d'aſthme ne ſe diſſipe point, que vous ne ſoyïez au lit; mais alors il ceſſe abſolument, & vous vous trouvez tout baigné de ſueur. Dès qu'elle a fini, on ſe léve bien diſpos, & on ſe ſent une vivacité & une activité ſurprenante.

XVII. SI vous continuez pendant une quinzaine de jours à vous baigner une fois par jour, vous purgez votre corps de toutes les matieres peccantes: les ſelles, les ſueurs, & quelquefois les vomiſſemens vous nettoyent merveilleuſement. J'ai connu pluſieurs Habitans du Cap, qui étant venus à ces bains, malades ou incommodez, s'en retournoient parfaitement ſains, ſans avoir uſé d'aucun remede. Entre un nombre infini de cures merveilleuſes produites par ces bains, je n'en indiquerai que trois, qui ſerviront à faire juger de leurs vertus. La premiere eſt celle d'un homme entierement ſourd,

qui

qui recouvra parfaitement l'ouïe. La seconde, celle d'un autre homme dont le bras, qui étoit tout-à-fait perclus, reprit son premier mouvement par l'usage de ces bains. Enfin, j'ai connu une femme, qui, par le secours de ces eaux bienfaisantes, a été guérie d'une maladie vénérienne très-enracinée.

XVIII. DISONS à l'égard des eaux du Cap en général, qu'on n'en trouve dans aucun Pays du monde, qui puisse leur être préférée, soit pour la légéreté, soit pour la douceur, ou la salubrité. Il n'y en a point qui les surpasse. Les Chirurgiens du Cap, qui entendent fort bien leur profession, exhortent toûjours leurs malades à en boire, préférablement au vin & à toute autre liqueur; & ils l'ont toûjours trouvée très-salutaire.

Plusieurs Capitaines de navires Danois m'ont assuré que tous les vaisseaux de cette Nation qui vont aux Indes, ont ordre de mouiller au Cap, & d'y remplir un grand tonneau d'eau pour le Roi: l'eau du Cap étant regardée à la Cour de Dannemarc comme la plus légere, la plus pure, la plus agréable & la plus saine qu'il y ait dans le monde.

Elle a d'ailleurs une qualité qui la rend très-estimable. C'est que dans les plus

longs voyages, elle conserve sur les vaisseaux sa clarté & sa douceur. L'eau du Cap qu'il y avoit à bord du vaisseau sur lequel je suis revenu en Europe, n'éprouva aucune altération, si j'en excepte une légere qu'elle eut sous la Ligne; mais bien-tôt elle reprit sa premiere pureté, & la conserva pendant tout le reste de notre voyage, qui dura près de six mois. Les eaux qui prennent leur source sur la montagne de la *Table*, sont les meilleures de toutes



CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

De la maniere dont se forme le Sel au Cap de Bonne-Esperance.

I. *La Nature seule produit le Sel au Cap.* II. Francisci *n'a parlé que d'une maniere fort vague, de la formation naturelle du Sel dans la Nouvelle Gallice.* III. *Particularitez sur les Saisons du Cap.* IV. *Pendant la Saison pluvieuse, il s'amasse une grande quantité d'eau dans les Bassins naturels qui se trouvent au fond des vallées.* V. *Description de ces Bassins.* VI. *Comment le Sel s'y forme peu-à-peu.* VII. *Ce que devient ce Sel.* VIII. *De quelle nature il est.* IX. *Le Sel n'est pas produit au Cap par les Sources salées qu'il peut y avoir.* X. *Trois causes concourent à former le Sel du Cap.* XI. *Expérience qu'un des Correspondans de l'Auteur lui a communiquée sur ce sujet.*

I. IL n'entre pas peu d'art & de peine, dans la production du Sel en Europe. Ce n'est point la même chose au Cap: la Nature seule le produit & l'amene à sa

 perfection,

perfection, sans la moindre assistance des hommes; & même si abondamment, soit près de la mer, soit dans les terres enfoncées dans le pays, qu'il y en auroit assez pour en fournir à plusieurs nations. Car les Auteurs qui prétendent que dans l'intérieur de l'Afrique il n'y a point de sel, se trompent très-certainement.

II. LE sel est produit dans les contrées du Cap, par l'action du soleil sur l'eau de pluye. Mais je ne me contenterai pas de cette observation générale: comme aucun Auteur, que je sçache, n'a indiqué la maniere dont la Nature procede dans cet ouvrage, j'en donnerai ici le détail. *Francisci*, à la vérité, parle du sel que produit naturellement l'eau de pluye dans la Province de *Guadalajara*, ou *Nouvelle Gallice*, en Amérique; mais tout ce qu'il en dit, c'est qu'il croit que la cause doit en être attribuée au nitre dont les terres de ce pays-là abondent. Cela est trop vague: le phénoméne est assez singulier pour mériter d'être plus dévelopé, & c'est ce que je me propose de faire ici.

III. POUR mieux comprendre cette matiere, il est à propos de dire un mot, avant tout, des saisons du Cap, & des différentes constitutions de l'air dans ces diverses saisons. Pendant

Pendant le Printems & l'Eté du Cap, que l'on compte depuis le commencement de Septembre jusqu'au mois de Mars, on y est sujet à des vents de Sud-Est très-violens, qui font souvent de terribles ravages. En Automne & en Hyver il y régne des vents de Nord-Ouest très-forts; mais qui n'approchent pas de la fureur des premiers. C'est-là ma premiere observation.

Je remarque en second lieu, qu'on ne voit que fort peu de nuages & de brouillards pendant que les vents de Sud-Est soufflent: il pleut rarement, l'air est clair, subtil & fort sain. On pourroit alors faire de très-exactes observations Astronomiques, si les vents furieux ne faisoient sortir à chaque moment les instrumens de leur position. Cependant, depuis l'ouverture du Printems, jusqu'au solstice d'Eté qui est en Décembre, il fait une chaleur si grande, qu'on ne sçait souvent où se retirer pour trouver du frais. Il fait néanmoins très-rarement des tonnerres & des éclairs, & jamais que dans les mois de Septembre & de Mars, où l'on voit quelquefois les éclairs se jouer, & où l'on entend gronder le tonnerre; mais jamais assez violemment pour causer de l'effroi à qui que ce soit.

Ma troisiéme observation est, que durant les vents de Nord-Ouest, l'air du Cap est pesant, grossier, mal-sain, & si chargé de brouillards, qu'on est quelquefois un mois sans voir le soleil : l'air est froid, & humide : le tems en un mot n'est point du tout agréable, & paroît rude, en comparaison de celui qu'il fait pendant que régnent les vents de Sud-Est. Cependant jamais le tems n'est plus mauvais au fort de l'Hyver, que celui que nous éprouvons en Allemagne dans les tems gris d'Automne ; & jamais dans le plus grand froid de l'Hyver, l'eau n'y gêle au-delà de l'épaisseur d'un demi-écu ; encore la glace se fond-elle dès que le soleil paroît. L'Hyver consiste plûtôt au Cap, en pluyes, qu'en froid. Il tombe dans cette saison une grande quantité d'eau. Jusques aux mois de Juin & de Juillet, on a encore fort souvent de très-beaux jours ; mais dans ces deux mois il fait des pluyes continuelles & abondantes. Dès que ces deux mois sont passez, on a encore de très-beaux tems jusques au retour de la belle saison de Septembre.

IV. DE tout ce que je viens de dire il est aisé de conclure, qu'il s'amasse pendant la saison pluvieuse une grande quantité d'eau dans les vallées, & il s'y en rassemble

ſemble d'autant plus, que dans ces lieux bas il y a des baſſins naturels d'une très-grande étendue.

V. CES baſſins, qui ſont circulaires, ont un quart de lieue de circonférence : il y en a même d'une lieue. Leur plus grande profondeur, qui ne paſſe guéres trois pieds, eſt au milieu, d'où ils vont toûjours en diminuant par une pente inſenſible juſques aux bords. Les eaux qui ſe rendent dans ces baſſins, des collines & des montagnes voiſines, entraînent avec elles un limon gras, qui venant à s'affaiſſer, couvre le fond du baſſin comme d'un ciment, qui empêche beaucoup l'eau de s'imbiber dans la terre. C'eſt dans ces creux que ſe forme le ſel. Le limon dont j'ai parlé a une couleur plombée, aſſez ſemblable à celle de la terre d'où l'on tire le ſalpêtre. Je l'ai ſouvent examiné avec diverſes perſonnes curieuſes, & toûjours nous avons trouvé qu'il y avoit parmi ce limon quelque choſe qui reſſembloit à des cheveux.

VI. L'EAU, en deſcendant dans ces baſſins, eſt toûjours noirâtre & ſale; mais lorſqu'elle y a reſté quelque tems, elle devient auſſi claire que du criſtal. Alors elle eſt fort agréable au palais, & conſerve ce bon goût juſqu'au mois d'Octo-

bre; tems auquel elle commence à prendre un œil noir & un goût salé. A mesure que l'Eté s'avance & que les chaleurs augmentent, elle devient plus salée, & prend une couleur plus obscure; desorte qu'au milieu des grandes chaleurs de l'Eté, elle est trop salée pour qu'aucun animal en puisse boire, & elle prend une couleur rouge foncé. Les vents de Sud-Est soufflant alors avec toute leur fureur, agitent cette eau, & la pénétrent; ce qui sans doute ne contribue pas peu à en chasser les parties les plus subtiles, qui pourroient empêcher la formation du sel. Il faut que ces chaleurs ayent duré quelque tems, pour voir sur les bords du bassin une substance blanche, qui approche beaucoup de celle du sel. De jour en jour il y paroît une plus grande quantité de cette matiere, qui devient toûjours plus semblable à celle du sel; jusqu'à ce qu'enfin vers le solstice d'Eté, le bassin se trouve rempli d'un beau sel blanc. Si les pluyes ont été longues & fortes, & les creux bien remplis d'eau, le sel qui s'est formé au milieu, a environ six pouces de hauteur. Mais lorsque les pluyes n'ont été ni de durée, ni abondantes, il y en a beaucoup moins; quelquefois même il y en a si peu, qu'il ne

vaudroit

vaudroit pas la peine de le séparer de sa terre, de le nettoyer & de le transporter. Ce n'est pas qu'il ne pleuve toûjours assez pour remplir les bassins ; mais si les pluyes n'ont pas été générales, les bestiaux viennent si souvent boire dans ces citernes pendant que l'eau en est supportable, qu'ils en diminuent considérablement la quantité.

VII. DE'S QUE le sel est ainsi venu à sa perfection ; chaque habitant des Colonies se joint avec quelque voisin, pour envoyer en commun un chariot, qui leur apporte leur provision de sel pour toute l'année. On n'a pas besoin pour cela de demander permission ni au Gouverneur, ni à qui que ce soit : le Gouvernement n'en retire aucun droit. Il n'y a que deux seuls bassins, situées dans la vallée du *Tigre*, qui soient réservez pour la Compagnie & pour le Gouvernement, qui pour empêcher que les Colonies ne l'enlevent, y entretient une sentinelle pendant que le sel y est. Encore peut-on, pour peu de chose, engager cette sentinelle à fermer les yeux, & à permettre qu'on en enleve une couple de charetées : condescendance qui est d'autant moins préjudiciable au Gouvernement, qu'il en recueille rarement plus d'un chariot, &

même ce n'eſt que pour ſon uſage. Le ſel qui ſe trouve dans ces creux au retour des pluyes, ſe fond, & eſt bien-tôt entraîné par les eaux qui ſe débordent.

VIII. LE ſel du Cap eſt blanc, clair & tranſparent ; & ſes grains ont ſix angles, ou davantage. Le plus fin & le plus blanc eſt celui qui ſe tire du milieu du baſſin, où le ſel eſt le plus épais. Celui des bords qui a été formé le premier, & qui eſt le plus mince, eſt comme calciné par l'ardeur du ſoleil. Il eſt groſſier, dur, & amer. Cependant il vaut mieux que le premier pour ſaler la viande ou le poiſſon, parcequ'il ne ſe fond pas ſi-tôt.

Ce ſel ne laiſſe pas de répondre pleinement à l'uſage qu'on en fait dans les Colonies, quoiqu'il ne conſerve pas à beaucoup près auſſi-bien la viande & le poiſſon, que le ſel qui ſe fait en Europe. Les viandes & le poiſſon ſalez avec du ſel du Cap, ne ſçauroient ſoutenir un voyage : le beurre ſeul peut le ſoutenir, pourvu qu'il ne ſoit pas bien long ; car s'il falloit venir en Europe, ou paſſer aux Indes, il ſeroit gâté avant que d'y arriver.

IX. APRES ce que je viens de dire de la formation du ſel, il ne faudra pas beaucoup d'argumens pour réfuter la penſée où ſont quelques perſonnes, que

ce

ce sel est formé par des sources d'eau salée qui se trouvent dans ces bassins, ou qui viennent s'y rendre. Car si cela étoit, la quantité de sel que formeroient ces sources constantes, ne varieroit pas autant qu'elle varie. D'ailleurs l'eau seroit toûjours & en tout tems somache, aulieu qu'elle est constamment douce & très-bonne jusques au commencement de l'Eté; ensorte que les troupeaux d'alentour n'en boivent point d'autre jusqu'alors, & même quelque tems après. Enfin, si ces sources salées existoient, sans doute les Colonies en auroient dumoins découvert quelqu'une : ce qui n'est point encore arrivé. Il faut donc chercher une autre cause de la formation de ce sel.

X. LA matiere dont il se forme ressemble trop à celle dont se produit le nitre, pour ne pas supposer que le sel du Cap vient en bonne partie du nitre que le terrein & l'air contiennent dans ce pays. Cela s'accorde d'ailleurs avec les observations que j'ai proposées jusques ici. Ces parties nitreuses descendent peu-à-peu sur la terre, où elles restent renfermées jusqu'à ce que les pluyes tombant en abondance, lavent le terrein, & les entraînent par leur impétuosité avec elles dans les bassins.

Je

Je ſuppoſe en ſecond lieu, pour expliquer le phénoméne dont je parle, que le terrein des vallées du Cap eſt ſalé naturellement ; & cette ſuppoſition n'eſt pas ſans fondement, puiſque l'herbe des vallées a une ſorte d'amertume ou de ſalure pendant tout le cours de l'année. Auſſi les Hollandois nomment-ils dans leur langue les pâturages des vallées du Cap, *Terres ſomaches* (1) ; & jamais les bergers du Cap ne donnent à leurs beſtiaux de ſel à lécher, comme on fait ſouvent en Europe : on ſuppoſe que les herbes qu'ils mangent en contiennent ſuffiſamment.

Je tire une nouvelle confirmation des deux cauſes que j'indique pour expliquer la formation du ſel au Cap, de ce que pendant l'Hyver les meilleurs pâturages ſe trouvent dans les vallées, au lieu qu'en Eté on cherche les meilleurs ſur les montagnes. On peut donc concevoir que le ſoleil agiſſant alors avec plus de force ſur les lieux plus élevez, fait exhaler une plus grande quantité de parties nitreuſes & ſalſugineuſes, qu'il n'en enleve dans les vallées & les plaines. De-là vient qu'alors l'herbe des montagnes

(1) *Brakke Grond.*

montagnes eſt moins ſalée, & par-là même meilleure que celle des lieux moins élevez.

En troiſiéme lieu, je puis ſuppoſer avec quelque apparence de raiſon, que l'air chargé pendant l'Eté d'une grande quantité de ces parties nitreuſes & ſalſugineuſes, les porte & les pouſſe dans l'eau des baſſins, que les vents de Sud-Eſt agitent alors violemment.

XI. ENFIN un de mes amis, à qui j'ai communiqué mes obſervations & mes conjectures, les a confirmées par une expérience. » Lorſque les vents ſoufflent, » dit-il, & qu'ils ſont reçus dans un » vaiſſeau préparé & diſpoſé pour cet ef» fet, ils produiſent ſur les parois du va» ſe une eſpece de roſée, dont les goutes » s'augmentant peu-à-peu, s'uniſſent, & » empliſent enfin le vaiſſeau d'une li» queur cryſtalline & tranſparente, que » l'air y apporte. Pour le goût, cette eau » *aërienne* ne différe pas beaucoup de l'eau » commune ou de ſource; mais elle eſt » beaucoup plus limpide. J'ai eu chez » moi pendant plus de douze ans huit » onces de cet eau, bien enfermée dans » une phiole : juſqu'à préſent, elle n'a » rien perdu de ſa premiere clarté, de » ſon goût, ni de ſon odeur. La ſeule » différence

» différence qu'on peut remarquer entre
» l'état ou elle étoit le premier jour que
» je l'ai ſerrée, & celui où elle eſt aujour-
» d'hui, c'eſt qu'au fond de la bouteille
» il s'eſt amaſſé quelques parties groſſie-
» res, qui ſont verdâtres.

» Si on remplit de cette même eau un
» vaſe, & qu'on l'expoſe dans un endroit
» où la chaleur & l'air puiſſent agir en
» même tems & ſans empêchement, &
» ſur l'eau & ſur le vaiſſeau, elle devient
» dans l'eſpace de trois ou quatre heures,
» ſalſugineuſe & blanchâtre, avec un mé-
» lange de verd de mer & de bleu céleſte.
» Le ſédiment prend la forme d'une ge-
» lée, & tremblotte.

» Lorſqu'après cela on couvre légere-
» ment le vaiſſeau, & qu'on le met ſur un
» fourneau, cette eau devient d'abord jau-
» ne, enſuite elle prend un œil rougeâ-
» tre, & après divers changemens en l'une
» & en l'autre de ces couleurs, elle de-
» vient écarlate : enfin on voit s'y former
» divers corps de différentes figures. Les
» parties *nitreuſes* ſont ſexangulaires, ca-
» nelées & oblongues; les *vitrioliques*
» ont la figure cubique; & les *urinaires*
» prennent une figure ſexangulaire ronde
» & étoilée. On démêle auſſi les parties
» de *ſel :* les unes ſont jaunes, les autres
» blanches & brillantes. » Com-

» Comme donc, ajoute mon habile » Correſpondant, la baſe de cette expé» rience eſt l'eau *aërienne*, qui par l'action » libre d'un air chaud, devient ſalſugi» neuſe, & enfin eſt changée en ſel; je » laiſſe à penſer ſi l'eau de pluye du Cap » ne peut pas contenir les principes du ſel » qui ſe forme dans ce Pays, & produire » la ſalure qu'on y remarque dans le ter» rein des plaines & des vallées du Cap. Telle eſt l'expérience que mon Correſpondant a faite, & qu'il a réïtérée, à ce qu'il dit, ſoixante & douze fois, & toûjours avec le même ſuccès: toûjours il a tiré de cette eau *aërienne*, comme il l'appelle, les trois principes.



CHAPITRE XIV.

Quelques Obſervations ſur la Mer qui mouille les côtes du Cap de Bonne-Eſpérance.

I. *Cauſe de l'œil verdâtre qu'a la Mer aux environs du* Cap-Verd. II. *Premiere raiſon de la couleur verte qu'a la Baye de la* Table. III. *Deſcription des Roſeaux qui flottent ſur la Mer du Cap de* Bonne-Eſpérance. IV. *Seconde cauſe de la couleur verte que paroît avoir l'eau de la Mer aux environs de ce Cap.* V. *Marées extraordinaires arrivées au Cap l'an* 1707. VI. *Obſervations ſur le tems auquel elles arriverent.* VII. *Réfléxions qui peuvent conduire à l'explication d'un phénoméne ſi ſingulier.*

I. ON ſçait que la mer des environs du *Cap-Verd* paroît verte, quoique dans les autres endroits elle ait une autre couleur. Pour moi je ſuis dans la penſée qu'il ne faut en chercher la cauſe que dans la grande quantité d'herbe qui en couvre le fond. Je ſuis d'ailleurs confirmé dans cette conjecture par la grande abondance

abondance d'herbes qu'on voit flotter sur la mer, aux environs du Cap.

II. L'EAU de la baye de la *Table* au Cap de Bonne-Espérance, paroît aussi verte; mais il faut, si je ne me trompe, attribuer cette couleur, non aux herbes qui y croissent, mais à la réfléxion de l'herbe & des plantes qui sont sur les montagnes & sur les rochers qui l'environnent.

III. A QUELQUE distance du bord, on voit flotter des roseaux & des herbes, qui donnent à la mer un œil verdâtre. Aussi dès que les vaisseaux qui ont passé la Ligne les voyent, ils connoissent qu'ils ne sont pas éloignez du Cap. Ces roseaux qui ont trois ou quatre verges de long, sont larges au bas, & vont en diminuant jusqu'à l'extrémité supérieure. Souvent on prend de ces roseaux pour en former une espece de trompette. J'ai connu diverses personnes qui en tiroient des sons tout aussi mélodieux que d'une trompette ordinaire; je doute même beaucoup que le meilleur Trompette Européen pût tirer de son instrument une musique semblable à celle que j'ai ouï tirer à un Négre du Cap, d'une trompette faite de ces roseaux. Pour les préparer à ce dessein, on leur donne en les pliant la forme de cet instrument; ainsi ajustez, on les fait sé-

chez

cher au ſoleil, & on en attache proprement les divers tours, pour leur donner plus de fermeté.

IV. IL y a une autre cauſe de l'œil verdâtre qu'à la baye de la *Table*, & la mer qui environne le Cap de Bonne-Eſpérance : c'eſt la grande quantité d'arbriſſeaux de corail, qui y croiſſent & y flottent. Cette plante, avant qu'elle ſoit tirée de l'eau, a une couleur de verd d'herbe : j'ajouterai ici, qu'elle eſt aſſez tendre ; mais lorſqu'on l'amaſſe, ou qu'elle eſt jettée ſur les bords, elle durcit & devient blanche, noire, ou rouge foncé. J'en ai ſouvent fait l'expérience. Autour des Iſles *Moluques* on voit des rochers de corail blanc, dont les Hollandois ſe ſervent pour faire de la chaux. La Mer *Rouge* doit ſon nom à ſa couleur, qu'elle reçoit des forêts de corail rouge qu'elle nourrit dans ſon ſein.

V. IL arriva le 24. Septembre de l'an 1707. un phénoméne ſingulier, dont je fus témoin, & que j'examinai avec beaucoup d'attention. J'étois ce jour-là à déjeuner chez Mr. *Ortman*, Bourgeois du Cap, avec divers autres perſonnes, & entre autres un de nos amis Mr. *Rotterdam*, qui étoit revenu depuis peu de Batavia. Quelqu'un de la compagnie étant

ſorti

forti de la chambre, revint promptement en nous difant qu'il ne fçavoit ce que c'étoit; mais que la marée, qui étoit defcendue il n'y avoit pas plus d'un quart-d'heure, remontoit tout de nouveau. A ces mots, Mr. *Rotterdam* & moi nous étant rendus fur le bord de la mer, nous trouvâmes que la chofe étoit vraye. Il étoit environ huit heures du matin. Tandis que, furpris d'un pareil phénoméne, nous nous en entretenions, l'eau redefcendit, & avec une telle viteffe, qu'en un moment nous vîmes à découvert les pierres bien avant dans la mer. Nous fîmes porter des chaifes fur le rivage, afin d'examiner plus à notre aife ce flux & ce reflux extraordinaires. Bientôt nous vîmes les flots revenir à nous, & un quart-d'heure après ils defcendirent de nouveau. En un mot, depuis huit heures du matin jufques à dix, la mer monta & defcendit fept fois.

On conçoit aifément quel fut notre étonnement. Nous cherchions à l'envie les caufes de ce phénoméne, mais inutilement. Nous étions grand nombre; car plufieurs Bourgeois du Cap, frappez comme nous de ce flux & reflux, s'étoient affemblez autour de nous; cependant il ne fe trouva perfonne dans toute la com-

pagnie

pagnie, qui eût jamais vu ni ouï dire rien de semblable. Ainsi nous nous séparâmes sans pouvoir former de conjecture propre à expliquer le phénoméne. J'ai eu beau chercher, méditer, consulter, je n'ai point trouvé de quoi me satisfaire pleinement à cet égard

VI. J'ABANDONNE donc un fait si singulier, à ceux de mes Lecteurs qui auront les talens & les connoissances propres à pénétrer dans de telles profondeurs. C'est pour les aider dans ces recherches, que je vais proposer quelques observations.

Le 23. de Septembre, à 9 heure 53 minutes & 19 secondes après midi, le soleil vient à l'Equateur, faisant au Cap l'Equinoxe du Printems, & en Europe celui d'Automne.

Tout l'avant-midi de ce jour il fit une chaleur si excessive, qu'on ne sçavoit où aller pour se mettre au frais. Tout le jour il fit un calme parfait.

Pendant la nuit qui suivit un jour si chaud, il plut abondamment: la pluye étoit si forte, qu'il sembloit que tout alloit être inondé.

Le matin du 24. sur les six heures, il fit des éclaires & des tonnerres. Le vent étoit Nord-Ouest, & il resta ainsi pendant tout le jour; mais il souffloit si légérement,

gerement, qu'on ne pouvoit presque l'appercevoir.

Il y eut le 25 du même mois, à midi 52 minutes & 9 secondes, une Eclipse de soleil ; mais elle ne fut pas visible au Cap.

Le tems qui s'écoula depuis l'entrée du soleil dans l'Equateur, jusqu'à ce que parurent ces flux & reflux extraordinaires, fut environ de 10 heures, 6 minutes & 41 secondes. Depuis l'entrée du soleil dans l'Equateur, jusques à la nouvelle lune, il s'étoit écoulé 2 jours, 2 heures, 58 minutes & 50 secondes. Depuis ces flux & reflux extraordinaires jusques à l'Eclipse, y a en un jour, 3 heures, 52 minutes, & 9 secondes.

VII. ON sçait qu'à la pleine lune, & à chaque changement de lune, les marées sont plus grandes qu'en tout autre tems, dans la plûpart des ports de mer : on sçait de-plus qu'aux Equinoxes les mêmes marées sont plus violentes qu'en aucun autre tems de l'année. Ces flux & reflux extraordinaires qui arriverent à la mer du Cap le 24 Septembre 1707, étant donc arrivez si près de l'Equinoxe du Printems du Cap, & en même tems si près de la nouvelle lune, je demande si l'on ne peut pas regarder & cette nouvelle lune & l'en-

trée

trée du ſoleil dans l'Equateur, comme les cauſes de ce phénoméne ſingulier ?

C'eſt au Lecteur intelligent à conſidérer ſi les vents qui peut-être ſortirent alors des creux & des cavernes du fond de la mer, n'ont point occaſionné ces marées extraordinaires. S'il y avoit eu en ce tems-là des vaiſſeaux dans la baye, peut-être aurois-je pu avancer quelque choſe de ſatisfaiſant ſur ce point : car les Matelots prétendent connoître & ſentir lorſque les vaiſſeaux qu'ils montent ſont ſoulevez ou agitez par les vents qui ſouſflent du fond de la mer. Mais il n'y avoit alors aucun vaiſſeau dans la baye.

Ce ſont-là les choſes que j'ai cru dignes d'être obſervées au ſujet de la mer du Cap. J'aurois pu très-aiſément groſſir ce Chapitre d'ouï-dires, & de diverſes choſes débitées par les Mariniers ; mais comme pour la plûpart ils ſont fort ſuperſtitieux, & que la ſuperſtition n'eſt guéres comparable avec la vérité ; j'ai mieux aimé paſſer ces choſes ſous ſilence, que de mêler de pareils rapports avec les faits certains que j'ai obſervez.

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

Observations sur les Vents & sur l'Air du Cap de Bonne-Espérance.

I. *Il y a au Cap deux Vents principaux, qui régnent chacun six mois.* II. *Du bon Mousson, ou Vent de Sud-Est.* III. *Effets de ce Vent.* IV. *Du mauvais Mousson, ou Vent de Nord-Ouest.* V. *Effets de ce Vent.* VI. *Air dont on jouït au Cap pendant le bon Mousson.* VII. *Air dont on y jouït pendant le mauvais Mousson.* VIII. *Mois douteux.* IX. *Etat de l'Air au Cap dans ces mois douteux.* X. *Tems du départ des Vaisseaux de Batavia au Cap.* XI. *Noms qu'on a donnez aux Vents qui régnent au Cap.* XII. *La définition que donne* Varenius *des* Ecnephias *ne sçauroit convenir aux Vents du Cap.* XIII. *Erreurs de ce Géographe à ce sujet.* XIV. *Description du Nuage d'où sort le vent de Sud-Est au Cap.* XV. *Il ne donne jamais de pluye.* XVI. *La durée & la force du Vent varie, suivant la couleur & l'épaisseur du Nuage.* XVII. *Le Vent cesse à midi & à minuit.* XVIII. *Erreurs de* Varenius

fur le Nuage. XIX. *Explications que ce Géographe donne du Phénoméne.* XX. *On les réfute.* XXI. *Hypothefe de l'Auteur.*

I. LES vents furieux du Cap font renommez par toute l'Europe : cependant je ne croi pas que perfonne en ait publié une Relation exacte, & en ait parlé avec la justeffe convenable de leur nature, de leur durée, de leur origine. C'eft ce qui m'oblige à propofer les obfervations que j'ai faites fur ces trois chefs généraux. Cette matiere entre d'ailleurs trop naturellement dans le deffein que j'ai de donner l'Hiftoire naturelle de ce Pays, pour que je paffe fous filence fes vents, qui le rendent fi célebre chez toutes les Nations commerçantes. On peut d'ailleurs compter fur ce que j'en dirai, parceque j'ai demeuré longtems au Cap, & que j'ai pris grand foin d'en examiner les divers phénoménes.

Il régne au Cap deux vents principaux, qui fe fuccédent alternativement de fix mois en fix mois, divifent l'année en deux parties ou deux faifons égales. Ces deux vents font celui de *Sud-Eft*, & celui de *Nord-Oueft* : & on appelle les deux parties de l'année, les deux *Mouffons*.

II. Le

II. LE Mousson qui forme l'Eté, ou la saison chaude, commence en Septembre, lorsque le soleil entre dans le Signe de la Balance. On l'appelle le *bon Mousson.* Il régne pendant cette saison un vent de *Sud-Est.*

III. ALORS les vaisseaux qui sont à la rade, sont en sureté; le vent passe pour l'ordinaire plus haut que les vaisseaux. Mais on ne peut pendant qu'il régne entrer dans la baye de la *Table*, sans s'exposer à un grand danger. Les vaisseaux donc, qui veulent mouiller au Cap dans la saison du *bon Mousson*, vont pour l'ordinaire dans la baye de *Saldanha*, ou à l'Isle de *Dassen.*

Si, malgré la violence des vents, on se hazarde à entrer dans la baye de la *Table*, on ne pousse point jusqu'à l'ancrage ordinaire; on est obligé de mouiller à l'Isle de *Robben*, en attendant que la fureur des vents ait cessé.

Ces orages ne sont pas moins violens dans le Continent. Si l'on sort de chez soi pendant qu'ils régnent, on est aveuglé & étourdi par les nuages de poussiere & de sable qu'ils jettent au visage. Ils mettent tout sans-dessus-dessous dans les Colonies. Il m'est même arrivé plus d'une fois, de sortir de mon lit tout

épouvanté par le bruit de ce vent furieux. Quelquefois même, craignant que mon appartement ne vînt à être renversé, & que je ne me trouvasse accablé sous ses ruïnes, je prenois le parti de m'en aller en plein air, jusqu'à ce que l'orage fût calmé.

Pendant ces orages, la vallée de la *Table* est surtout désolée par de furieux tourbillons. Les montagnes qui environnent cette vallée laissant au Nord-Est un passage, le vent de Sud-Est s'y engouffre avec une violence affreuse.

IV. L'AUTRE Mousson commence en Mars, lorsque le soleil entre dans le Signe du Bélier. On l'appelle *mauvais Mousson*. Il forme l'Hyver, ou pour mieux dire, la saison humide, pendant laquelle régne le vent de Nord-Ouest.

V. DANS ce tems-là les vaisseaux qui viennent d'Europe sont très-promptement conduits dans la baye de la *Table* : quelquefois même ils y sont poussez avec une si grande force par ces vents qui soufflent à plein à la gorge de la baye, qu'ils sont en danger de toucher en passant quelqu'autre vaisseau. Ceux même qui ont déja mouillé, sont quelquefois arrachez de dessus leurs ancres, & jettez contre les rochers. Les brouillards, qui cou-

vrent

vrent fréquemment le Cap dans cette ſaiſon, augmentent encore le danger pour ceux qui veulent y mouiller.

Pendant le mauvais Mouſſon on ſe tient beaucoup renfermé chez ſoi. Le vent & la pluye, qu'il améne aſſez ſouvent, rendent la promenade fort diſgracieuſe.

VI. TANDIS que le vent de Sud-Eſt régne au Cap, l'air y eſt pur, & il n'y paroît de nuage qu'un ſeul, qui eſt ſuſpendu ſur les montagnes de la *Table* & du *Diable :* phénoméne dont je parlerai tout à l'heure. L'air eſt très-ſerein dans ce tems-là, & fort ſain.

On s'apperçoit aiſément au Cap de la néceſſité de ce vent pour la ſanté des habitans; puiſque ſi dans le bon Mouſſon, qui eſt la ſaiſon ſeche, il ceſſe ſeulement pendant une couple de jours, comme il arrive aſſez ſouvent, on ſe ſent incommodé. La chaleur qu'il fait corrompt l'air, & le rend mal-ſain. Les joncs marins, & autres mauvaiſes herbes qui croiſſent dans la mer, ſont jettées ſur le rivage, où ils ſe pourriſſent, & rempliſſent tous les environs des plus mauvaiſes odeurs. Auſſi les Européens du Cap ſont-ils ſaiſis alors de maux de tête & d'autres incommoditez, qui diſparoiſſent dès que les vents de Sud-Eſt recommencent à ſouffler.

L'air eſt d'ailleurs obſcurci d'eſſains de mouches, de couſins & d'autres inſectes, qui ſont extrêmement incommodes. La chaleur avec cela eſt exceſſive. Dès que les vents qui avoient ceſſé recommencent, l'air redevient ſerein, toutes les mauvaiſes odeurs qui l'infectoient ceſſent, & les moucherons ſont diſſipez.

VII. LORSQUE le vent de Nord-Oueſt ſouffle, des brouillards & des nuages obſcurs, remplis de vapeurs qui ſe ſont élevées de l'Océan, paſſent ſur le Cap: ce qui rend l'air mal-ſain & ſi nébuleux, que les mois de Juin & de Juillet ſe paſſent quelquefois ſans que l'on voye le ſoleil.

Comme cette obſcurité eſt très-dangereuſe pour les vaiſſeaux, on a ſoin d'allumer un fanal toutes les nuits près de l'Iſle de *Robben*, pour guider ceux qui arrivent. Mais l'air eſt ſouvent ſi obſcur & le vent ſi violent, que cette précaution n'empêche pas qu'il n'en périſſe beaucoup.

VIII. OUTRE ces deux ſaiſons générales, il y a deux mois de l'année qu'on appelle *mois douteux* (1), parceque dans ces mois l'on ne diſtingue pas encore quel des deux vents a pris le deſſus. Cela arrive

(1) En Hollandois, *Twyffel-Maanden*.

arrive en Mars & en Septembre, mois qui ſont les deux extrêmitez des deux ſaiſons.

IX. LE vent de Sud-Eſt, pour l'ordinaire, a preſque ceſſé en Mars, le vent de Nord-Oueſt n'eſt pas encore bien établi : de même en Septembre, le vent de Nord-Oueſt ne ſe fait que bien peu ſentir ; cependant celui de Sud-Eſt n'eſt pas encore dans ſa force. Ces vents ſont alors dans un état incertain, & pour l'ordinaire il en réſulte un vent charmant de Sud-Oueſt, qui vivifie les contrées du Cap, juſqu'à ce que le tyrannique vent de la ſaiſon, celui de Sud-Eſt en Septembre, & celui de Nord-Oueſt en Mars, ait pris le deſſus.

Mais il arrive auſſi quelquefois, que ce ſont les deux mois les plus critiques pour les ſaiſons du Cap. Il ſemble que les deux vents en viennent aux mains : ils dominent alternativement, & pendant ces diſputes & ces incertaines victoires, la face de la terre eſt boulverſée, & l'air dans une étrange confuſion.

X. COMME le départ ou l'arrivée des vaiſſeaux du Cap dépend en grande partie de ces vents ; c'eſt ici le lieu d'en dire un mot. Les vaiſſeaux de la Compagnie, pour revenir de Batavia & de Ceylan en Europe, doivent toujours partir de ces

lieux assez à tems pour pouvoir arriver au Cap de Bonne-Espérance, y faire des provisions, s'y rafraîchir & remettre à la voile, avant la fin du bon Mousson. Le vent de Sud-Est qui régne alors les porte gaillardement en Europe: au-lieu que s'ils n'étoient pas prêts à partir du Cap avant l'arrivée du mauvais Mousson, le vent de Nord-Ouest qui régne pendant la saison les empêcheroit de lever l'ancre. Le Cap est la place du rendez-vous, où les vaisseaux de retour appartenant à la Compagnie s'attendent les uns les autres, afin de partir de conserve pour la Hollande. Il arrive quelquefois qu'il y a de ces vaisseaux qui s'arrêtent au Cap une couple de mois en attendant les autres.

Il n'y a pas de tems fixé pour l'arrivée des autres vaisseaux de la Compagnie, frétez pour tout autre endroit que l'Europe. Quelquefois ils arrivent pendant le bon Mousson, d'autres fois pendant le mauvais.

Lorsque les Matelots approchent du Cap, ils sont fort attentifs pour le découvrir; parceque la Compagnie donne une récompense de dix écus à celui qui le découvre le premier. Dès qu'ils ont le Cap à vue, ils sont les maîtres du vent. Ces vaisseaux avant que de le quitter, sont

ſont pour la plûpart funez de nerf, & équipez de nouveaux cables: ainſi ils ſont beaucoup mieux en état de ſoutenir l'effort des vents, que ceux qui ſont deſtinez pour la Hollande. Dès qu'ils ſont avitaillez, ils lévent l'ancre ſans différer d'un inſtant; ce qui ſe fait au-bout d'une quinzaine de jours.

XI. LES Matelots Portugais, & après eux les Hollandois appellent les vents du Cap, *Travados*. *Varenius* aimeroit mieux qu'on les appellât *Ecnephias*. Les *Ecnephias*, de ce Géographe (1) » ſont très- » communs.... ſurtout au Cap de *Bonne-* » *Eſpérance*. Les Matelots les appellent » *Travados*, nom qu'ils ont reçu des Por- » tugais. Les Latins les nomment *Pro-* » *cella*. Le terme Grec *Ecnephias* me pa- » roît plus propre à les déſigner.

XII. CE Géographe a ſans doute pu donner aux vents de Sud-Eſt du Cap le nom d'*Ecnephias*; mais il ſe trompe en confondant les *Travados* du Cap avec la définition qu'il nous donne des *Ecnephias*.

L 5 Le

» (1) *Ecnephiæ* crebri ſunt in mari Æthiopico, » inprimis ad Promontorium *Bonæ-Spei*... Nautæ » eos vocant *Travados* vocabulo Luſitanico; La- » tinis *procella* dicitur; ſed Græcum vocabulum » eſt aptiſſimum. " VAREN. *Geogr. gen.* Lib. I. Cap. XXI.

Le vent de Sud-Eſt qui régne au Cap, eſt bien différent de celui qui eſt décrit par cet Auteur. Pour le comprendre, donnons l'abrégé des paroles que nous citons en Note.

» XIII. Il y a, dit-il (1), des vents » ſubits & impétueux, qui ne durent pas » long-tems. L'*Ecnephias* eſt de ce nom» bre. Il ſort d'un nuage ou de pluſieurs » petits nuages réunis, noirs & épais. Ces » *Travados* viennent par bouffées, & ceſ» ſent ſouvent trois ou quatre fois dans » un jour. Ils durent rarement plus d'une » heure

» (1) Venti quidam ſubitanei ſunt & impe» tuoſi, non diu durantes. Tales ſunt. .. *Ecne» phias* ... qui dicitur ſubitaneus & impetuoſus » ventus, prorumpens ex aliqua nube vel nube» cula .. Nubecula illa, & interdum plures nube» culæ atræ & ſubnigræ manifeſto à nautis conſ» piciuntur coïre paulatim & augeri, & quidem » cœlo ſereniſſimo, antequam prorumpat ventus... » In mari ſub Æquatore inter Americam & Afri» cam .. frequentes ſunt... Luſitani, ut dixi, vo» cant *Travados*, quam vocem Belgæ quoque re» tinent : incolæ *Guineæ* vocant *Agremonte*. Illi » frequenter ingruunt, ter vel quater in uno die, » mox ceſſant, nimirum ſeſqui alteram plerum» que horam dominantur ; ſed primus impetus eſt » vehementiſſimus. Erumpunt ex atris & ſordidis » nubeculis... *Ecnephias* plerumque habet comi» tes pluvias & imbres, ſive potius nimbos. *Geogr. » gen.* loc. cit.

» heure & demie, & ils ſont pour l'ordi-
» naire accompagnez de pluyes, ou plû-
» tôt d'ondées.

Je trouve dans ces paroles trois erreurs conſidérables, ou plûtôt trois caractéres des *Ecnephias*, qu'on ne peut appliquer aux *Travados* du Cap.

XIV PREMIEREMENT, le nuage d'où ſort le vent de Sud-Eſt au Cap, différe beaucoup de ceux dont parle *Varenius*. J'ai toûjours vu que les extrémitez du nuage qui paroît au Cap, étoient blanchâtres; mais toûjours plus compactes que quelque autre nuage. Les parties ſupérieures approchent beaucoup de la couleur du plomb: ce que j'attribue aux réfractions des rayons du ſoleil.

XV. EN ſecond lieu, jamais on n'a remarqué qu'il ſoit tombé la moindre goutte de pluye, du nuage du Cap dont je parle. Quelquefois ſeulement, quoique très-rarement, on y apperçoit beaucoup d'humidité; ce qui donne aux parties ſupérieures une légere teinture de noir. Dans ces occaſions le vent ne ſouffle que par intervalles, & jamais il ne dure fort long-tems.

XVI. ENFIN, on ne ſçauroit appliquer aux vents du Cap, ce que *Varenius* nous dit de la durée des *Ecnephias*. Les

vents du Cap ne soufflent par bouffées, & ne sont de petites durée, que lorsque les parties supérieures du nuage paroissent plus noires que de coutume : ce qui n'arrive, comme je l'ai dit, que très-rarement. Lorsque le nuage est dans son état naturel, le vent continue à souffler avec toute la fureur qu'il avoit en commençant, pendant, un, doux, trois, huit jours, quelquefois même pendant un mois entier, sans que le nuage croisse ni diminue sensiblement; quoique l'on voye pendant tout ce tems-là de petites parties qui se détachent des côtez, & qui tombent sur les montagnes. En descendant, ces portions de nuage prennent une couleur plombée, que j'attribue aux ombres des montagnes; & cette couleur s'évanouït dès que le nuage est parvenu au pied. Il faut donc certainement que ce nuage soit entretenu par l'adjonction de quelque nouvelle matiere qui remplace ce qu'il en perd. Le vent ne s'abbat point jusqu'à ce que le nuage commence à s'éclaircir : ce qui arrive apparemment lorsqu'il n'y a plus de matiere qui vienne s'y joindre Le nuage alors devient transparent, & en même tems le vent cesse.

Lorsque ce vent paroît chaud en se levant, c'est une marque certaine qu'il ne durera

durera pas long-tems. En ce cas, le nuage paroît ſubitement, & diſparoît de même. Si même il duroit plus long-tems, il ceſſeroit après le coucher du ſoleil, ou aumoins infailliblement avant minuit, quand même le nuage reſteroit plus tard ſur la montagne : ce qui arrive quelquefois ; mais alors il eſt mince & tranſparent.

XVII. LORS au-contraire que ce vent ſouffle froid, on doit s'attendre à le voir déchaîné pendant huit jours tout au moins, ſans qu'il ceſſe, excepté une heure à midi, & une heure à minuit : il paroît que pendant ce tems-là il ne ſe repoſe que pour reprendre haleine, puiſqu'auſſi-tôt après ce petit intervalle, il recommence tout de plus belle.

Si l'on remarque autour du nuage aſſemblé qui eſt ſur les montagnes de la *Table* & du *Vent*, d'autres petits nuages ſur les autres montagnes, c'eſt un ſigne que le vent durera pendant un mois entier, ſi l'on en excepte, comme ci-deſſus, une heure à midi & une heure à minuit. Ce ſont-là les obſervations que j'ai faites ſur ce vent, après un examen des plus ſcrupuleux & des plus attentifs.

XVIII. DE tous les Voyageurs & les Géographes que j'ai lus, qui parlent du

nuage

nuage d'où sort le vent de Sud-Est au Cap, il n'y en a aucun qui ne soit inexact. Ecoutons là-dessus *Varenius*, qui a eu soin de ramasser ce qu'il a trouvé dans les autres Auteurs de mieux prouvé. Cependant on s'appercevra aisément qu'il est tombé dans plusieurs erreurs.

Il dit que ce nuage, qui n'est pas d'abord plus gros qu'un grain d'orge, devient ensuite de la grosseur d'une noix. Il ajoute qu'il paroît & qu'il s'étend bientôt après sur la montagne de la *Table*, & qu'incessamment tous les vaisseaux prennent le large pour se mettre en sureté. On peut voir le passage plus au long au bas de la page (1).

Mes

» (1) Inprimis autem Ecnephia *(Travados)* infame est Promontorium Bonæ Spei.. Est procul ab eo littore excelsus mons, non in apicem desinens, sed planitiem in fastigio habens instar mensæ, unde Belgæ illum vocant, *den Tafel-Berg*. Ab illo fastigio Ecnephias frequentissimè prorumpit ingenti cum impetu, & mirabili prognostico. Etenim cœlo serenissimo existente, & mari placido, nubecula conspicitur super illam montis mensam consistere, quæ adeo parva est, ut vix granum hordei, deinde juglandem nucem æquare videatur, unde Belgæ vocant, Oculum Bovis, Lusitani, *Olho de Boy*, quoniam huic similis esse dicitur illa nubecula. Deinde mox augetur, atque extendit se super totam planitiem montis, quod Belgæ vocant, *de tafel is gedeckt*

» quia

Mes observations sont bien différentes. Pendant tout le tems que j'ai été au Cap, jamais on n'a vu le nuage en question aussi petit que l'Auteur le suppose, lorsqu'il commence à paroître. Dans sa premiere apparition, je ne l'ai jamais vu qu'il ne fût presque aussi gros qu'un bœuf; pour l'ordinaire même, il l'étoit beaucoup davantage.

Il ne paroît pas uniquement sur la montagne de la *Table:* pour l'ordinaire il est divisé en divers parties qu'on voit suspendues sur les montagnes de la *Table* & du *Vent*. Ces nuages ainsi séparez, s'augmentent & se réunissent ensuite peu-à-peu:

» quia narrant, quod non aliter hæc apparent ac
» si mensa sterneretur, & cibi varii in patinis ap-
» ponerentur. Tum verò illico Ecnephias prorum-
» pit è montis illo fastigio, tanto quidem impe-
» tu', ut naves imparatas, & non munitas, præ-
» sertim si velæ expansa sint, obruat, & in tartara
» præcipitet. Sed nautæ jam cautiores facti, ubi
» oculum illum bovis viderunt, statim recedunt à
» littore quantum possunt, & vela dein colligunt,
» aliisque untuntur ad ruendas naves artificiis.
» Neque enim unquam fallit hoc prognosticon:
» ideo ferale convivium fugiunt. Eodem modo
» ad Terram *de Natal* Ecnephias furit, præce-
» dente Oculo Bovis, quo multæ naves perierunt,
» & toto tractu inter illam terram & Promonto-
» rium Bonæ Spei. VAREN. *Geogr. gen.* Lib. I.
» Cap. XXI.

à-peu : alors ils en composent un qui couvre tout à la fois les sommets de ces deux montagnes. Lorsque ce nuage ainsi rassemblé a resté pendant quelque tems sans changer en aucune maniere de situation & de forme, il en sort un vent des plus furieux. Quelquefois, mais fort rarement, ce nuage depuis son enfance jusqu'à sa maturité, s'il est permis de parler ainsi, paroît tout d'une piéce, & croît aussi par degrez. Lorsqu'on voit le nuage se former, les Capitaines des vaisseaux qui sont à l'ancre ne prennent point le large : ils se contentent de plier au plus vîte leurs voiles, & de fortifier leurs ancres. Lorsque les vaisseaux sont ainsi assurez, ils ne reçoivent d'autre dommage du vent, que celui d'être secouez & battus par la violence des eaux. Les ancres à qui l'on a donné un petit cable de plus, suffisent pour mettre dans ces occasions les vaisseaux hors de danger.

XIX. VARENIUS ne me paroît pas plus heureux dans les causes ausquelles il attribue les vents de Sud-Est du Cap.

» Il est évident, dit-il (1), que ce vent
» sort

» (1) Ex nube eum erumpere manifestum est.
» Duo autem modi sunt, quibus à nube talis ventus videtur posse generari. Primus, si nubes, sua gravitate deorsum vergens, aërem magno impetu
» petu

» ſort de la nuée ; & je trouve deux hy-
» potheſes pour rendre raiſon de cette gé-
» nération. Suivant la premiere, je dis
» que cela peut venir de la nuée, qui ve-
» nant à tomber, preſſe l'air inférieur
» très-violemment, & le fait ſortir avec
» beaucoup de force. Nous éprouvons
» quelque choſe de ſemblable, lorſque des
» voiles déployées tombent. C'eſt auſſi la
» vraye raiſon pourquoi la tempête eſt
» d'autant plus grande, que le nuage ou
» l'Oeil de bœuf paroît plus petit : alors le
» nuage eſt plus haut, & produi plus de
» mouvement par ſa chute. La ſeconde
» hypotheſe attribue ce vent à l'air ren-
» fermé dans la nuée, qui vient à s'ouvrir
» tout-à-coup par des matieres de feu ou
» de ſouffre qui y ſont renfermées : l'air
» s'échape

» petu elidat, ſicut experimur ſi vela paſſa deci-
» dant, commoveri inde cum impetu aërem. At-
» que inde fit, ut quo minor apparuerit nubecula
» ſive oculus bovis, eo major ſequatur tempeſtas;
» nimirum, quia nubes altior eſt, & ideo parva
» apparet : demittens autem ſe ab altiori loco, ve-
» hementius elidit aërem. Alter generationis mo-
» dus eſt, ſi ſpiritus in nube incluſus repente erum-
» pat, vel propter aliquem ignem, ſive ſulphu-
» ream materiam, ex nubibus anguſtâ factâ viâ,
» & aliis effugiis prohibitis, vapor elidatur ; ſi-
» cut ex vaſe anguſti orificii aquam continente,
» ſi calefiat, prorumpit ventus. Sed prima cauſa
» videtur veriſimilior.

» s'échape alors par une petite ouverture ;
» tout comme l'on voit un vase, rempli
» d'eau & mis sur le feu, pousser un vent
» très-violent. Cependant la premiere
» de ces hypotheses me paroît plus vrai-
» semblable.

XX. POUR moi, je ne sçaurois les approuver ni l'un ni l'autre. Il me semble que la premiere est renversée par ce que j'ai dit de la premiere apparition du nuage, qui, suivant toutes mes observations, ne descend ni ne tombe. La couleur du nuage, & la froideur qu'a pour l'ordinaire le vent qui en sort, détruit évidemment la supposition de ces particules ignées ou sulphureuses. Mais de-peur qu'on ne se plaigne que je ne fais que détruire, sans songer à édifier, je vais proposer mes idées sur l'origine de ce vent. Je me flatte qu'elles approcheront davantage du vraisemblable. Ce n'est qu'une hypothese ; mais elle me paroît s'accorder mieux avec les diverses circonstances du phénoméne.

XXI. LE nuage qu'on voit sur les montagnes de la *Table* & du *Diable* ou du *Vent*, est composé, si je ne me trompe, d'une infinité de petites particules poussées premierement contre les montagnes du Cap qui sont à l'Est, par les vents d'Est

d'Eſt qui régnent pendant preſque toute l'année dans la Zone torride. Ces particules ainſi pouſſées ſont arrêtées dans leur cours par ces hautes montagnes, & ſe ramaſſent ſur leur côté oriental. Alors elles deviennent viſibles, & y forment de petits monceaux ou aſſemblages de nuages, qui étant inceſſamment pouſſez par le vent d'Eſt, s'élevent au ſommet de ces montagnes. Ils n'y reſtent pas longtems tranquilles & arrêtez : contraints d'avancer, ils s'engouffrent entre les collines qui ſont devant eux, où ils ſont ſerrez & preſſez comme dans une maniere de canal. Le vent les preſſe au-deſſus, & les côtez opposez de deux montagnes les retiennent à droite & à gauche. Lorſqu'en avançant toûjours ils parviennent au pied de quelque montagne où la Compagnie eſt un peu plus ouverte, ils s'étendent, ſe déployent & deviennent de nouveau inviſibles. Mais bien-tôt ils ſont chaſſez ſur les montagnes par les nouveaux nuages qui ſont pouſſez derriere eux, & parviennent ainſi avec beaucoup d'impétuoſité ſur les montagnes les plus hautes du Cap, qui ſont celles du *Vent* & de la *Table*, où régne alors un vent tout contraire. Là il ſe fait un conflict affreux : ils ſont pouſſez par derriere, & repouſſez par devant;

ce

ce qui produit des tourbillons horribles, soit sur les hautes montagnes dont je parle, soit dans la vallée de la *Table*, où ces nuages voudroient se précipiter. Lorsque le vent de Nord-Ouest a cédé le champ de bataille, celui de Sud-Est augmente, & continue de souffler avec plus ou moins de violence pendant son sémestre. Il se renforce pendant que le nuage de l'*Oeil de Bœuf* est épais ; parceque les particules qui viennent s'y amasser par derriere, s'efforcent d'avancer. Il diminue lorsqu'il est moins épais ; parcequ'alors moins de particules poussent par derriere. Il baisse entierement lorsque la nuage ne paroît plus ; parcequ'il n'y vient plus de l'Est de nouvelles particules, ou qu'il n'en arrive pas assez. Le nuage enfin ne se dissipe point, ou plûtôt, paroît toûjours à-peu-près de même grosseur ; parceque de nouvelles matieres remplacent pat derriere celles qui se dissipent par devant.

Toutes les circonstances du phénoméne conduisent à une hypothese qui en explique si bien toutes les parties. Premierement, derriere la montagne de la *Table* on remarque une espece de sentier ou une traînée de legers brouillards blancs, qui commençant sur la descente orientale de cette

cette montagne, aboutit à la mer, & couvre dans ſon étendue les montagnes de *pierre*. Je me ſuis très-ſouvent occupé à contempler cette traînée, qui ſuivant moi étoit cauſée par le paſſage rapide des particules dont je parle, depuis les montagnes de *pierre* à celle de la *Table*.

Ces particules, que je ſuppoſe, doivent être extrémement embarraſſées dans leur marche par les fréquens chocs & contrechocs cauſez non ſeulement par les montagnes, mais encore par les vents de Sud & d'Eſt qui régnent aux lieux circonvoiſins du Cap. C'eſt ici ma ſeconde obſervation. J'ai déjà parlé des deux montagnes qui ſont ſituées ſur les pointes de la Baye *Falzo*, ou *fauſſe Baye*; l'une s'appelle la *Lévre pendante*, & l'autre *Norvege*. Lorſque les particules que je conçois ſont pouſſées ſur ces montagnes par les vents d'Eſt, elles en ſont repouſſées ſur ces montagnes par les vents de Sud : ce qui les porte ſur les montagnes voiſines. Elles y ſont arrêtées pendant quelque tems, & y paroiſſent en nuages, comme elles faiſoient ſur les montagnes de la Baye *Falzo*, & même un peu davantage. Ces nuages ſont ſouvent fort épais ſur la *Hollande Hottentotte*, ſur les montagnes de *Stellenboſch*, de *Drakenſtein* & de *pierre*:

re : mais surtout sur la montagne de la *Sable* , & celle du *Diable*.

Enfin, ce qui confirme mon opinion, c'est que constamment deux ou trois jours avant que les vents de Sud-Est soufflent, on apperçoit sur la *Tête du Lion* de petits nuages noirs qui la couvrent. Ces nuages sont, suivant moi, composez des particules dont j'ai parlé. Si le vent de Nord-Ouest régne encore lorsqu'elles arrivent, elles sont arrêtées dans leur course ; mais elles ne sont jamais chassées fort loin, jusqu'à ce que le vent de Sud-Est commence.

Je n'ajouterai plus rien sur ce sujet : je prie seulement le Lecteur curieux de comparer ce que je viens de dire, avec les Rélations publiées par Mrs. *Halley*, *Scheuchzer*, *Varenius*, & autres, qui attribuent les Moussons du Cap uniquement aux montagnes & à la situation du Pays.

FIN DE LA II. PARTIE.





